



En Traversant la France

(Suite)

II.—Causes du succès de l'anticléricisme.



L'ARMÉE, qui s'enrôla, il y a quelque trente ans, à la suite de Gambetta, pour monter à l'assaut de l'Eglise catholique, était loin d'être homogène : mais qu'elle fut nombreuse, mais qu'elle apparut du premier coup puissante et redoutable, c'est de quoi l'on ne pouvait douter. N'oublions pas qu'en 1880, à l'avènement du maçonisme dans la personne du Président Grévy, la France était travaillée depuis un siècle et demi par le sarcasme irrégulier de Voltaire, et l'incrédulité des Encyclopédistes ; n'oublions pas qu'elle avait passé par les saturnales impies de quatre-vingt-treize ; qu'elle avait subi le contre-coup de cinq Révolutions ; qu'une injection in-

interrompue et habilement dosée de sophismes avait ébranlé son tempérament traditionnel fait de loyauté et de chevaleresque vaillance; que son cerveau était brouillé par un tintamarre de théories chimériques, de grands mots sonores hérités du vocabulaire des grands ancêtres de 89. Rien d'étonnant que d'un milieu ainsi bouleversé et semé de germes d'impiété on pût aisément faire surgir des préjugés et des haines tenaces contre l'Eglise, sauvegarde née de l'ordre, adversaire irréductible des passions populaires aussi bien que des défaillances aristocratiques. De fait, c'est un peu de tous les bords que les ennemis lui vinrent. Depuis ces libéraux rationalistes et libres-penseurs qui, ne comprenant pas le premier mot de la constitution de l'Eglise, trouvent toujours qu'elle a trop de privilèges, qu'elle a tort de ne pas se contenter de la liberté d'une société orphéonique, ou d'une association protectrice des animaux, jusqu'aux apaches et aux anarchistes, qui font profession et vivent de l'émeute, en passant par les ambitieux, les renégats, les arrivistes de tout acabit, et ces disciples du Patriarche de Ferney qui n'ont jamais vu dans l'Eglise qu'une fabricante de bûchers et une instigatrice de Saint-Barthélemy, il y avait là de quoi former une légion imposante.

Ajoutez qu'une société secrète, très bien organisée, une sorte d'anti-Eglise, la Franc-Maçonnerie, se chargeait de lui donner de l'unité, de lui souffler le mot de passe, de la discipliner, de lui enseigner la stratégie et de lui fournir des armes. Aussi, pendant trente ans, les gouvernements allaient changer, les ministres démissionner; mais la Franc-Maçonnerie allait demeurer, seule stable, seule maîtresse du Pouvoir, du Parlement et de la France.

Malgré tout, cette armée ne comprenait pas la majorité du peuple français. Sans compter un état-major catholique, composé de prêtres et de laïques vertueux, instruits, éloquents, exercés à la lutte et au gouvernement, la Franc-Maçonnerie rencontrait en face d'elle la masse plus ou moins indifférente, plus ou moins imbue de préjugés, mais ne partageant aucunement sa haine anti-religieuse. Il s'agissait d'immobiliser l'opposition et de conquérir, ou tout au moins de dominer la masse. Un premier moyen, que les Fils de la Veuve n'eurent pas à cher-

cher bien loin, mais qui prouve la valeur morale de ces hommes, ce fut l'exploitation de l'envie et de la jalousie, passions qui sont toujours prêtes à s'éveiller dans les classes populaires contre les riches, les nobles et les gens d'église. Les Républicains de nouvelle marque, qui, l'expérience le montra dans la suite, n'étaient que des êtres cupides; qui ne voyaient dans le Pouvoir qu'une occasion de gonfler leur escarcelle, fut-ce par les transactions les plus véreuses, ne rougirent pas de se présenter comme des réformateurs intègres, jurant d'établir le règne de l'égalité et de la fraternité dans un pays, disaient-ils, que les nobles et les prêtres avaient jusque-là asservi, pillé et divisé. C'étaient là des amorces grossières, mais auxquelles la plèbe se prend infailliblement. Quel est le Français ayant tant soit peu vécu dans des milieux populaires qui n'a entendu quelque pauvre diable, pas plus irrégulier que vous et moi, se vantant de voter pour M. X. . . parce que M. X. . . allait rogner les ongles aux aristocrates et aux curés?

Après l'exploitation de l'envie et de la cupidité, voici celle de la Volupté. Ce dernier moyen de domination est un des moyens préférés de la secte. Jugez-en par ce qu'un de ses chefs, se cachant sous le pseudonyme de Nubius, écrivait à un ami en 1825: "Est-ce que vous croyez qu'en présence des Chrétiens primitifs les Césars n'auraient pas mieux fait de médicamenter la force d'âme en abrutissant le corps? Une drogue bien préparée et encore mieux administrée et qui débiliterait le patient jusqu'à la prostration, serait, selon moi, d'un salutaire effet. Les Césars auraient dû y employer les Locustes de leur temps. Si le secret nous est fidèlement gardé, vous verrez, à l'occasion, l'utilité de ce nouveau genre de médicament." (1)

Ce langage cynique explique le débordement de pornographie dans le livre, au théâtre, dans le salon, dans le journal, chez les poètes, chez les peintres, chez les romanciers; débordement qui envahit les peuples étrangers et leur porte une si mauvaise idée de la France. Ce n'est pas pourtant que le Français soit plus immoral que l'Italien, l'Allemand, l'Espagnol ou l'Anglais.

(1) Cité par le chanoine Delassus: *Problème de l'heure présente*. I. p. 368.

Comme l'observe assez justement M. E. Faguet, le Français est volontiers grivois, il se vantera d'aventures galantes, qui n'ont parfois existé que dans son imagination; il n'a qu'un médiocre respect de la morale; mais il en a davantage l'usage (1). Règle générale, il n'est pas enclin aux excès de la débauche. Malheureusement la dépravation a été systématiquement organisée chez lui par la secte infâme, qui a rêvé de l'asservir. De là cette propagande effrontée en faveur des pires défaillances collectives et individuelles; de là cette pression sur le parlement pour faire voter un divorce d'abord mitigé, puis bientôt élargi, et devenant, en ces dernières années, une vraie plaie nationale; (2) de là cette faiblesse dans la repression de la part des magistrats et des gouvernants; de là cette glorification, des auteurs les plus obscènes, du moment qu'ils savent tenir une plume. A ce jeu on risque de tuer un peuple. Car le corrompre ce n'est pas seulement tarir en lui les sources de la grâce, c'est aussi tarir les sources de la vie naturelle. On l'a déjà vu en France où, dans la classe moyenne, les utiles vertus bourgeoises, et suffisantes au décorum mondain, ont remplacé les vertus profondes et austères qui font les familles nombreuses et les nations puissantes; où, sans compter la progression alarmante de

(1) "J'ai tendance à croire que le Français est moins immoral que les hommes des autres peuples à cause de sa légèreté même, du peu de violence de ses passions; à cause aussi d'un certain sentiment d'élégance en toutes choses, qu'il a toujours, même un peu, dans les classes inférieures, et qui certes, n'est pas du tout la moralité; mais n'est pas sans y contribuer et assez fort; à cause aussi de sa bonté, qui est réelle et qui est un frein à la basse débauche: le grand débauché est toujours cruel; à cause enfin de ceci que le Français est le seul peuple du monde (avec le peuple américain) qui se laisse mener par les femmes, au lieu de les traiter durement et despotiquement... Qui ne voit qu'un peuple, où les femmes dominent, ne peut pas être très immoral! Les femmes, je parle de la majorité des femmes, ne le permettent pas. Le peuple immoral est celui où les femmes sont considérées comme des choses ou comme des êtres inférieurs et se sont habituées à être considérées ainsi et sont passives et s'abandonnent aux désirs avec une sorte d'inertie. Le peuple, où la femme est forte, sans être d'une moralité absolue, ni même extraordinaire, est maintenu par la dignité de la femme, très loin de la basse immoralité... Seulement le Français a une manie, qui est de rougir de la moralité, et de croire que la moralité est ridicule, et de ne point vouloir avouer qu'il est moral, et d'être un fanfaron de vices ou tout au moins de libertinage." (E. Faguet. *L'Anticléricalisme*, p. 43.)

(2) En 1905 on a relevé 10,019 divorces.

l'alcoolisme dû en grande partie à la surenchère électorale, les pires actes immoraux se sont multipliés dans des proportions étranges et ne rencontrent plus chez les soi-disant honnêtes gens qu'une timide réprobation, et chez les juges qu'une indulgence inexplicable; où le suicide de la race par la pratique du malthusianisme ruine jusqu'au commerce et à l'industrie et menace de faire tomber la France au rang des Puissances de cinquième ordre (1). Les législateurs se sont effrayés vainement; vainement se sont formées des ligues au sein et en dehors du Parlement. Pour enrayer le fléau il faudrait enrayer l'action délétère de la maçonnerie; il faudrait arrêter cette propagande d'un grossier matérialisme et d'un mesquin égoïsme, qui est son oeuvre, et qui, développant un appétit immodéré des jouissances charnelles, du faste et des sinécures, porte fatalement à limiter le nombre des enfants; à s'affranchir des charges sacrées de la famille. Il faudrait, par contre, favoriser l'action régénératrice de l'Eglise, qui seule, par l'enseignement et les remèdes, dont elle est dépositaire, peut rendre à une génération veule et décadente la vaillance et l'abnégation nécessaires à son relèvement. Mais le Pouvoir civil est entre les mains de la Secte. Or qu'importe aux Fils de la Veuve que le peuple français s'amointrisse, pourvu que leur influence croisse, que les faveurs ministérielles leur restent, que leurs idées néfastes continuent à envahir les esprits, et que l'Eglise catholique, leur irréconciliable adversaire, perde chaque jour quelques pouces de son domaine traditionnel. A part ces moyens généraux, qui s'adressent aux puissances mauvaises de la nature, qui par conséquent réussiraient dans tout pays, et dans les autres peut-être plus vite qu'en France; qui ébranleraient le tempérament moral de tous les peuples, sans rencontrer peut-être chez beaucoup autant de résistance que chez le peuple français, il y avait un moyen tout trouvé dans la patrie de Voltaire; un moyen, dont les Frères Trois Points surent tirer un parti merveilleux,

(1) En 1881 le commerce comparé de la France et de l'Allemagne se chiffrait ainsi: France: 8,424,000,000; Allemagne: 7,332,680,000. En 1905 les proportions étaient renversées comme suit: Allemagne: 15,209,000,000; France: 9,435,000,000.

je veux dire cette hostilité latente jusque dans les entrailles de la nation contre l'immixtion du clergé dans la politique. Ce n'est pas, comme a prétendu le prouver spirituellement M. E. Faguet, que l'anticléricalisme, surtout si par là on entend la haine du prêtre et de l'idée religieuse, et non pas seulement une affectation d'indépendance à l'égard des Eglises, non, ce n'est pas que l'anticléricalisme ainsi compris soit chez le Français un tour d'esprit traditionnel et national. Ce sentiment misérable était complètement étranger à la société du 17^{ème} siècle. On ne saurait même dire qu'il est l'héritage des auteurs de fabliaux du Moyen-Age ni de Rabelais et Montaigne, encore moins de Molière. Car la satire des uns et le scepticisme des autres n'allaient pas à ébranler l'autorité du clergé sur le peuple. Ce n'était que du dilettantisme littéraire. L'anticléricalisme, tel qu'il s'est épanoui sous nos yeux haineux, vexatoire et calomniateur, est le produit direct de la Maçonnerie. En France d'ailleurs il est beaucoup moins répandu qu'on se l'imagine. Il est vrai, la très grande majorité des hommes y ont abandonné la pratique régulière de leur religion; mais parmi ces indifférents combien ont gardé l'amour de leur clocher et de leur prêtre? Combien se désoleraient de ne pouvoir faire porter leurs enfants sur les fonds baptismaux, de ne plus fêter la première communion de leurs fils et de leurs filles, de voir leurs femmes désertier le chemin de l'Eglise? Or de tels hommes, il s'en trouve dans tous les partis, parmi les blocards, comme parmi les progressistes et les nationalistes, témoin le leader socialiste Jaurès, qui voulut que le baptême fut conféré à un de ses enfants avec de l'eau du Jourdain. Mais ce dont ces hommes ont une horreur instinctive et innée, c'est du gouvernement des curés; et cette horreur ils n'ont pas beaucoup de peine à la faire partager à leurs électeurs. Ainsi entendu et mitigé on pourrait sans doute avancer que l'anticléricalisme est chez le Français, chez le Français moderne au moins, un tour d'esprit national. Je ne cherche pas à le justifier; car j'y découvre une infiltration voltairienne et une part énorme de préjugés. Le gouvernement de véritables curés, tels que Richelieu, valait du reste celui de détroqués, tels que Combes. Mais le fait est indéniable, et cette hostilité à l'influence cléricale en politique semble un obstacle

insurmontable à la formation d'un parti catholique français sur le modèle du centre allemand.

Bien plus elle a fourni aux Francs-Maçons une arme dont ils se sont servis avec une hypocrisie révoltante. Ils ont légiféré sur des points d'intérêt majeur pour la religion et atteignant l'Eglise dans ses droits les mieux établis; ils ont prétendu réformer l'éducation des enfants, le contrat de mariage, l'obligation du service militaire pour les clercs, le mode d'existence des congrégations religieuses et jusqu'à l'organisation du culte, en se passant du concours des évêques et du Pape. Ceux-ci faisaient-ils entendre une timide protestation, on leur fermait la bouche par ce fameux adage, énoncé comme une formule diplomatique intangible, "qu'ils devaient se maintenir dans leur sphère spirituelle et ne pas se mêler de politique." A défaut du Clergé, les laïques entraient-ils en scène; s'avisait-ils, dans les campagnes électorales, de soutenir les principes catholiques et les droits lésés de l'Eglise; s'élevaient-ils contre les dommages graves qu'elle recevait du fait des usurpations gouvernementales; aussitôt ils étaient flétris de la terrible épithète de cléricaux; ils étaient accusés de faire le jeu du parti-prêtre et de la réaction; de chercher sournoisement à miner la République.

Par contre les seuls Républicains sincères étaient ceux qui adhéraient aveuglement aux doctrines et aux actes du gouvernement. Le mot République étant populaire, la secte avait eu le flair de l'accaparer; il lui servait à couvrir les pires abus de pouvoir et à faire pénétrer jusqu'au sein des masses les mensonges les plus odieux; en même temps qu'il dispensait les candidats blocards de s'expliquer sur leurs intentions ultimes. Depuis trente ans, la manoeuvre de la dernière heure, à la veille des élections, n'a pas été autrement compliquée. Par une immense pancarte rouge le partisan du gouvernement maçonnique avertissait simplement les électeurs qu'en votant pour son adversaire catholique ils votaient pour la réaction; qu'en votant pour lui, c'était la République qu'ils maintenaient et sauvaient. L'effet était infaillible dans l'immense majorité des collèges électoraux. Terrorisés par le spectre de la Réaction, jaloux de rester Républicains bien authentiques, les électeurs envoyaient au Palais Bourbon quelque valet de la maçonnerie chez qui trop

souvent la haine tenait lieu de talent, sous prétexte d'y envoyer un soutien et un sauveur de la République (1). Sauver et défendre la République! Voilà, si nous en croyons leurs boniments de tribune, à quoi les maçons successeurs de Gambetta, ont usé leurs énergies morales et intellectuelles depuis plus d'un quart de siècle. Tous, à les entendre, ils ont été des sortes de Jeanne d'Arc masculins! Tous ils ont eu un commun souci: sauver et défendre non pas le pays ni le territoire, mais la République en boutant dehors non plus les Anglais, mais les cléricaux. Car cette République, si jalousement défendue, si frèquement sauvée ce n'était pas une forme de gouvernement civil, c'était une institution anti-religieuse, c'était la Franc-Maçonnerie elle-même, par laquelle les Républicains purs rêvaient de remplacer l'Eglise catholique, qui avait donné à la France ses quinze siècles de gloire.

Comme toute institution nouvelle est menacée dans son établissement par ce qui existe déjà, la Franc-Maçonnerie, dite République, avait naturellement pour ennemie l'Eglise catholique. Du moment que les Fils de la Veuve appelaient fonder et consolider la République l'action d'envahir un terrain déjà occupé; du moment qu'ils appelaient *attaque* contre la République toute *résistance* à leurs usurpations, il ne dépendait que d'eux de s'intituler *défenseurs* et *sauveurs* de la République; il ne dépendait que d'eux de donner à cette défense des propor-

(1) Ce fait n'est pas en faveur du suffrage universel, et ne prouve guère que le vote populaire soit très éclairé. Voici ce que pensait A. Leroy-Beaulieu des différents mandataires du peuple: "Les politiciens contemporains à tous les degrés, depuis les conseillers municipaux jusqu'aux ministres, représentent, pris en masse, et la part faite de quelques exceptions, une des classes les plus viles et les plus bornées de sycophantes et de courtisans qu'ait jamais connues l'humanité. Leur seul but est de flatter basement et de développer tous les préjugés populaires, qu'ils partagent d'ailleurs vaguement pour la plupart, n'ayant jamais consacré un instant de leur vie à la réflexion et à l'observation." L'opinion de M. Fouillée n'était pas flatteuse non plus pour l'idole de certains républicains: "Le danger de nos démocraties est ce que Balzac appelait la *mediocratie*. Bien plus c'est l'aristocratie à rebours ou le gouvernement des pires, la *cajistocratie*. . . Le suffrage universel sacrifie les minorités, il écrase les élites, il tend à devenir le gouvernement nominal des foules, représentées par quelques meneurs et exploités, qui ont seuls le gouvernement réel."

(Citations dans P. Bureau: *La Crise Morale des Temps Nouveaux*, p. 174).

tions plus ou moins vastes et d'y déployer une vigueur plus ou moins décisive. Un Waldeck-Rousseau et un Combes allaient être des défenseurs éminents, précisément parcequ'ils allaient dans leur attaque contre l'Eglise faire preuve d'une habileté ou d'une brutalité peu ordinaires. C'est grâce à un semblable renversement des notions et des mots que le loup jadis se défendait contre l'agneau ; à chaque lambeau de chair que le carnassier enlevait au pauvre porte-laine il pouvait se glorifier d'un succès dans la défense. Tels les maçons français à l'égard de l'Eglise depuis trente ans. Expulsion de Dieu des écoles : *défense républicaine*. Envoi des séminaristes à la caserne : *défense républicaine*. Impôt exorbitant sur les religieux : *défense républicaine*. Dispersion des congrégations, fermeture de leurs écoles, vente de leurs immeubles : *défense républicaine*. Séparation de l'Eglise et de l'Etat, inventaires, vols des presbytères, des évêchés et des édifices sacrés : *défense républicaine*, la dernière en date jusqu'à ce qu'une étape nouvelle soit franchie vers l'oppression des prêtres et des fidèles, vers la spoliation et la persécution, auquel cas ne manquera pas de surgir quelque nouveau défenseur de la République. Je comprends d'ailleurs qu'on aime autant se parer du titre de défenseur que de celui d'assaillant ; je comprends qu'on préfère s'auroéoler de la gloire de sauver la République plutôt que de celle de persécuter l'Eglise et de proscrire des innocents. C'est du hideux pharisaïsme. Mais quel est le scélérat qui ne s'abuse sur sa propre méchanceté, qui ne soit un hypocrite avec lui-même ?

Toutefois je m'explique moins qu'un stratagème si peu dissimulé ait si constamment réussi auprès de l'électorat français. Ce serait à faire douter de l'intelligence d'un peuple, qui passa longtemps pour le plus poli du monde, si l'on ne se rappelait à quelles méprises on s'expose en jugeant d'après les manifestations du suffrage universel, trop bien dénommé le mensonge et la duperie universels.

Il n'en reste pas moins vrai que le succès répété de cette grossière manoeuvre jetait un découragement profond dans le camp des bons. Au coeur des pasteurs en particulier, il portait une sorte de désespérance. Sentir que l'âme et la foi de ses ouailles étaient mises en un danger grave, que le culte de Dieu, la doc-

trine de Jésus-Christ, l'avenir du christianisme, le patrimoine moral accumulé par des générations de Saints et de Saintes depuis Remi et Clotilde jusqu'à Vincent de Paul et Marguerite Marie, l'héritage de gloire conquis sur tant de champs de bataille depuis Tolbiac jusqu'à Castelfidardo et Saint-Privat, sentir que toutes ces choses sacrées, dont on avait la garde, étaient journellement menacées par un gouvernement de médiocrités sectaires; être témoins des empiètements quotidiens d'un parlement haineux et tracassier sur le domaine religieux; puis dès qu'on s'avisait de crier à l'envahissement de la bergerie par les loups, être accusé de faire de la politique, d'entrer dans le jeu de la réaction, de lier partie avec les Vieux Régimes, de chercher noise à la République; puis voir ces effrontés mensonges sanctionnés régulièrement, tous les quatre ans, par le peuple, qui n'en saisissait pas le piège; solennellement approuvés par de prétendus sages, qui en prenaient occasion de conseiller encore une fois au clergé de se limiter à sa sphère spirituelle; souvent recevoir l'ordre de se taire de la part des autorités ecclésiastiques elles-mêmes, préoccupées d'éviter des repréailles et des ruines nouvelles, oui, en vérité, il y avait là pour des apôtres et des patriotes de quoi pleurer des larmes de sang, mais aussi de quoi désespérer et jeter le manche après la cognée. Voilà en même temps ce qui explique certains cris de triomphe que des évêques, comme Mgr Delamaire, ne purent contenir au moment où, avec la rupture du Concordat, ils sentirent les chaînes tomber de leurs bras et leurs lèvres se délier, au moment où ils pensèrent avoir recouvré leur liberté d'action et de parole pour flétrir enfin, comme elle le méritait, l'hypocrisie de ces Pharisiens de loge, qui, tout en faisant les bourreaux, tâchaient de persuader au reste du monde et jusqu'au Vatican lui-même que leurs victimes auraient eu bien tort de crier à la barbarie, puisqu'elles ne moissonnaient que ce qu'elles avaient semé, qu'elles ne recevaient que ce qu'elles avaient cherché et provoqué. Hélas! même au prix de tant de désastres matériels occasionnés par la séparation de l'Eglise et de l'Etat, on peut estimer que les évêques et les prêtres n'ont reçu qu'un semblant de liberté; que la compensation n'est pas à la hauteur des dommages; et que la déloyauté cynique des maçons au pouvoir n'est pas à bout de roueries et

d'entraves. Assurément, ils ont pu être dans l'illusion ceux qui ont chanté avec entrain l'hymne de la délivrance, ils ont pu prendre leurs rêves pour la réalité. Mais ces rêves, comme nous les comprenons !

Dira-t-on que j'exonère trop facilement le clergé et les catholiques de toute agression et de toute hostilité contre la République, considérée comme forme de gouvernement ? Mon Dieu ! Que nombre de prêtres, surtout parmi les plus âgés, qui avaient vécu des jours moins troublés, eussent gardé leurs sympathies à un Régime disparu ; que même, parmi les jeunes, beaucoup, sans avoir aucune attache dynastique et sans aucune prévention contre la forme républicaine de gouvernement, aient manifesté moins que de l'empressement à l'égard d'un Pouvoir, qui s'annonçait si mal avec un Ferry ou un Paul Bert, qui songerait à les en blâmer ? Qui songerait même à leur faire un reproche d'avoir favorisé plus ou moins ouvertement certains essais de réaction, qui promettaient à l'Eglise tout au moins une halte dans la persécution. Depuis quand fait-on un crime aux opprimés de préférer des libérateurs même hypothétiques à leurs bourreaux actuels ? Trouvera-t-on bien maladroits et bien obstinés ces catholiques qui, en face de l'ennemi, n'eurent pas le courage de sacrifier leurs préférences politiques et dynastiques ; qui, au lieu de faire bloc contre l'adversaire, aimèrent mieux s'éparpiller en de multiples bataillons, s'exerçant presque exclusivement les uns contre les autres ? Légitimistes, orléanistes, Bonapartistes, démocrates chrétiens, libéraux, nationalistes... autant de groupes qui, tout en prenant fait et cause pour l'Eglise, étaient loin d'exclure de leurs visées le succès de leur parti faisant ainsi rejaillir sur la religion leur impopularité et leurs échecs (1). Que ce morcellement des bons, en présence de l'armée compacte des méchants, ait été une cause sérieuse d'affaiblissement et de défaites, je ne le nie pas. Mais n'était-il pas

(1) "Ceux-là sont bien coupables envers la France et l'Eglise ; ils ont assumé une lourde responsabilité qui ont contribué de quelque manière à rendre suspect cet asile sacré, et qui l'ont indignement profané, en y apportant leur haine insensée, leurs grandes et petites ambitions, leurs grands et petits intérêts de parti. (Cal. Guibert, cité par P. Bureau. *Crise Morale des Temps Nouveaux*, note, p. 79).

fatal? Il ne dépendait de personne qu'en 1880 des Bourbons, des Orléans, des Bonapartes, des Républicains eussent déjà passé au Pouvoir. Aurait-on voulu que ces différents régimes, le régime monarchique en particulier, qui avait fait la plus grande partie de la glorieuse histoire de France, n'eussent pas laissé sur le sol gaulois des traces profondes et des sympathies indéracinables? Aurait-on voulu que ces vieilles familles, que les traditions les plus respectables unissaient à la royauté, qui avaient reçu d'elle leurs titres et leur illustration, renoncassent à tout espoir de restauration, et humiliassent leur blason devant l'avènement de quelques roturiers impies, portés au pouvoir par une vague populaire, et dont trop souvent l'arrogance faisait tout le mérite? Peut-on blâmer les membres mêmes du clergé de n'avoir pas vu sans regret s'effondrer une institution séculaire, qui, en dépit de quelques tracasseries et usurpations transitoires, avait élevé l'Eglise au rang de puissance d'Etat? N'existait-il donc aucune excuse pour que, au fond de leur âme et conscience au moins, ils préférassent le siècle de Louis XIV au siècle de Gambetta et de Ferry? Soit, répliquera-t-on, cette excuse, nous la leur accordons jusqu'à la manifestation de la volonté du Pape; mais, après l'ordre donné par Léon XIII d'adhérer loyalement à la République, nous ne pouvons que les plaindre de s'être attardés dans des espérances chimériques et dans une désobéissance, qui a définitivement paralysé la lutte pour le triomphe de l'Eglise. Là encore ne nous hâtons pas de porter des anathèmes. De loin, et en dehors du milieu psychologique, qu'il s'agit de juger, il est toujours facile de rendre des arrêts sans appel. Mais que ces arrêts tiennent compte des circonstances atténuantes il ne faut pas compter. Evidemment il ne s'agit pas de faire porter à Léon XIII la responsabilité de l'échec du mouvement qu'il tenta de lancer. Condamner la politique du Pontife, en l'accusant de libéralisme, ainsi qu'on vient de le faire dans un ouvrage récent, c'est une impiété et c'est en même temps une erreur. Léon XIII agit sagement. Il ne manqua ni de coup d'oeil psychologique, ni de prudence. N'ignorant pas quelles racines les régimes disparus avaient laissées dans les familles françaises, il se garda bien de heurter les sentiments intimes du moindre de ses fidèles. Non, il ne prétendit

nullement faire sa cour aux hommes du moment, en leur sacrifiant les maisons élevées par la Royauté. Non, ce n'est ni Constans, ni Spuller, ni Freycinet, ni Casimir-Périer, qui influèrent sur Léon XIII et lui arrachèrent son Encyclique aux Français ; ce fut l'intérêt de l'Eglise. Le successeur de Pie IX ne connaissait pas moins que l'auteur du *Syllabus* la perfide déloyauté de ses ennemis. Tout de même, il voulait leur enlever l'éternel prétexte de *défense républicaine*, contre lequel venaient se heurter les efforts les mieux calculés de sa diplomatie, en amenant les catholiques à se ranger *pratiquement* sur le terrain constitutionnel. S'il était un terrain où se put faire l'union, c'était celui-là ; il n'en existait pas d'autre ; s'il était une tactique, qui put ramener la victoire sous le drapeau des bons, c'était celle-là. Que le Pape eut le dessein formel de voir les fidèles suivre Sa direction, il n'y a aucun doute. Mais en père compatissant qui évite d'indiquer trop clairement à ses enfants certains jalons, de peur qu'ils ne s'en fassent des pierres d'achoppement, il n'ordonna pas au nom de la stricte obéissance, qui lui était due. Les réfractaires profitèrent de cette mansuétude pour méconnaître les intentions du Pontife, pour travestir ses conseils. Ils en appelèrent du Pape mal informé au Pape mieux informé ; ils l'accusèrent de sortir de son domaine spirituel, de vouloir faire de la politique dans un pays qui n'était pas le sien, en quoi il était loin d'être infaillible, ou simplement d'avoir la grâce d'état. De leur côté, les Francs-Maçons, qui ne redoutaient rien tant que le succès de cette stratégie pontificale, s'acharnèrent plus que jamais à fermer l'entrée de leur République aux catholiques, dociles à Léon XIII. Le mot ralliés ne tarda pas à prendre une signification plutôt grotesque ; et l'échec du ralliement est aujourd'hui entré dans l'histoire. Il a été dû sans doute à la méchanceté des uns, à la maladresse et désobéissance des autres ; mais aussi à ces fatalités historiques, dont j'ai parlé plus haut, et à ces préjugés contre l'immixtion du clergé dans la politique, préjugés quasi identifiés avec la mentalité française. Il y a dans ces différentes causes plus qu'une explication, il y a une excuse réelle. Dieu seul peut établir le degré de culpabilité qu'ont encouru la plupart des réfractaires. Sans excès de charité on peut présumer qu'il n'y a eu chez eux rien qu'une insoumission matérielle.

Quoiqu'il en soit, ne donnons pas dans le panneau, où les Maçons de France voudraient amener l'étranger en profitant des moindres apparences de rébellion ou même d'une légitime opposition à la forme actuelle du gouvernement pour publier par toutes les agences télégraphiques que les catholiques sont d'éternels mécontents, d'incorrigibles conspirateurs, qui n'ont que ce qu'ils ont cherché et provoqué. C'est là simplement une des mille formes de cette hypocrisie par laquelle ils s'efforcent de voiler la brutalité de leur haine. Ils sont d'autant plus odieux dans ces propos calomnieux, que la plupart d'entre eux se soucient de la République, comme de l'Empire du Grand Turc. S'ils tiennent à son existence, c'est qu'ils en tirent du bénéfice. Pour ce bénéfice, ils se font les valets de la maçonnerie et les exécuteurs de ses basses œuvres; comme pour un avantage supérieur ils se feraient les valets de l'autocrate de toutes les Russies. Il ne dépasse pas ce niveau l'idéal des prétendus hommes d'état, à peu d'exception près, que la secte a maintenus et maintient à la tête de la France. Pendant ce temps toutes les forces catholiques ou simplement honnêtes se sont usées en efforts souvent superbes, mais stériles. Magnifiques discours protestataires au Parlement et en dehors, campagne vigoureuse menée par une presse d'élite, éloquence, talent, vertu, dévouement, sacrifices d'hommes et d'argent, rien de cela n'a empêché le vote d'une seule loi impie, n'a enrayé un seul article du programme destructeur, arrêté dans les convents et les loges. Le spectacle a été des plus attristants. Que de cœurs n'a-t-il pas broyés? Pour en comprendre l'insondable amertume, il faudrait avoir vécu cette longue période où, comme le flux d'une marée irrésistible, l'impiété a grossi insensiblement dans les sphères gouvernementales, et les destructions ont succédé aux destructions avec une régularité désespérante, entraînant tout ce qui était cher à l'âme du catholique, il faudrait avoir suivi le progrès de cette universelle débâcle de l'organisation chrétienne, avoir enregistré dans sa mémoire cette série de défaites sur défaites; il faudrait avoir vu s'écrouler d'année en année tous les supports de l'ordre social, s'éteindre toutes les lueurs d'espérance, s'en aller tous les hommes, dont on attendait quelque secours, enlevés soit par la mort, soit par quelque catas-

trophe morale et politique, qui les rejetait dans l'ombre. L'impression a été assez analogue à celle qui envahissait l'âme des patriotes en 1870, alors qu'ils apprenaient avec une constance cruelle les humiliations de leur armée sur la frontière de l'Est. Seulement dans la guerre franco-allemande cette impression n'a duré que quelques mois; sous la troisième République, elle n'a pas encore cessé de meurtrir des millions de coeurs.

Si du moins les victoires des ennemis avaient été remportées dans un combat à découvert; si les Républicains avaient été d'accord avec le peuple, dont ils sollicitaient le mandat, il n'y aurait eu qu'à secouer la poussière de ses pieds sur un sol désormais maudit de Dieu, et à laisser la nation aux mains des gouvernants de son choix. Mais quelles qu'aient été les apparences, à l'étranger on en a comme un vague instinct et en France on en a la claire vision, non, la masse du peuple français n'a pas été avec les persécuteurs. D'abord les députés qui ont formé la majorité sectaire, n'ont jamais représenté la *volonté nationale*. Dans la *Revue des Deux Mondes* (1er août 1906) M. de Witt-Guizot a publié une statistique très étudiée des élus de mai 1906; il en a tiré la conclusion suivante: "La loi est faite et appliquée par un groupe, qui ne représente pas le tiers des citoyens adultes de la métropole. La chambre ne représente pas la majorité du pays; la majorité élue ne représente pas la majorité des votants (1). Ceci étant rigoureusement exact de toutes les consultations nationales, ainsi qu'on dénomme pompeusement ce jeu de cascade, nous voilà déjà édifiés sur la signification et la valeur représentative de la majorité parlementaire, qui vote et fait appliquer les mesures persécutrices. Nous voilà en mesure de répondre à ceux qui recourent sans cesse à cette majorité, comme preuve des dispositions anti-cléricales du peuple français. Quelle que soit la cause de cette anomalie, et dussions-nous l'attribuer en partie à des abstentions peu justi-

(1) "Les voix battues, c'est-à-dire les voix émises, mais perdues pour la représentation nationale, en un mot les voix devenues inutiles, sont au nombre de 3,479,998, et les électeurs non représentés au nombre de 5,937,708, soit 53,2 pour 100 du corps électoral. Enfin les 3,558,200 voix obtenues par les 395 députés de la majorité atteignent péniblement 32,2 pour 100 des inscrits et 40,7 pour 100 des votants." (Witt. Guizot).

fiables et pas seulement à une répartition absurde des collèges électoraux, elle serait, tout au plus, une preuve de l'indifférence du peuple, non de son hostilité à l'égard de la religion. En réalité le bloc haineux et sectaire ne représente qu'une infime minorité (car pour être complètement juste il faudrait encore en retrancher électeurs et élus qui n'ont pas d'autre malice que celle des moutons de panurge). Et puis par quels moyens équivoques n'est-elle pas obtenue? Quand les candidats blocards ont-ils posé clairement devant leurs électeurs la politique anti-religieuse, dont ils étaient les promoteurs? Jusqu'aux dernières élections au moins, ils ont soigneusement évité de dévoiler leurs secrets desseins; ils se sont contentés de leurrer le peuple par des promesses mensongères et de grands mots vides de sens. Ils lui ont juré d'écraser la Réaction, renaissante de ses cendres à chaque consultation électorale, et toujours menaçante pour la République; ils ont fait miroiter à ses yeux des réformes en faveur des classes ouvrières, mais qui ne pouvaient naturellement venir qu'après l'écrasement de la Réaction clérical; en attendant ils ont fait ressortir l'avantage d'être du côté du gouvernement et les inconvénients de lui être opposé. Telle Commune convoitait un pont; telle autre une gare de chemin de fer; cette troisième voulait une réparation à son clocher; cette quatrième lorgnait un bureau de poste. Le moyen d'obtenir ces faveurs n'était évidemment pas d'envoyer un mandataire clérical au Palais Bourbon. La tentation était forte de voter pour le blocard. Quant à la crainte qu'il nuisit à la religion, fi donc! Si quelques outranciers manifestaient des inquiétudes sur ce point, c'était uniquement par rivalité politique, c'était par haine de la République et par courtoisannerie pour le parti clérical. Le candidat en question avait souvent voté des mesures désastreuses; il avait voté, par exemple, les lois sur l'école neutre. Mais quel signe d'irréligion en ceci! Ne fallait-il pas assurer le respect de la conscience des enfants, qui n'étaient pas catholiques, et auxquels l'on ne pouvait pourtant refuser l'instruction due par l'Etat au moindre des citoyens? Allait-on par hasard l'accuser d'avoir approuvé la loi militaire envoyant les séminaristes au régiment! Mais quoi! Cette loi n'y envoyait-elle pas les futurs avocats, les futurs médecins, les futurs ingénieurs? N'y

envoyait-elle pas le fils du paysan, qu'elle privait d'un secours si nécessaire à la culture de sa terre? En y envoyant aussi les futurs curés, que faisait-elle autre chose que conserver le principe d'égalité, un de ces principes, base intangible de la République.

Allait-on lui reprocher la séparation de l'Eglise et de l'Etat! Encore un de ces crimes imaginaires dont les cléricaux tâchaient de salir les consciences républicaines. Mais en la votant, loin de détruire l'Eglise, ces intègres législateurs lui avaient rendu la liberté; ils avaient remis entre les mains du Pape la nomination des évêques; ils avaient rompu une union boîteuse et mal assortie. Que si les édifices sacrés n'avaient pas été dévolus aux catholiques, à qui la faute sinon à ceux-ci, qui avaient refusé de former des associations capables de les recevoir? En dépit de cette bouderie, le Pouvoir n'avait-il pas poussé la générosité jusqu'à laisser les Eglises ouvertes, et n'y célébrait-on pas le culte tout comme auparavant? De quoi les cléricaux avaient-ils donc à se plaindre. Evidemment leurs récriminations étaient inspirées par un tout autre motif que le zèle religieux, par leur indéradicible haine contre le régime républicain. N'oublions pas que la vie est complexe, que les choses ont plusieurs faces, qu'elles peuvent être envisagées sous des angles bien différents; qu'une même mesure peut être flétrie comme la dernière des infamies ou prônée comme un incomparable progrès de l'humanité. N'oublions pas que les superbes articles d'un Drumont ou d'un Veillot, mettant en une lumière si fulgurante l'ignominieuse servilité des députés blocards et les funestes conséquences de leur politique, n'étaient l'aliment intellectuel que d'une minorité; n'oublions pas qu'une presse effrontée et très répandue ne cessait d'endoctriner et de duper la masse. Les actes les plus repréhensibles du gouvernement n'arrivaient au peuple qu'à travers l'objectif de leur journal qui lui servait quotidiennement les arguments du genre de ceux que je viens d'esquisser. Puis voici la pression officielle, dont un étranger se figure difficilement la force, grâce à la centralisation napoléonienne, qui enserme de ses mailles les moindres coins et le plus humble citoyen de France; grâce à cette armée de huit cent mille fonctionnaires, grossie d'amis de fonctionnai-

res, de parents de fonctionnaires, d'aspirants fonctionnaires. Enfin, pour achever la victoire, le cambriolage des urnes au besoin et la falsification des scrutins.

Voilà quelques-unes des causes qui nous expliquent comment des ennemis acharnés de l'Eglise ont pu être maintenus au pouvoir pendant trente ans dans un pays en immense majorité catholique, comment des députés réellement impies ont été constamment élus par des circonscriptions électorales, où, comme dans les deux Savoies, la plupart des hommes fréquentent l'Eglise et s'acquittent de leur devoir pascal.

Le fait est acquis. C'est uniquement à force d'équivoques, de mensonges, de sous-entendus hypocrites que les valets de la maçonnerie ont escaladé le Pouvoir et y sont restés. C'est à l'insu de leurs électeurs, sans avoir posé la question, au moment où ils réclamaient leur mandat, qu'ils ont voté les mesures les plus despotiques; c'est en faussant la signification et la portée tyrannique qu'ils se sont ensuite efforcés de se justifier. Ce ne sera pas une des moindres anomalies de l'histoire de France qu'une persécution de cette portée et de cette grandeur ait pu s'organiser et se poursuivre, en pleine République, en dehors du peuple on pourrait presque dire contre l'opinion populaire (1). Dirait-on que ce sont là plutôt des moyens ou tout au plus des causes superficielles et secondaires

(1) Prétendre, par exemple qu'un Waldeck-Rousseau, qu'un Combes, qu'un Briand et un Mémeau avaient reçu mandat formel de la majorité du peuple français d'expulser les bons Frères et les bonnes Sœurs, de tuer l'enseignement libre, de bannir les prêtres de leurs presbytères, de profaner les églises par des inventaires inutiles, ce serait une énormité. Elle serait d'ailleurs contredite par la consultation que Waldeck-Rousseau s'imagina de faire auprès des conseils municipaux à propos de l'autorisation à accorder aux congrégations religieuses. On sait que la très grande majorité des municipalités fut en faveur de l'octroi ou autorisation au moins à un grand nombre d'elles. La vérité c'est que le peuple a vu toutes ces ruines avec une sorte de stupeur et une grande tristesse, sans s'apercevoir cependant que le remède à tant de maux était en lui-même, sans avoir la force de secouer cette espèce de charme dont ses maîtres le magnétisaient depuis trente ans, continuant à voter pour les sectaires par habitude, parce qu'il n'y avait pas autre chose et qu'enfin il fallait bien voter pour le gouvernement, puisqu'il était le gouvernement existant. Non, hélas! les excès des maçonnismes n'ont pas déterminé un mouvement populaire de réprobation. C'est une conséquence de l'affaiblissement de la foi. Mais encore un coup, indifférence ne dit pas fanatisme.

du succès de l'anticléricalisme. D'accord. Mais la cause profonde, je l'ai insinuée au début de cette étude, c'est celle de toutes les persécutions, c'est la méchanceté et la scélératesse rusée de certains hommes de talent, qu'offusquent la vérité et la vertu, fléaux redoutables qu'on dirait vomis par le puits de l'abîme. Je l'avoue pourtant, la méchanceté, même servie par de merveilleuses facultés, doit, comme le génie, pour donner sa mesure, trouver un milieu et des circonstances favorables. Ce milieu et ces circonstances, Gambetta et ses lieutenants les rencontrèrent dans l'état troublé de la France, qu'avaient préparé leurs prédécesseurs et modèles en impiété, depuis Voltaire et Diderot jusqu'à Proudhon et Renan; leur malfaisant génie s'y trouva à l'aise, et se hâta d'y exercer les ravages qu'on connaît. Dans les circonstances qui les favorisèrent, je n'ai pas de peine à inclure les divisions des bons, l'indifférence de la masse, et la veulerie d'une génération travaillée par l'amour des jouissances et l'âpre cupidité des richesses. Sans doute dans un peuple où la foi eut été encore très vive, la pratique religieuse universelle et la parole du prêtre docilement écoutée, ni Ferry ni Combes, ni Clemenceau n'eussent été possibles comme premiers ministres. De même si l'épiscopat et le clergé avaient eu le coup d'oeil pour prévoir, la liberté pour dénoncer vigoureusement le but où tendaient les sectaires; de même si les forces franchement catholiques, sous le commandement de leurs chefs naturels, avaient été cohérentes dès le début et avaient présenté un rempart sans fissure à l'ennemi. Mais j'ai montré que les conditions historiques, les liens du Concordat, et la mentalité française ne permettaient pas d'espérer un Windthorst ni un centre formé sur le modèle du centre allemand. Il y a des fatalités historiques, il y a des péripéties dans le grand drame, qui se joue à travers les générations humaines, dont la cause dernière n'est pas moins mystérieuse que celle de la prédestination de chaque homme. A propos de l'histoire des peuples, comme des individus, il faut toujours en revenir à la Volonté ou à la Permission du Créateur. Il faut toujours finir par s'écrier : *O altitudo!*

La conclusion c'est peut-être que le peuple français, à ce moment de l'histoire, était une proie facile pour les hâbleurs et les

tribuns de la coalition judéo-maçonnique. Il pouvait aisément être berné, saturé de mensonges, et se laisser prendre à l'amorce de quelques grands mots sonores, être amené à approuver, sans s'en rendre compte, les pires attentats contre ses biens les plus précieux. Mais de ce pauvre peuple, bien mieux que de celui qui contempla indifférent le supplice de Jésus de Nazareth, on peut dire qu'il n'a pas su ce qu'il faisait. Sa faiblesse et son ignorance n'excusent aucunement les malandrins qui ayant escamoté leur mandat à force d'hypocrisies, en ont abusé au détriment des intérêts vitaux de la nation. Mais l'heure de l'esprit des ténèbres ne sera pas éternelle. L'Eglise est encore trop vivante en France; les vertus héroïques y sont pratiquées par un trop grand nombre de fidèles pour que le Christ ne ménage pas tôt ou tard un relèvement à la patrie de Saint Louis et de Jeanne d'Arc. D'ailleurs pourquoi finir sur le bruit des défaites et des ruines? L'Eglise française n'a-t-elle pas remporté une superbe victoire dans le dernier conflit de la séparation? Au prix de pertes matérielles énormes n'a-t-elle pas écrasé l'esprit de division et de schisme? Un pays qui donne au monde un pareil exemple de désintéressement, de détachement des biens de la terre, d'union avec le Chef Suprême du troupeau de Jésus-Christ, ce pays-là n'est pas sur le point de cesser d'être catholique.

Jean Deylau.

(A suivre).

Les Théories de Monsieur Moloch



CE Monsieur Moloch, héros d'un des derniers romans de *Marcel Prevost*, n'a rien de commun avec le farouche Dieu des Phéniciens, dévoreur de victimes humaines. C'est simplement un chimiste adonné à l'étude des explosifs. Si le peuple a échangé son vrai nom de Zimmerman pour celui de Moloch, c'est par la corruption du titre de *dynamologue*, dont lui-même se plaisait à se parer. Donc Monsieur Moloch, professeur de l'Université d'Iéna, a fait la guerre franco-allemande de 1870; il s'est battu vaillamment; il a été blessé devant Orléans; une balle lui est entrée dans la sixième côte droite; elle y est restée même une dizaine d'années. Une fois extraite, il l'a fait suspendre à un fil d'argent dans son laboratoire à Iéna, et il a écrit dessous: don d'un français inconnu au Docteur Zimmerman très reconnaissant. Très reconnaissant il l'est en effet; car cette petite balle de chassepot l'a singulièrement éclairé sur l'horreur et l'inhumanité de la guerre. "Que des gens civilisés, comme vous et moi, s'écrie-t-il, puissent se battre l'un contre l'autre, parce que des imbéciles de diplomates, qui ne se battent pas, ont brouillé les cartes, c'est une pure monstruosité." Si du moins cette lutte barbare apportait quelque bénéfice au vainqueur. Mais il n'en est rien. Comme Monsieur Moloch souffre d'entendre ses élèves parler sans cesse d'impérialisme, de pangermanisme et de conquêtes nouvelles en France, en Danemark, en Suisse, en Autriche, dans le Levant, au Maroc. "Ah! qu'ils sont vains, répète-t-il, qu'ils ont mal étudié l'histoire des peuples. Ils s'imaginent que d'étendre sa fortune par la guerre assure un caractère de durée aux institutions des hommes. Et ni la chute de l'Empire d'Alexandre, ni celle de Rome, ni celle de l'Autriche, ni celle de

l'Espagne, ni celle de Napoléon n'ont pu les détromper. Ils croient aux choses que fonde la force brutale. Ils ne voient pas que l'épée détruit l'oeuvre de l'épée!"

Mais qu'est-ce que l'Allemagne a donc gagné à écraser la France! Elle a gagné à être plus menacée, parce qu'elle est devenue plus menaçante; elle a gagné les haines irréductibles de ses voisins, elle a gagné le poids intolérable d'une armée permanente de plus d'un demi-million d'hommes, elle a gagné de lourds impôts pour la fabrication de fusils et de canons; elle y a gagné un chauvinisme ridicule qui fait que les jeunes allemands se croient l'élite du genre humain, ne parlent que de la force allemande et de la supériorité allemande!

Ah! l'Allemagne des reîtres, l'Allemagne brutale, l'Allemagne caporalisée, l'Allemagne prussianisée, non, non Monsieur Moloch ne l'aime pas. En revanche! comme il aime l'Allemagne de la pensée. Ecoutez-le: "Allemagne, ta vraie royauté n'est pas celle des armes. Tes guerriers sont patients, disciplinés; mais c'est leur honneur, ils n'aiment pas la guerre. Le sceptre de la poésie et de la pensée, nous ne voulons pas le changer contre le sceptre vain qu'ont porté les barbares, tels que Gengis-Ran!... Allemagne du rêve, de la pensée, de l'analyse, ô vraie, sainte Allemagne, je reste ton chevalier."

Un jeune Français du nom de Dubert, qui a entendu Monsieur Moloch n'est pas long à partager ses idées. Comme pour paraphraser le couplet du chimiste, il s'écrie à son tour: "L'Allemagne des reîtres est une fausse et passagère Allemagne. L'Allemagne véritable, l'Allemagne éternelle, c'est l'Allemagne de Kant, de Schopenhauer; c'est l'Allemagne de Charlotte et de Werther, l'Allemagne de l'Intermezzo... C'est l'Allemagne de l'immortel magicien des sons qui, dans le plus émouvant des arts, sut résumer tous les autres. Périssent l'Allemagne des reîtres; et tous les peuples du monde saluant cette patrie privilégiée de la pensée et de l'harmonie s'écrieront comme Moloch: Chère Allemagne!... Malheureusement notre jeune artiste est ramené tout-à-coup de son envolée au ciel de la paix et de l'art par le tapage du *Sedanstag*. Oui, Dubert se trouve en Allemagne le 2 septembre, anniversaire de la fatale journée de Sedan où tombèrent dans la poussière 17,000 français, et où les 117

survivants durent amener aigles, enseignes, armes, épées aux pieds de Guillaume, roi de Prusse, et futur empereur de la Confédération germanique. Journée terrible pour les Français; mais pour les Allemands quel triomphe! Aussi quel aspect différent ne prend pas l'anniversaire de cette date en deça ou au-delà du Rhin. En deça "Jacques (le prolétaire français) vieilli pousse la charrue ou tourne l'outil comme les autres jours, tandis que Michel (prolétaire allemand) habillé de drap, et ceinturé de lauriers, Michel décoré de croix et de médailles va trinquer sa chope contre celle du prince Otto, dans la salle des cerfs, et, s'en retourne avec un thaler de plus dans sa poche. Vétéran de France, il ne fallait pas être vaincu!"

Allez donc dire à toute cette population en liesse qu'elle devrait respecter le deuil de ses voisins; allez donc lui dire que ses fanfares, ses discours patriotiques, ses clameurs, ses salves de canons ne fêtent que le triomphe de la force barbare, ou la fortune aveugle des combats!

Force brutale, ou hasard aveugle, peu importe, le combat de Sedan n'en marque pas moins l'avènement du peuple allemand à la gloire, à la fortune, à la domination. Il est donc juste que ce peuple chôme ce jour anniversaire de sa résurrection; il est juste qu'il apprenne aux garçons et fillettes des pensionnats à le célébrer, "il est juste qu'il coule dans le bronze l'image des artisans de sa fortune, il est humain que son enthousiasme éclate, quand on lui montre ces images au milieu d'un concours de peuples!..." Ne lui dites pas qu'il eut suffi peut-être que l'empereur Napoléon III ne souffrit pas de la pierre pour que la victoire changeât de côté. Le destin des peuples tient à de pareils riens. Il eut suffi aussi que Grouchy arrivât une heure avant Blücher à Waterloo, pour que Napoléon, au lieu de Wellington eut le gain de la journée. *Pavie, Waterloo, Sedan*, ce sont évidemment des dates, qui ont changé le cours de l'histoire. Personne ne peut prédire quel eut été ce cours, si la victoire eut souri à François 1er et aux deux Napoléons au lieu de sourire à Charles Quint, Wellington et Bismark. Comme le note si bien notre romancier, "le destin c'est la cause imprévue, inestimable à l'avance qui finit par faire pencher l'événement. Le destin c'est Jeanne d'Arc, c'est Guillaume le Conqué-

rant, c'est Bonaparte, c'est Bismark... A l'ordinaire l'histoire n'est qu'une résultante d'infiniment petites forces où chaque individu même celui qui est au gouvernement n'a que la part d'une composante élémentaire. Mais à certaines heures naissent des hommes qui résument en eux une force capable d'intégrer, d'orienter toutes les autres forces élémentaires de la nation. Ceux-là changent vraiment le destin des peuples et du monde, ou plutôt ces hommes sont le Destin." C'est ainsi que Bismark fut le Destin de l'Allemagne.

Que Monsieur Moloch ne vienne pas parler de l'abolition du Sedanstag; qu'il ne vienne pas dire qu'en s'imposant la discipline prussienne et en faisant un effort militaire immense l'Allemagne a pâti et s'est ruinée! N'est-ce pas au contraire depuis ce jour que l'univers est devenu tributaire du commerce allemand, de l'industrie allemande, de la science allemande. Qu'y faire; c'est une loi providentielle que les nations ne s'élèvent ou ne s'abaissent que par les armes. Même sur les arts les armes ont une influence incomparable. N'est-ce pas à la suite des superbes triomphes de Marathon, de Salamine, de Platée que surgit la pléiade d'écrivains et d'artistes grecs, qui ont fait l'éducation littéraire des autres peuples? Le siècle d'Auguste ne vient-il pas après les merveilleuses luttes de la République romaine pour l'empire du monde? Le siècle de Louis XIV ne vit-il pas sa splendeur à la fois de ses guerriers et de ses écrivains fameux?

Les Pacifistes peuvent en prendre leur parti, le rôle des armes n'est pas fini en ce monde. N'est-ce pas les armes qui ont amené le Japon au premier plan de l'Histoire?

Après avoir raconté la chute de Bonaparte à Waterloo, V. Hugo ajoute: Dieu avait assez de cet homme! Pouvons-nous dire après Sedan que Dieu avait assez de la France! Il est certain que depuis cette date la France, tout en restant grande Puissance, n'a pas repris son rang prédominant dans le monde. Si sa voix est encore écoutée dans le conseil des nations, c'est parce qu'elle est appuyée par la voix de peuples alliés. L'humiliation d'une défaite comme celle de Waterloo, de Sedan, de Moukden, a des conséquences lointaines. Elle pèse sur chaque nouvelle génération "non pas comme une commémoration his-

torique, mais comme une dure loi du présent." Dubert, qu'offusquent ces manifestations de joie allemande, essaie de se raisonner : il se demande en quoi après tout il est intéressé dans un événement qui a eu lieu avant sa venue au monde. Vainement ! Il n'est pas un isolé ; il fait partie d'un groupement d'une patrie ; et l'humiliation lui en a en quelque sorte été transmise avec le sang. Il la porte dans ses veines et au plus intime de lui-même. Du moins que n'oublie-t-il ? "oublier ? comment le pourrai-je ? Le vainqueur chaque année me crie : "à cette date, je t'ai frappé, je t'ai terrassé, et tu ne t'es pas relevé depuis, et je ne tolérerais pas que tu te relèves..." Aussi devant cet insolent triomphe de ses vainqueurs qu'il ne peut pas ne pas sentir comme une blessure aussi à son honneur, Dubert n'est plus capable de demeurer en Allemagne ; il se sent pris par l'instinctif et atavique amour du pays natal... La France surgit à son regard et semble l'appeler impérieusement. Elle est la vaincue, c'est vrai, mais elle n'en reste pas moins la terre maternelle pour ses enfants ! Et puis elle est encore si belle, la chère et douce France "avec ses coteaux, ses champs, ses vergers, et ses vignes ; avec ses villages aux clochers d'ardoise, avec son ciel tempéré sous lequel un air léger circule, avec ses habitants sobres et gais que ne grèvent pas de pesantes nourritures et dont l'âme s'affiné aux arômes du vin... Elle est si belle la chère et douce France, là-bas, dans le fond de l'horizon où s'exaltent les tours et les flèches des grandes cathédrales, Reims, Chartres, Notre-Dame de Paris, épopées de pierre où le gothique lui-même s'est discipliné à la loi d'ordre, de goût, et de mesure qui règne sous le ciel privilégié..." Dubert ne résiste pas à la vision tentatrice. Il rentre en France laissant Moloch à ses théories et à ses explosifs, et les cœurs se tons à leur joie tapageuse. C'était bien le parti le plus sage.

Ivan Raille.

Montréal, septembre 1907.

En Chaldée

(Suite et fin.)

La diplomatie au XVe siècle avant notre ère.

A la fin du 18e siècle nous possédions sans doute certaines notions sur l'histoire de l'Egypte et des monarchies de l'Asie antérieure, c'est-à-dire nous savions ce que les anciens auteurs et la Bible en particulier nous en avaient dit. Les découvertes contemporaines ont accru nos connaissances sur ces matières au-delà de ce que nous n'aurions jamais osé espérer. Grâce au déchiffrement des inscriptions, nous connaissons maintenant presque par le menu les événements qui ont marqué l'histoire de ces anciens empires, l'état militaire, social et religieux des peuples qui les composaient. Si nous savions comment les maîtres de ces pays se traitaient en temps de guerre, nous ignorions à venir jusqu'à ces dernières années quelles relations ils pouvaient entretenir aux périodes pacifiques, et s'il existait à ces époques reculées quelque chose qui ressemblât à notre diplomatie moderne. Une récente et heureuse trouvaille est venue jeter une lumière tout à fait inattendue sur un côté intime du monde oriental. Il s'agit de tablettes cunéiformes trouvées, en 1887, dans les ruines de Tell-el-Amarna, localité à l'est du Nil, dans la Haute-Egypte (environ 150 milles au sud du Caire), une collection d'archives dont une partie est la correspondance diplomatique échangée entre Aménophis III et Aménophis IV, pharaons de la XVIIIe dynastie, et les rois indépendants de l'Asie occidentale, comme Burnaburiyas, roi de Babylone, Assourouballit, roi d'Assyrie. Les autres tablettes sont des lettres écrites à ces mêmes pharaons ou à leurs grands offi-

ciers par des chefs ou gouverneurs de la Phénicie et de la Palestine, alors sujets de l'Égypte. Plusieurs de ces lettres sont écrites de Palestine, de Jérusalem même, et nous fournissent des renseignements pleins d'intérêt sur le pays de Chanaan à une époque peu antérieure à l'établissement des Hébreux en cette contrée. En effet, cette correspondance, qui date de 33 ou 34 siècles, est contemporaine du séjour des Israélites en Égypte et précède environ 200 ans leur exode vers la Palestine.

Ces documents furent découverts accidentellement par une pauvre paysanne égyptienne dans les ruines d'une ville qu'avait fondée Aménophis IV sur le site actuel de Tell-el-Amarna; ils semblent même avoir été transférés de Thèbes dans cette nouvelle ville, dont il avait fait sa capitale. Des fellahs égyptiens, soupçonnant l'importance de ces tablettes, les offrirent en vente, et c'est ainsi qu'elles parvinrent à la connaissance du public. A l'exception de quelques-unes qui furent achetées par des particuliers, elles sont aujourd'hui en possession des Musée de Berlin, de Londres et de celui de Ghizeh, près du Caire.

Les textes originaux de ces lettres furent publiés et traduits en 1892. L'écriture en est en caractères cunéiformes, et la langue dans laquelle elles furent rédigées, ce que nous appelons aujourd'hui la langue diplomatique, est celle de Ninive et de Babylone, ou simplement l'assyrien. C'est la source la plus importante qui ait encore été découverte et la plus propre à satisfaire notre curiosité d'apprendre, au bout de 3300 ans, quelles pouvaient être la nature et l'étendue des relations internationales de cette vaste partie du monde asiatique, dont la civilisation déjà si remarquable dès cette époque, n'a pas peu contribué au développement intellectuel des peuples de l'Europe.

Les pharaons et les rois asiatiques n'avaient pas d'ambassadeurs accrédités, à poste fixe; mais ils entretenaient des relations d'amitié officielle par l'envoi constant de messagers porteurs de lettres royales. Souvent, un ambassadeur retourne chez son maître accompagné d'un messenger du prince vers lequel il avait été député.

Alors comme aujourd'hui l'échange de relations diplomatiques était de rigueur en certaines circonstances. Ainsi, on en-

voyait un messenger à l'occasion de la maladie d'un roi, de la naissance ou de la mort d'un prince royal. Le roi d'Egypte lui-même, quoiqu'il semble moins se gêner sous le rapport de l'étiquette que les souverains asiatiques, parce qu'il est plus puissant qu'eux, ne peut cependant manquer à cet usage sans blesser la susceptibilité de ses confrères, qu'il lui faut apaiser par des explications diplomatiques et par des présents, en leur distribuant de l'or, par exemple, dont ils se montrent en général très avides.

Les ambassadeurs sont reçus avec de grands égards. Il est d'usage que les souverains les admettent à leur table; s'ils manquent à ce point de l'étiquette, ils doivent en donner la raison. Burraburiyas, roi de Babylone, n'ayant point rendu cet honneur à un envoyé du pharaon, s'en excuse sur une maladie qui l'empêchait lui-même de manger. On ne devait pas cependant retenir inutilement l'ambassadeur, mais régler promptement les affaires avec lui, et le renvoyer accompagné d'un messenger. Voilà ce qu'exigent la courtoisie diplomatique et les souverains asiatiques dans leurs relations officielles avec le roi d'Egypte ne lui permettent point, malgré sa supériorité, de les traiter en inférieurs; ils exigent, au besoin, hommage pour hommage: "Pourquoi, lui dit l'un d'eux, ne m'envoies-tu pas à moi des huiles (parfumées), alors que j'ai satisfait tes désirs. Ne t'ai-je pas envoyé un vase d'huile excellente à répandre sur ta tête quand tu vas t'asseoir sur ton trône royal?"

Il est évident que les monarques asiatiques ne prennent pas le potentat de la vallée du Nil pour un être surhumain, le dieu soleil, à l'exemple de ses sujets égyptiens. Burraburiyas, roi de Babylone, en use même plus que familièrement avec Aménophis IV: "Que mon frère m'envoie beaucoup de bon or que je puisse employer pour mes ouvrages. Et pour l'or que mon frère m'envoie, qu'il ne s'en repose sur aucun trésorier; que mon frère le voie, que mon frère le scelle et l'expédie. L'or que mon frère a envoyé précédemment, et que le trésorier de mon frère avait scellé et expédié, sans que mon frère en fut témoin, X mines qu'on m'apportait pour objets (à fabriquer), quand j'en vérifiai le poids, ne se trouva pas complet." Voilà Aménophis bien averti; il fera mieux dorénavant de voir lui-même

aux affaires et de ne s'en rapporter qu'à lui seul en semblable occurrence; ou... , peut-être, d'agir plus loyalement à l'avenir.

Dans cette même collection de lettres de Tell-el-Amarna se trouve une lettre d'Aménophis III, par laquelle il demandait à Kallimina-Sin, le prédécesseur de Burraburiyas, une princesse babylonienne pour le harem royal. Le ton de la lettre du roi d'Egypte est pressant; si Kallimina-Sin ne se rend pas à son désir, ses intérêts matériels en souffriront.

“L'histoire de cette négociation matrimoniale est curieuse, dit le P. Delattre dans un compte rendu qu'il a publié de ces documents de Tell-el-Amarna. Kalimma-Sin voulait bien accorder une princesse babylonienne, à la condition toutefois de recevoir en échange une fille des pharaons. Mais cet honneur lui est refusé comme incompatible avec la règle, oubliée plus tard en faveur de Salomon, de ne jamais marier de princesses pharaonique en dehors de l'Egypte. Kalimma-Sin répondit d'abord avec fierté que si le pharaon gardait sa coutume, lui-même garderait sa fille. Puis songeant que c'était renoncer à un commerce lucratif avec l'Egypte, il écrivit sèchement au pharaon qu'il pouvait faire prendre la princesse. Voilà, je pense, un des plus anciens mariages politiques, ou plutôt commerciaux, dont l'histoire fasse mention.

“Il se produisit à cette occasion un incident baroque, dont l'histoire se dégage de la lettre d'Aménophis III. Une soeur de Kalimma-Sin avait été donnée par son père à ce pharaon. Or Kallimma-Sin ayant une fois chargé des messagers qu'il envoyait en Egypte, de voir sa soeur et de l'entretenir en son nom, aucun d'eux ne put la reconnaître dans la personne qui leur fut présentée. Kalimma-Sin s'autorisa aussi de ce désagrément pour refuser la princesse que lui demandait Aménophis III. “Tu veux ma fille pour mariage, lui écrivit-il, et cependant ma “soeur, que mon père t'a donnée par bienveillance pour toi, “personne maintenant (parmi mes messagers), qu'elle vive ou qu'elle soit morte, ne l'a vue.” Au dire d'Aménophis, cela ne prouvait rien, car, assurait-il, parmi les messagers nul n'avait connu personnellement la princesse babylonienne, ni ne pouvait constater son identité. Si Kallimma-Sin voulait que sa soeur fut reconnue, il n'avait qu'à mieux choisir ses hommes. Mais

Kallimma-Sin ne veut rien entendre. 'Etais-ce parti pris? Il répond qu'à la place de sa fille on présentera à de nouveaux envoyés une femme du pays de Gagaya, ou de Khanigalbi ou d'Ugarit, et qu'on n'y verra pas plus clair. On ignore ce qu'il en advint. Ce qui semble certain, c'est que la femme en question avait eu, malgré la noblesse de sa famille, une position assez effacée dans le sérail pharaonique."

Nous voyons, dans cette même correspondance, que les égaux se traitent en frères, les rois comme les autres. Si le roi d'Egypte écrit à un prince syrien, il lui donne le titre de fils; les grands officiers égyptiens emploient la même épithète quand ils écrivent aux préfets chananéens, mais ces derniers et les fonctionnaires égyptiens de moindre importance se nomment frères.

Les lettres des souverains asiatiques sont toujours précédées de la formule suivante:

"Au roi du pays du Micri (Egypte), mon frère, il est parlé en ces termes: Le roi du pays d'Alasiya, ton frère. Il y a salut (paix, prospérité) pour moi. A toi salut. A ta maison, à tes femmes, à tes enfants, à tes chars, à tes nombreux soldats, à tes terres, à tes officiers, salut soit à un haut degré."

Le roi d'Egypte répond:

"A Kallimma-Sin, roi du pays de Karduniyas (Babylonie), mon frère, il est parlé en ces termes: Nipmuaria (Aménophis III), grand roi, roi du pays de Micri, ton frère. Il y a salut chez moi. Qu'il y ait salut chez toi. Salut soit à un haut degré à ta maison, à tes femmes, tes enfants, tes officiers, tes chevaux, tes terres. Il y a salut pour moi; il y a salut à un haut degré pour mes femmes, mes enfants, mes officiers, mes chevaux, mes chars, mes nombreux soldats, et dans mes terres, il y a salut à un haut degré."

"En dehors de la suscription, ajoute le P. Delattre, on s'exprime dans un langage très simple, et sans cérémonie. Grieffs diplomatiques et autres, échanges de produits divers, affaires d'or sollicité et de mariages princiers, satisfaction à donner pour trafiquants nationaux pillés ou tués en territoire égyptien, tout cela se traite pêle-mêle. On consacre peu de phrases à chacun de ces objets. L'ambassadeur qui apporte une lettre

est apparemment chargé d'en développer et d'en appuyer le contenu. Les lettres se terminent d'ordinaire sans formules cérémonieuses, par l'énumération des présents envoyés."

Les lettres des rois orientaux, de même que celles écrites de la Palestine, ne portent jamais de date précise, mais le lieu de provenance y est toujours indiqué.

La seconde série des documents de Tell-el-Amarna comprend un nombre considérable de lettres par les chefs-syro-palestiniens aux mêmes pharaons (Aménophis II et Aménophis IV), ou à leurs grands officiers, et les communications dont ils étaient l'objet de la part des autorités égyptiennes; la Palestine et la Syrie faisaient alors partie de l'empire égyptien.

Ces lettres contiennent des détails très curieux sur l'état de ces contrées au 14^e siècle avant notre ère, sur les peuples qui l'habitent, les langues qu'on y parle, sur la nature et l'étendue du commerce phénicien, et nous font voir comment l'Égypte entendait le fonctionnement administratif d'une province. Elles portent la signature de soixante-dix à quatre-vingts chefs chananéens, et forment une correspondance assez volumineuse, provenant particulièrement des villes de Gaza, Ascalon, Jaffa ou Joppé, Akka (Saint-Jean-d'Acre), Tyr, Sidon, Beyrouth, Gébail, Soumra, situées sur le littoral de la Méditerranée, et dont les noms reviendront si souvent dans l'histoire du peuple hébreux; dans l'intérieur, de Magiddo, que la Bible place dans la plaine d'Esdrédon, au pied du Mont Carmel; d'Azor, dans le territoire de la tribu de Néphthali; d'Aïalon, chef-lieu entre Jérusalem et Jaffa, et enfin de la ville de Damas, dans l'Anti-Liban. Nous avons de Rib-Adda seul, préfet de Byblos, une cinquantaine de lettres.

Le pays de Chanaan paraît jouir alors d'une certaine liberté politique, mais il était fractionné en plusieurs petits royaumes. Chaque ville, presque chaque village, avait son roi. Ces roitelets, gouverneurs ou préfets, quelle que soit la qualité qu'on veuille leur donner, étaient tous indigènes et tributaires de l'Égypte. Les pharaons se contentaient d'y placer des officiers militaires et de grands fonctionnaires ou inspecteurs, qui exerçaient une surveillance générale sur tout le pays et qui leur

rendent compte, dans leurs missives, de ce qui s'y passe. Des messagers apportent aux uns et aux autres, comme aux chefs indigènes, les ordres du pharaon. Ces chefs doivent garder pour le roi d'Égypte le territoire qu'ils administrent. La formule: "Je garde le territoire qui est près de moi" revient aussi souvent dans leurs correspondances que les demandes de soldats qu'il font au pharaon ou à ses hauts dignitaires, pour les aider à se défendre contre les agressions de leurs voisins ou pour les attaquer eux-mêmes sans doute avec plus de chance de succès; car tous ces princes locaux ne font que se quereller, guerroyer entre eux. A ces sollicitations, le monarque africain, fait généralement la sourde oreille, ou il répond: "Défend-toi toi-même." Pourvu qu'il reçoive hommage et tribut, il n'a cure du reste. Dans les cas extrêmes, il enverra une petite troupe de 20, 40 à 200 hommes. La présence de ces soldats chez un chef chananéen témoigne de l'intérêt que le roi d'Égypte prend à ses affaires, ce qui lui vaut une considération et un appui moral considérables. L'entretien de ces auxiliaires revenait naturellement à celui qui les avait demandés. D'ailleurs, tous ces chefs ou préfets de Chanaan sont obligés d'héberger et de nourrir les inspecteurs, les officiers militaires et les messagers du pharaon, et il semble en effet qu'ils les reçoivent avec de grands égards et s'empressent de prévenir leurs désirs. Ils savent que ces dignitaires ont l'oreille du roi et qu'il y va de leur intérêt d'être bien notés par eux. Azirou, gouverneur du territoire d'Amurri, au nord et non loin du Liban, un des plus puissants chefs de Chanaan, écrit à Doudou, inspecteur, qu'il nomme son père: "Quoi que désire le roi mon seigneur, qu'il le mande et je le donnerai. De plus, tu es mon père... et quoi que désire Doudou, mande-le, et je le donnerai, ma maison est ta maison, et les terres d'Amurri sont tes terres." "Le roi, d'un autre côté est comme le soleil, issu du ciel, comme les dieux. Nous ne pouvons négliger l'ordre du roi mon seigneur, et de l'inspecteur qui est placé au-dessus de moi." Je ne retiens pas ce que désire mon inspecteur", écrit un certain Labaa.

Si un chef chananéen croit devoir se justifier de quelque accusation portée contre lui auprès du roi, ou s'il désire lui confirmer ses sentiments de soumission et de dévouement, il en

appellera au témoignage de l'officier égyptien, termine sa lettre par cette phrase: " Interroge mon inspecteur ", si, naturellement, il est en bons termes avec lui.

Tout ce que produisait le pays de Chanaan était matière à tribut. Le gouverneur de Tyr, Abi-Milki, envoie du cuivre; Riba-Adda, préfet de Byblos, de l'orfèvrerie, or et argent. D'autres des chars, des chevaux, des bois de construction, des parfums: des résines, des amandes, des dattes, de l'huile, du vin, choses dont la région était bien pourvue, suivant ce qu'en atteste la Bible et une inscription égyptienne, d'une date non postérieure à celle des lettres de Tell-el-Amarna. Les représentants du pharaon percevaient le tribut que des chameaux rendaient en Egypte, ou allait le porter soi-même jusqu'au roi. Les vassaux des villes cotières faisaient parvenir le leur au moyen de la flotte phénicienne, dont il est souvent fait mention dans cette correspondance. Si un tributaire est en retard ou s'il montre de la mauvaise volonté à s'acquitter, ce qui arrive assez souvent, il reçoit des avis que, en homme sage, il fera bien de ne pas dédaigner. Ainsi, un inspecteur écrit au préfet de la ville d'Ammia, au nord du Liban, qui semble peu empressé de se rendre à sa demande, une lettre qui se termine par ces mots dont il saisira facilement la signification: " Sache que le roi est en bon état, comme le (dieu) soleil dans le ciel; que ses soldats et ses chars nombreux sont en très bon état."

Dans une lettre cunéiforme trouvée en Egypte, il en est une signée par Arad-Hiba, préfet de Jérusalem, dans laquelle il est question de Zimrida, de Lachis, dans la Palestine méridionale, et une missive de ce dernier personnage adressée au roi d'Egypte faisait également partie de la correspondance de Tell-el-Amarna. Le 16 mai 1892, on trouvait à Lachis même une lettre aussi en caractères cunéiformes et de cette même époque, qui parle du même Zimrida.

Récentes et dernières découvertes.

En 1885, M. Marcel Dieulafoy, ingénieur des ponts et chaus-

sées, faisait d'importantes découvertes à Suse (1), capitale de l'antique pays d'Elam, en trouvant et mettant au jour les palais de Darius 1er et d'Artaxerxès II, prince de la famille des Achéménides. Il rapporta une quantité considérable d'objets d'art les plus curieux et des spécimens de l'ancienne architecture persane, qui sont aujourd'hui déposés au musée du Louvre, dans une salle spéciale. Les fouilles de M. Dieulafoy ont encore ceci de remarquable, qu'elles ont jeté beaucoup de jour sur les récits du livre d'Esther. Le savant ingénieur français avait déjà accompli, en 1881, une expédition archéologique en Perse qui avait eu un retentissement plus qu'ordinaire. Mme Dieulafoy, d'ailleurs, avait accompagné et vaillamment secondé son mari dans ses voyages de découvertes, et il faut lire la relation si palpitante d'intérêt qu'elle a donnée de ces deux campagnes, la première dans *La Perse, la Chaldée et la Susiane*, 1887, la seconde, *A Suse, journal des fouilles*, 1888, pour savoir au prix de quels obstacles, de quelles contrariétés, de dangers même, ils ont pu exécuter leurs travaux.

A venir jusqu'à la date de l'aperçu historique que nous venons d'en donner, c'est aux Français et aux Anglais que revient le mérite des grandes découvertes accomplies en Orient. Mais, depuis, d'autres peuples, les Allemands et les Américains, ont voulu eux aussi, avoir leur part de gloire dans ces recherches scientifiques. Pendant que MM. Moritz et Kaldewey, à qui M. L. Simon, de Berlin, avait avancé les fonds nécessaires, pratiquaient des fouilles, en 1886 et 1887, à Sourgoul et à El-Hibba, dans les parties marécageuses de la Basse-Chaldée, il se constituait aux Etats-Unis sous les auspices de l'Université de Philadelphie, un *Babylonian Exploration Fund*.

Dès l'été de 1888, une commission scientifique, sous la direction du Dr Peters, se dirigeait vers l'Orient, en destination de cette vieille Chaldée, redevenue célèbre, et atteignit Niffer ou Nouffar, l'ancienne Nippour, presque à mi-chemin entre Baby-

(1) Suse, au milieu d'une plaine fertile, sur l'Elaeus, doit son nom aux lis, appelés "suson" en langue persane, qui fleurissaient sur les bords de cette rivière. Après la prise de Babylone, la Susiane fut incorporée par Cyrus à l'empire de Perses.

lone et Warka, où Loftus avait déjà fait des fouilles. Ce ne fut toutefois qu'en février 1889 que l'on put commencer les travaux, et encore fallut-il les interrompre au mois dernier; mais pendant ce temps pas moins de 400 hommes manoeuvrèrent la pioche et la pelle. La partie que Loftus avait déjà explorée se trouvant être la nécropole, elle fut laissée de côté et la commission ne s'occupa que des ruines proprement dites de l'ancienne ville et de celles du temple de Bel, le dieu local de Nippour. Le résultat de cette première campagne n'offre rien de remarquable, mais les travaux ayant été repris et poussés avec vigueur pendant les années 1894 à 1896 sous la direction du Dr Peters, de M. Haynes et du professeur Hilprecht, ils ont été suivis de découvertes si extraordinaires que, si elles sont trouvées exactes, vont modifier considérablement encore l'histoire des premiers empires connus.

Tout ce que nous pouvons dire maintenant comme certain, c'est que Nippour, comme Babylone, étaient des villes de la plus noire antiquité. La Chaldée et la Babylonie comptaient évidemment des siècles de civilisation au moment où les pyramides d'Egypte étaient choses nouvelles. La Bible, d'ailleurs, dans le peu qu'elle nous raconte touchant la dispersion des peuples post-diluviens, nous laissait pressentir qu'il en avait été ainsi, puisque c'est dans les plaines arrosées par le Tigre et l'Euphrate qu'elle place la fondation d'un premier empire.

Les fouilles ont livré en tout trente mille tablettes de diverses dates. Ces tablettes comprennent des syllabaires, des lettres, des listes chronologiques, des fragments d'histoire, d'astronomie et des textes religieux, des inscriptions d'édifices, des tablettes votives, dédicatoires, des inventaires, des contrats, etc. Le savant professeur américain espère qu'à l'aide de ces nouveaux documents, on pourra écrire du commencement à la fin l'histoire de Babylone. Des explorations antérieures nous avaient fait connaître le nom de Sargon 1er ou l'Ancien, avec l'année 3800 avant notre ère pour l'époque de son règne. Les textes nous apprenaient également que ce vieux roi, de race sémitique, avait été le Charlemagne de son temps: grand conquérant, bâtisseur actif, ami de la science, et que ce fut lui aussi qui assura la prépondérance de l'élément sémitique sur

les Chamites de la Chaldée. M. Hilprecht a même trouvé, à une certaine profondeur des fouilles, des briques portant le nom de Sargon 1er, ce qui établit définitivement le caractère historique de ce prince et de son empire sémitique, ce dont quelques-uns doutaient encore. Les directeurs des travaux ayant continué cependant à creuser au-dessous des murs et des plateformes construites par ce prince et par son fils et successeur Naram-Sin, découvrirent d'autres murs et d'autres fondations appartenant à une ville plus ancienne. Ces fondations sont de 16 pieds plus basses que le niveau du désert, et sont construites en briques de vingt pouces carrées, peut-être les plus grandes dont on se soit jamais servi. Ces nouvelles fouilles ont livré, entre autres objets, des vases brisés, des briques et des tablettes d'écriture cunéiforme, et c'est par l'étude que le savant américain a faite de ces dernières inscriptions qu'il a cru reconnaître l'existence d'une longue série de rois qui auraient régné à Nippour et à Tell-Loh avant Sargon l'Ancien. Il cite même le nom d'un de ces princes, Lugal-Zaagise, comme ayant vécu entre 4000 à 4500 ans avant Jésus-Christ, et qu'il donne aussi comme sémite.

On a aussi trouvé quantité d'objets en pierre, en bronze et en fer, des ornements en or et en argent, des jouets, des armes, des poids et des vases en terre cuite de toute espèce. Le Dr. Peters, prédécesseur du professeur Hilprecht, avait d'abord conduit les travaux jusqu'à un certain plancher ou plateforme que lui et d'autres experts croyaient être le niveau du sol de l'ancienne ville, mais qui n'était en réalité, comme les excavations subséquentes l'ont prouvé, que le niveau du sol d'une ville pour ainsi dire moderne, celle probablement que Ramânbaliddin avait reconstruite, vers 1250, sur les ruines d'une plus ancienne ou d'une succession d'autres plus anciennes, avant d'aller combattre Tougoultininip I, roi du premier empire assyrien, contre qui il s'était révolté.

Quoi qu'il en soit, le résultat de tous ces travaux va bientôt être publié. M. Hilprecht, aidé d'un comité de spécialistes, se propose de faire paraître une relation complète, avec gravures, de ces diverses expéditions en quatre séries de dix à quinze volumes chacune. Deux de ces volumes, contenant le détail des

travaux exécutés, sous la direction de messieurs Peters et Haynes, ont déjà paru (1).

Les Américains n'ont pas limité leur champ d'explorations qu'au vieux sol de la Chaldée. Ils ont encore le *Palestine Exploration Fund* et l'*Egyptian Exploration Fund*, et ils ont fait en ces dernières années dans ces deux pays de patientes et fructueuses recherches.

Si l'on ajoute à ce qui précède les travaux que le gouvernement turc lui-même a entrepris de faire exécuter, en 1894, sous la direction du R. P. Scheil, dominicain français (2), à l'antique Sippara (aujourd'hui Abou-Abba) et dans quelques autres localités, qui amenèrent la découverte de plusieurs nouvelles inscriptions, de nombreuses tablettes lexicographiques et juridiques, de même que différents objets d'art, on aura l'histoire, fort succinct, je l'avoue, du progrès des études archéologiques poursuivies en Orient depuis le commencement du 19^e siècle à venir jusqu'à nos jours.

Ce progrès est simplement merveilleux; il sera dans le domaine des découvertes scientifiques une des gloires les plus extraordinaires du 19^e siècle. Aujourd'hui, nous étudions sur place et d'après les documents originaux, l'histoire des plus vieux empires du monde. Il faut louer la sincérité des renseignements que nous donnent sur ces peuples les écrivains classiques de l'antiquité, admirer même le zèle qu'ils ont mis à s'instruire eux-mêmes des faits dont ils voulaient parler; mais, dès leur époque, ils ne pouvaient puiser qu'à des sources déjà profondément altérées; la langue qu'avaient parlée ces peuples était perdue, et la tradition historique ne se résumait qu'en des souvenirs confus et tout à fait incomplets.

Et puis, quel triomphe pour la vérité! Quelle amère déception pour les critiques rationalistes et tous les contempteurs de la Révélation qui se figuraient que les découvertes archéologiques pourraient leur fournir des armes propres à discréditer

(1) Maspéro.

(2) C'est le même dominicain qui a organisé récemment et classé, pour la plus grande partie, le Musée de Constantinople.

ter les livres saints, comme si c'était une chose possible, vraisemblable, que les vérités scientifiques pussent jamais s'inscrire en faux contre les vérités de la foi, Dieu étant l'auteur des unes comme des autres! Loin de contredire les écrivains bibliques dans ce qu'ils ont jugé à propos de nous raconter touchant les époques primitives et les événements qui ont marqué l'histoire du peuple choisi, les faits que nous révèlent le défrichement des écritures égyptienne, assyrienne et chaldéenne ne font, au contraire, que confirmer leurs récits.

“D'innombrables inscriptions couvrent les murailles des édifices de l'Assyrie et ont été exhumées dans les fouilles. Elles sont tracées avec ces bizarres caractères cunéiformes dont la complication est si grande qu'elle paraissait à jamais défier la sagacité des interprètes. Mais il n'est pas de mystère philologique qui puisse résister aux méthodes de la science moderne. L'écriture sacrée de Ninive et de Babylone a été forcée de livrer ses secrets après celle de l'Égypte. Les travaux de génie de sir Henry Rawlinson, du docteur Hincks et de M. Oppert ont donné la clef du système graphique des bords de l'Euphrate et du Tigre. On lit maintenant, d'après des principes certains, les annales des rois d'Assyrie et de ceux de Babylone, gravées sur le marbre ou tracées sur l'argile pour l'instruction de la postérité. On lit le récit qu'ils ont eux-mêmes donné de leurs campagnes, de leurs conquêtes, de leurs cruautés. On y déchiffre la version officielle assyrienne des événements dont la Bible, dans le Livre des Rois et dans les Prophètes, nous fournit la version juive, et cette comparaison fait ressortir d'une manière éclatante l'incomparable véracité du livre saint (1).”

Alphonse Gagnon.

Québec, mai 1907.

(1) F. Lenormant, *Histoire ancienne de l'Orient*, préface.

Mémoires de Nicolas-Gaspard Boisseau

Suite et fin.

Portrait du prince.

Sa taille est au-dessus de la médiocre; le visage assez plein, les yeux noirs, le nez aquilin, la bouche un peu grande, les cheveux blonds, l'air extrêmement vif, et avec cela une jeunesse de vingt-deux ans.

Sa marque de distinction est une bandoulière rouge de quatre doigts de large, où pend un crachat, sous son uniforme qui est un habit bleu, galonné sur toutes les coutures.

* * *

Mémoire exact de ce qu'il faut de cordes de bois pour chauffer les troupes de Sa Majesté et les villes du Canada par an.

Québec	5,000	cordes.
Montréal	200	“
Sorel	700	“
Saint-Jean	800	“
Chambly	100	“
Iles-aux-Noix	500	“
Pour les citoyens de Québec (100 maisons)	18,000	“
Pour ceux de Montréal	15,000	“
Pour ceux de Trois-Rivières	1,000	“

De sorte que les troupes et les citoyens des
trois villes brûlent par an 36.300 “

* * *

Samedi, 17 août, le prince William-Henry descendit de la frégate *Pégasus* pour visiter le couvent des filles de la ville de Québec. Il se transporta en conséquence, premièrement, chez les dames Ursulines, suivi seulement de quatre officiers mariniers. Il sonna la cloche du parloir. La portière vint et demanda ce qu'il voulait. Il se fit connaître et demanda à entrer. La portière porta à grand'hâte cette nouvelle à la supérieure, qui vint aussitôt ouvrir la porte, en ayant eu la permission de Mgr de Québec. Le prince visita tout le couvent et sortit en disant à la mère supérieure en badinant:—"Madame, je vous demande mon attestation sur ma conduite, car je sais que l'on dit que je suis un peu vif." Il finit par lui dire qu'il lui ferait une visite de cérémonie.

Du couvent des Ursulines, il se rendit à l'Hôtel-Dieu. C'est un couvent où l'on prend soin des malades qui, sur une attestation de leur pauvreté, y sont soignés gratuitement. En entrant, il aperçut un matelot qui était convalescent, et le croyant un des siens, il lui demanda ce qu'il faisait là, mais le matelot l'en ayant dissuadé en lui montrant le certificat de son capitaine, il poursuivit plus avant dans l'intérieur du couvent. Il entra sans le savoir dans l'infirmierie, où il n'y avait que deux religieuses au lit malades, qui, à la vue inattendue du prince, jetèrent de grands cris; mais le prince eut l'attention de les arrêter en se retirant promptement. Il visita le reste du couvent et prit congé de ces dames d'une manière très polie.

Le même jour, il visita les couvents des RR. PP. Jésuites et Récollets.

Le lendemain, Son Excellence lord Dorchester accompagné de sa suite alla à bord de la frégate *Pégasus* commandée par le prince, pour rendre ses respects à Son Altesse Royale qui le reçut très gracieusement, le saluant de dix-neuf coups de canon à son entrée et à sa sortie du bord.

Le même jour, Son Altesse Royale vint dîner au Château, où le soir toutes les dames eurent l'honneur d'être introduites dans la salle de compagnie.

* * *

Le 20, l'honorable brigadier général Hope, lieutenant gouverneur de la province, suivi de sa suite, et accompagné du colonel Dundas, du lieutenant-colonel Hastings, commandant de la garnison, et des deux colonels Caldwell et Dupré, des milices britannique et canadienne, allèrent à bord de la frégate du prince et eurent l'honneur de rendre leurs respects à Son Altesse Royale qui les reçut très gracieusement, et salua Son Honneur de dix-neuf coups de canon à son entrée et à sa sortie.

* * *

Mardi, 21 août, jour de la naissance de Son Altesse Royale, qui entra alors dans sa vingt-troisième année, l'étendard royal fut hissé le matin à bord du *Leander*, et, à dix heures, Son Excellence le Gouverneur-Général, le Commodore Sawyer et Son Honneur le lieutenant-gouverneur allèrent dans la barge du Commodore faire leurs compliments à Son Altesse Royale.

A midi tous les navires de guerre dans la rade tirèrent un salut Royal auquel on répondit par un salut tiré de la grande batterie, et par trois décharges de mousqueterie des troupes rangées sur la parade. A deux heures son Altesse Royale eut un lever au château, où il reçut les compliments des officiers du gouvernement, de la marine et de l'armée, ainsi que ceux du clergé, des gens de loi, des marchands et des messieurs de la ville. On présenta alors les adresses suivantes, auxquelles il lui plût faire les réponses très gracieuses qui suivent :

“Qu'il plaise à Votre Altesse Royale,

“Permettez aux citoyens canadiens de la ville de Québec d'exprimer respectueusement à Votre Altesse Royale la joie qu'ils ressentent de votre heureuse arrivée dans cette capitale.

“Nous participons pour la première fois, avec les colonies de la Grande Bretagne au bonheur de voir l'un des fils de notre Auguste Souverain. Nous voyons aussi avec satisfaction la part active que Votre Altesse Royale a prise dans le service de la marine, qui par les talents et les progrès de Votre Altesse

Royale, continuera d'être le boulevard de la nation et la protection nécessaire à ses possessions, particulièrement à cette province qui en conçoit de nouvelles espérances de se conserver et de prospérer sous la domination de l'Empire Britannique.

“Que Votre Altesse Royale veuille bien nous accorder son puissant témoignage de notre vive reconnaissance pour les bontés paternelles de Sa Gracieuse Majesté d'avoir confié l'administration de cette province au noble Lord qui nous commande, de notre fidèle attachement à la personne sacrée de notre Souverain, à son gouvernement et à sa famille royale, ainsi que nos prières pour sa précieuse conservation.

Puisse Votre Altesse Royale jouir d'une santé parfaite et la plus durable, et ses glorieux exploits passer à la postérité, tels sont nos vœux les plus sincères.

(Présentée et lue par le colonel Dupré à Son Altesse Royale).

Son Altesse Royale fit la réponse suivante :

“Messieurs,

“Je reçois avec un vrai et sensible plaisir cette adresse des citoyens canadiens de la ville de Québec, convaincu que c'est avec des coeurs remplis de reconnaissance pour les bontés de Sa Majesté qu'ils offrent des vœux aussi zélés pour le roi, mon père. Je ne manquerai pas de faire parvenir à Sa Majesté ces preuves de votre fidélité et d'attachement pour un Souverain, qui n'a d'autres objets que le bonheur de ses sujets. Sa Majesté apprendra avec satisfaction que les citoyens canadiens de la ville de Québec sont pénétrés d'une si vive reconnaissance pour sa bonté paternelle d'avoir confié ce gouvernement au Lord Dorchester, pour qui le roi a tant de considération.

Les distinctions honorables dont les habitants de cette ville m'ont donné des marques, me sont bien sensibles, et je ne puis que les considérer comme un motif nouveau pour m'engager à poursuivre les devoirs de la profession navale afin de me rendre digne d'être placé dans une situation où je pourrais faire voir à l'avenir ma reconnaissance pour ces grâces si peu méritées.

“WILLIAM.”

M. Gravé lut l'adresse suivante au nom du clergé et signée des évêques :

“A Son Altesse Royale le prince Guillaume Henry.

“Le clergé romain de cette province ose prendre la liberté d'offrir ses plus profonds hommages à Son Altesse Royale.

Le zèle du corps ecclésiastique pour les intérêts de Sa Majesté reçoit une nouvelle activité par la présence de son auguste fils. Elle lui rappelle la protection dont le roi a jusqu'ici favorisé la communion et le clergé qui la maintient. Si les principes rigoureux en ce point de cette même Communion ont contribué pour quelque chose à conserver la fidélité due à Sa Majesté, qui peut douter que réciproquement les bontés de Sa Majesté n'aient concouru à affermir pour toujours dans tous les coeurs catholiques ces mêmes principes si favorables à l'état?

“Puisse le Ciel exaucer les voeux que formera toujours le clergé de la province pour la gloire de Sa Majesté, pour la conservation de Son Altesse Royale, et pour l'heureux succès des glorieux desseins qu'elle se propose dans le service de l'Etat!

Réponse de Son Altesse Royale :

Je remercie le clergé romain de la province de Québec, pour les voeux de loyauté qu'il offre dans cette adresse. J'ose les assurer que la continuation de la même conduite qu'ils ont observée envers le gouvernement jusqu'à présent, ne peut manquer de leur conserver la protection gracieuse du roi, mon père, et certainement je ferai parvenir leurs sentiments à Sa Majesté.

“WILLIAM.

Le soir, Milord et Milady Dorchester donnèrent un bal et un souper à cette occasion. La ville fut aussi illuminée une seconde fois.

* * *

Le 29 août, les compagnies de l'artillerie royale en garnison

à Québec, avec les 5e, 26e, 29e, 31e et le 34e régiments passèrent en revue sur les Côtes d'Abraham devant Son Altesse Royale le prince William Henry, accompagné de Son Excellence Lord Dorchester. Elles présentèrent un bel aspect et furent universellement applaudies.

* * *

Le 3 septembre, Son Excellence Lord Dorchester est parti à 4 heures du matin pour Montréal et doit s'y rendre le six à dix heures du soir, les postes étaient préparés à cet effet; il va prévenir l'arrivée de Son Altesse Royale qui part dans 4 jours pour s'y transporter.

* * *

Mardi, le 6 septembre, à 4 heures après-midi, Son Excellence le très honorable Lord Dorchester arriva à Montréal. Il fut reçu à son entrée par le clergé, les magistrats et notables citoyens. Le 60e régiment de Sa Majesté, sous le commandement du colonel Hunter ainsi que les milices britannique et canadienne, bordaient les rues, depuis la porte de Québec, jusqu'à la maison du gouvernement. Le tout fut un aspect très agréable, la joie et la satisfaction étaient répandues sur tous les visages, en revoyant Sa Seigneurie en cette partie de la province, tant pour ce que l'on doit à son rang, qu'aux égards dus à ses rares vertus si universellement connues. Le soir, la ville fut splendidement illuminée, sur un événement si heureux.

Adresse à Lord Dorchester.

Qu'il plaise à Votre Excellence,

Dans ce jour tant désiré de votre heureuse arrivée dans cette ville, nous avons l'honneur de joindre nos plus sincères acclamations aux respectables états qui nous ont précédés pour féliciter Votre Seigneurie sur votre précieuse santé qui n'a point été altérée d'un si long et pénible voyage, et témoigner à Votre

Excellence notre vive reconnaissance d'avoir daigné honorer notre ville de sa présence et établir l'état-major des milices de la ville et district de Montréal et nommé un nombre de loyaux officiers pour la diriger.

Cette faveur ne peut être dignement reconnue que par la continuation de notre zèle à la prompte exécution des ordres qui émaneront de votre respectable gouvernement pour le service du roi. Persuadés du zèle des miliciens, tous dévoués à obéir aux ordres qui leur seront prescrits, nous prenons la liberté d'assurer Votre Seigneurie de leur fidélité et attachement au gouvernement dont ils reconnaissent de plus en plus les douceurs, par la générosité de notre illustre souverain, qui a bien voulu nous manifester sa bonté en se faisant représenter si dignement par Milord Dorchester, pour lequel nous ne cesserons d'offrir nos vœux pour sa conservation et celle de son illustre famille.

NEVEU SEVESTRE, *Colonel Com. et I. C.*

Réponse de Lord Dorchester.

Messieurs,

C'est avec une parfaite satisfaction que je reçois l'adresse des officiers de la milice canadienne de Montréal et les assurances de leur zèle pour les intérêts de Sa Majesté.

Je me persuade avec plaisir que le bon exemple des officiers, et leurs efforts pour le bien du service et la sûreté de cette province, répondent toujours au désir que j'ai de procurer aux sujets de Sa Majesté dans ce pays le bonheur dont ils peuvent jouir sous le gouvernement de la Grande-Bretagne.

Je vous remercie sincèrement pour les marques d'attachement personnel, et de confiance que vous me donnez, et serai toujours flatté d'en mériter la continuation.

* * *

Jeu'di, le 8 septembre, vers dix heures du matin, Son Altesse

Royale le prince Guillaume Henry, parti de la ville de Québec pour celle de Montréal, accompagné du colonel Dundas.

Adresse de la Milice de Montréal à Lord Dorchester, sur son arrivée dans cette ville

Nous les très soumis et loyaux sujets de Sa Majesté, les officiers de la milice britannique de la ville et banlieue de Montréal, prenons la liberté de saisir l'occasion, à l'arrivée de Votre Seigneurie dans cette partie de la province pour exprimer la confiance que nous ressentons d'être de nouveau incorporés sous le commandement de Votre Excellence.

Remplis des sentiments du plus profond respect et de la plus grande reconnaissance envers notre très gracieux Souverain, en ce qu'il lui a plu d'établir Votre Seigneurie pour Commandant en chef sur tous les domaines en ce continent. Nous sommes pleinement assurés, que sous l'administration de Votre Excellence toutes les mesures seront prises pour contribuer à la prospérité des Colonies en général et particulièrement de cette province, laquelle a déjà tant éprouvé les bons effets du gouvernement précédent de Votre Seigneurie.

C'est pourquoi nous nous permettons d'assurer Votre Excellence, que si quelqu'événement prenait lieu à l'avenir, et qui rendit l'assistance des habitants inévitable, la milice britannique de cette ville sera toujours prête à se montrer avec joie et zèle pour la défense de la province; sur laquelle ils désirent ardemment que Votre Seigneurie puisse continuer à présider pendant un long temps.

Réponse de Sa Seigneurie

Messieurs,

Je reçois avec satisfaction une adresse si remplie de zèle et d'attachement pour le gouvernement de Sa Majesté.

Je me repose beaucoup sur les milices pour leur propre défense et la protection de leurs biens; ainsi je ne doute aucunement, que la milice britannique de la ville et la banlieue de

Montréal se le disputera, en montrant un bon exemple, si par hasard la sûreté de la province le requérait en aucun temps.

Je vous remercie, Messieurs, de vos sentiments et confiance à mon égard; je ferai toujours mes efforts, pour avancer les intentions bienveillantes de Sa Majesté, ainsi que d'assurer la paix et pour assurer le bien-être de ce pays.

DORCHESTER.

Samedi, 8 septembre, entre une et deux heures de l'après-midi, Son Altesse Royale le prince Guillaume Henry fit son entrée publique en la ville de Montréal d'une manière convenable à sa naissance et aux ardents désirs des habitants.

Son Altesse Royale accompagnée de Son Excellence le gouverneur général et autres officiers de distinction, depuis la Pointe aux Trembles, fut reçue dans le faubourg de Québec, par le coadjuteur et le clergé, les membres du Conseil résidents à Montréal, par le grand juge et le corps de justice, qui y était pour lors, par la noblesse du lieu et circonvoisine, ainsi que par tous les notables citoyens, non sous les armes, qui escortèrent Son Altesse Royale par les rues, lesquelles étaient bordées par le 1er bataillon du 60ième Régiment et par un ample corps de milice britannique et canadienne, jusqu'à la maison de M. Deschambault, qui était préparée pour sa réception.

Son Altesse Royale dina avec Lord Dorchester; le soir un feu de joie fut tiré par la troupe et la milice, sur le Champ de Mars, et la ville fut magnifiquement illuminée à cette occasion si rare.

Les dames furent présentées au prince, lundi, l'après-midi; et mardi au soir, le gouverneur-général donna un bal magnifique à une ample compagnie que Son Altesse honora de sa présence.

Le 10, l'adresse suivante fut présentée à Son Altesse Royale par les magistrats et citoyens de la ville de Montréal, tant anglais que français indistinctement.

Qu'il plaise à Votre Altesse Royale.

Nous avons appris, avec la plus grande satisfaction que

Votre Altesse Royale était arrivée dans la capitale de cette province, et nous avons attendu jusqu'à présent, à exprimer nos plus sincères sentiments, dans la douce espérance de l'occasion qui, heureusement pour nous, se présente actuellement; mais nous avons eu de la peine à nous contenir si longtemps impatients de témoigner notre joie, de ce que nous possédons en notre province, un fils de notre auguste Souverain.

Prompts à saisir toutes les occasions, nous avons naturellement saisi celle-ci, pour exprimer ce que nous sentons bien mieux, notre loyauté et vif attachement à la personne sacrée de Sa Majesté, et à sa famille royale, dont les soins paternels sont toujours de s'occuper de la prospérité et bonheur de son peuple dans les parties mêmes les plus éloignées; et en ceci nous voyons avec reconnaissance la preuve, dans le choix et nomination du noble Lord qui est à la tête de l'administration de cette province.

En Votre Altesse, nous contemplons les soins certains de Sa Majesté pour tout son empire, en plaçant un de ses fils illustres, dans un état, qui, bien rempli, en est le principal boulevard, surtout à cette province; commerce qui est le seul, ou principal retour que nous pouvons faire à la Mère-patrie, pour des soins et largesses.

Et c'est avec la plus grande vérité que nous nous réjouissons, de ce que Votre Altesse Royale persévère dans l'étude et pratique d'un état si dur, à un âge si peu avancé; agréable et certain augure de la protection, sécurité et gloire qui en résultera à la nation dans aucun temps à venir.

Que vos illustres parents puissent vivre bien des années, pour le bonheur du peuple, étant le modèle et la gloire; quoique dans leur état élevé, de toutes les vertus privées aussi bien que publique, et que Votre Altesse Royale jouisse longtemps d'une parfaite santé, sont nos voeux les plus sincères.

A laquelle Son Altesse Royale a fait la réponse suivante:

Messieurs,

Je reçois avec vrai plaisir cette adresse, au nom de tous les

états des fidèles sujets de Sa Majesté, dans le district de Montréal. Je ne manquerai point de saisir la première occasion, pour faire parvenir au roi, mon père, ces preuves d'attachement que donnent les habitants de cette colonie florissante et étendue pour sa personne sacrée et du bonheur dont ils jouissent sous un gouvernement doux et sage. Sa Majesté ne pouvait donner une plus forte preuve de sa bonté paternelle, que dans le choix qu'elle a fait du Lord Dorchester, qui possède à si justes titres la considération de son Souverain, pour lui confier les provinces britanniques sur ce continent; et par ses soins, aidé des efforts distingués du Canada, ses habitants auront l'occasion de donner des preuves convaincantes de leur loyauté et affection pour Sa Majesté, et se conserveront ce bonheur, dont on jouit seulement sous la couronne de la Grande Bretagne.

Les expressions favorables dont vous m'avez honoré, Messieurs, méritent ma plus vive reconnaissance, et je les considère comme un motif nouveau pour m'engager à poursuivre la profession navale, afin de me rendre digne et capable, quand il plaira à Sa Majesté, de commander sa flotte, et par là, protéger le commerce qui est la source d'où notre nation puise ses richesses et qui soutient son importance.

WILLIAM.

Adresse des habitants de la ville des Trois-Rivières.

L'attachement respectueux et les sentiments vraiment loyaux des anciens et nouveaux sujets de Sa Très Gracieuse Majesté en la ville et du district des 3 Rivières seront (nous nous en flatter) un témoignage non équivoque pour Votre Altesse Royale de la joie la plus vive que nous ressentons de son heureuse arrivée dans cette province.

Cette époque mémorable et à jamais flatteuse ornera notre histoire, et sera transmise à la plus grande satisfaction de la postérité. Un témoignage aussi flatteur d'affection de la part de Votre Altesse Royale imprime dans tous les coeurs les sentiments de la plus ample et de la plus respectueuse reconnais-

sance. Les succès glorieux des premières campagnes de Votre Altesse Royale font notre admiration, et nous font entrevoir que l'empire maritime, se perpétuera sous vos auspices en faveur de la Grande-Bretagne.

Permettez-nous de supplier Votre Altesse Royale de vouloir bien présenter aux pieds du trône nos assurances sincères de fidélité et attachement respectueux pour la personne sacrée de notre auguste Monarque, et lui faire agréer les vœux constants que forment pour la prospérité de la famille royale, ceux qui ont l'honneur de se professer très respectueusement, de Votre Altesse, les très humbles et très obéissants serviteurs.

Datée des 3 Rivières du 6 septembre 1787.

Réponse de Son Altesse Royale

Les expressions de loyauté contenues dans cette adresse qui m'est présentée au nom des anciens et nouveaux sujets du roi, mon père, dans la ville et district des Trois-Rivières ne peuvent que m'être bien agréables; soyez persuadés, Messieurs, que j'aurai un vrai plaisir à les faire parvenir à Sa Majesté.

Pour les sentiments favorables qui me regardent personnellement, je vous remercie.

WILLIAM.

* * *

Naïveté d'un habitant de l'île Saint-Laurent (Orléans) nommé C. Crépeau, chantre de la paroisse Saint-Pierre en 1787.

Mgr D'Esgly, évêque de Québec, étant fort âgé, chanta sans y faire attention un alleluia un dimanche où l'on ne devait pas le chanter, mais bien le dimanche précédent, jour que Sa Grandeur n'avait pas chanté la messe par maladie. Comme je demandais à Crépeau pourquoi l'évêque avait chanté l'alleluia ce jour-là, il me répondit avec tranquillité:

—Mais, monsieur, il fallait bien qu'il le chantât aujourd'hui, il ne l'a pas chanté dimanche dernier.

* * *

1787.—Le 3 septembre, entre trois et quatre heures du soir, arriva en la ville des Trois-Rivières, le très honorable Lord Dorchester en route pour Montréal. Sa Seigneurie fut reçue au bord de la grève, par la noblesse, le clergé et un nombre de citoyens de la ville, qui le félicitèrent sur son heureuse arrivée, et lui témoignèrent la satisfaction qu'ils avaient de la revoir. La compagnie de milice de la ville, commandée par le capitaine L. S. Leproust, bordait la rive par où elle passa; un détachement de cavalerie accompagna Sa Seigneurie jusqu'à la Pointe du Lac. La joie et la satisfaction brillait de tout côté, et on ne regrettait que de ne pouvoir pas faire plus dans un jour aussi honorable et aussi flatteur pour l'endroit.

* * *

Le 7 septembre, à dix heures du matin, arriva aux Trois-Rivières Son Altesse Royale le prince William-Henry, accompagné du colonel Dundas. Le clergé, la noblesse et un nombre de citoyens furent le recevoir au bord de la grève; dix compagnies de milice, commandées par le capitaine L. S. Leproust; saluèrent Son Altesse Royale de trois décharges de mousqueterie, cette troupe bordait la rue depuis la grève jusqu'à la maison où débarqua Son Altesse Royale. Vers les onze heures, Son Altesse Royale partit et marcha à pied jusqu'en dehors de la ville, la rue où elle passa était bordée de troupes miliciennes et d'un corps de cavalerie préparé pour l'escorter jusqu'à la Pointe-du-Lac. Mais Son Altesse Royale ayant témoigné qu'elle désirait aller sans suite, le détachement de cavalerie rentra dans la ville dans le plus grand ordre. La satisfaction, l'empressement, le zèle que montrèrent les milices dans cette rare occasion, ne peuvent être que la suite d'un attachement sincère pour le gouvernement.

* * *

Le 17 septembre après-midi, vers 4 heures, Son Altesse Royale le prince, en son retour de Montréal et de Chambly, fit une visite à Sorel appelé à présent de son nom, William-Henry. Son Altesse Royale fut saluée d'une décharge de l'artillerie de la

garnison. Lorsqu'il mit pied à terre à la maison seigneuriale, où l'honorable Samuel Holland, écuyer, arpenteur-général de la province, lui ayant présenté un plan de la nouvelle ville, il plut à Son Altesse Royale de nous permettre l'honneur de lui donner son illustre nom, William Henry. Après avoir dîné à la maison seigneuriale, Son Altesse Royale fut conduite à la place d'armes (actuellement la Place Royale) où elle fut saluée derechef par la garnison, après quoi ayant fait une légère visite du magasin, etc., elle traversa à Berthier, accompagné du colonel Dundas et du capitaine Smith, de l'artillerie. Son Altesse Royale fut saluée une troisième fois en entrant dans le bateau, par la garnison et par la milice canadienne, dont l'agréable régularité, accompagnée de leurs acclamations, semblait la pénétrer de leurs acclamations.

Son Altesse Royale arriva à Québec le 20 septembre un peu avant dix heures du soir, sur quoi une salve royale fut tirée de la grande batterie.

* * *

Un mari qui perd sa femme sans s'en apercevoir.

1787.—Le 30 septembre, un dimanche, j'allai entendre les vêpres à Saint-Laurent. Après les vêpres, un homme de qualité qui y assistait avec sa femme, me demanda si je pouvais faire route avec eux. Je lui répondis qu'il me faisait beaucoup d'honneur et que je l'accompagnerais avec plaisir.

Nous avions plus de deux lieues à faire pour nous rendre chacun à notre logis. Nous montâmes donc tous trois sur deux chevaux. Le monsieur monta avec sa femme sur un, et moi sur l'autre. Comme le temps était beau, je lui proposai d'aller voir quelque chose de curieux à un endroit nommé le trou Saint-Patrice. C'est une pyramide renversée que l'auteur de la nature a placée près de cet endroit sur un rocher. Sa curiosité lui coûta bien chère ainsi qu'on va le voir.

Pour arriver à cet endroit, nous étions obligés de prendre la grève où il n'y a aucun chemin que quelques traces encavées dans le sable que nous voyions de temps à autre et qui nous faisaient penser que quelques mortels y avaient passé et nous ser-

vaient ainsi de guides. Nous allongeâmes par ce moyen notre route d'une demi-lieue. Nous y arrivâmes cependant très facilement, et après avoir examiné cette curiosité naturelle, nous remontâmes sur nos chevaux et poursuivîmes notre route jusqu'à ce que nous eûmes trouvé un chemin de montée, ce que nous rencontrâmes peu de temps après.

Il nous fallait monter une côte très escarpée couverte d'un feuillage si épais que nous étions obligés de nous courber sur nos chevaux pour nous garantir les yeux. Au milieu de la côte, mon compagnon me dit : "—Je crois que les branches vont nous jeter à bas de nos montures et que nous allons perdre la vie ici." Quelques instants après, je vis bien quelque chose s'échapper de la monture de mon compagnon mais j'étais tellement occupé à me garantir des branches que je n'y portai pas attention. Nous arrivâmes enfin au haut de la côte. Nous nous arrêtâmes pour examiner la belle perspective qui s'offrait à nos yeux de toutes parts et qui les frappait tant que le monsieur en question ni moi ne nous aperçûmes de la perte que nous venions de faire. Après avoir rassasié nos yeux du beau paysage que nous avions sous les yeux, nous tournâmes bride, en repassant dans notre esprit les objets qui nous avaient le plus frappés. Nous marchâmes ainsi environ une lieue lorsque tout à coup mon compagnon s'arrêtant me dit d'une voix effarée :—"Ah ! ma femme ! ma femme ! où est-elle ? qu'est-elle devenue ? Elle n'est plus derrière moi. Où peut-elle être tombée ? Comment se fait-il que nous ne nous en soyons pas aperçus ?"

Il me semblait que lorsque nous avions quitté cette pyramide renversée elle n'était plus avec nous. Mon compagnon m'assura du contraire. Tout ce que je crains, ajouta-t-il, c'est qu'elle ne soit tombée dans une petite rivière que nous avons traversée. Je répliquai à cela que le bruit de la chute dans l'eau aurait certainement attiré notre attention. Le lecteur va peut-être nous accuser de distraction ou, ce qui est pire, de folie ; mais qu'il continue de lire et il va voir que pareil accident pouvait bien nous arriver et qu'il lui est peut-être déjà arrivé à lui-même. Enfin, après avoir bien représenté à notre cerveau tous les différents endroits où nous avons passé, mon compagnon me dit d'un air joyeux :—"Ah ! je me souviens qu'en

montant la côte, les branches ont détaché quelque chose en arrière de moi. C'était probablement ma femme qui tombait. Je me rappelai alors que mon cheval avait touché quelque chose de ses pieds, et nous nous accordâmes à dire que c'était elle qui était tombée.

Nous nous rassurâmes bientôt et mon compagnon de route me dit :—Oh ! je ne suis plus inquiet à présent. Je sais où elle est. Puis il retourna sur ses pas pour l'aller rejoindre. Mais s'arrêtant tout à coup, il tira sa montre et voyant qu'il était déjà cinq heures et que nous avons encore loin à nous rendre, il me dit qu'il était trop tard pour retourner, qu'il nous fallait poursuivre notre chemin, qu'il était obligé de retourner à Saint-Laurent le lendemain et qu'il la prendrait en passant. Voilà un homme bien tranquille sur le sort de sa femme, me dira-t-on peut-être. Je répondrai qu'il agit très bien, et que c'est ainsi que l'on doit agir dans ce qui arrive de fâcheux. Il ne faut pas se laisser aller à la tristesse pour la moindre perte. Nous partîmes ensuite, bien décidé à la laisser coucher une nuit dehors, morte ou vivante, dans l'eau ou dans les branches. Nous fîmes encore une lieue ensemble et prîmes chacun notre chemin pour gagner nos logis respectifs. En me laissant, il me dit, après m'avoir tout joyeux souhaité le bonsoir :—Si vous trouvez ma femme, je vous prie de me la renvoyer.

J'appris le lendemain qu'ayant retourné à l'endroit où nous avons été, il trouva sa femme dans la côte en question, sans aucun mal, quoique sans parole. Mais comment aurait-elle pu avoir du mal, puisque la femme dont je parle était un breviaire, et le monsieur un prêtre (M. Gatien, vicaire de Mgr D'Esgly, évêque de Québec).

* * *

Le mariage des habitants de la campagne autrefois.

Lorsqu'un Canadien veut se marier, s'il est parent de la fille qu'il veut épouser, il est obligé d'avoir dispense de son évêque, ce qu'on obtient jusqu'au troisième degré (quant à ce point on obtient la même chose dans les villes). Si quelquefois l'évêque en accorde au second degré, il faut qu'il y ait de grandes

raisons, comme à ceux qui habitent des îles, vu qu'ils sont obligés de faire des traverses et qu'il leur en coûterait beaucoup, on leur accorde dispense au deuxième degré, ce qui est cependant bien rare; lors donc qu'ils sont parents et qu'ils ont obtenu dispense, le curé où réside la future épouse en voyant la dispense, publie pendant trois dimanches consécutifs les bans des futurs époux, ce qui se fait aussi quoiqu'ils ne soient pas alliés: quelquefois on ne publie qu'un ou deux bans, mais il faut alors une seconde dispense de l'évêque diocésain, et l'argent provenant des dispenses est employé pour la nourriture des pauvres.

La publication des bans étant faite, s'il ne se trouve personne qui ne s'oppose au mariage, le curé préside à la célébration, le mardi d'après le dimanche de la dernière publication; ce jour a été changé du lundi, parce que les habitants employaient ordinairement le dimanche à préparer le festin et c'est pour éviter cela que l'évêque a sagement remis au mardi.

Le samedi d'avant le dimanche à la dernière publication, les futurs époux font faire devant un notaire leur contrat de mariage auxquels assistent tous leurs parents.

Le jour du mariage venu, le futur époux se rend de grand matin à la maison de la future épouse avec tous les parents et amis des deux parties, et font à leur façon le compliment à la future épouse sur son mariage.

Vers les sept heures du matin, la future épouse conduite par son père ou son plus proche parent, ainsi que le futur époux, montent dans leur voiture avec tous les autres parents et se rendent (deux ou trois par voiture) à l'église de la paroisse de la future épouse (car c'est toujours dans le lieu où elle demeure que le mariage se célèbre).

Dès qu'ils sont arrivés, le père conduit sa fille par la main à la Sainte Table de l'église et le garçon va se mettre à son côté à genoux; le curé vient aussitôt avec ses habits sacerdotaux, et prend leur consentement mutuel; après quoi le marié prend l'anneau qu'il avait mis auparavant sur une assiette et béni par le curé, et le met au doigt de la mariée, ce qui est le signe du mariage. Le curé dit ensuite quelques prières et va célébrer la sainte messe pour les mariés, qui deux jours auparavant se

sont mis en état de recevoir ce sacrement par une confession et communion.

Après la messe, les mariés se rendent avec toute leur suite à la maison presbytérale, où le curé écrit leur mutuel consentement avec l'avis des parents, sur deux registres, un desquels reste à la fabrique du lieu, et l'autre se porte tous les ans au greffe des Archives dans la ville de Québec, pour servir de minute déposée, afin d'y avoir recours dans le besoin.

Le mariage transcrit sur les registres, le marié donne seulement cinq schelings au curé pour les honoraires, et les mariés suivis de leurs conviés, s'en retournent dans le même ordre qu'ils sont venus (à l'exception que les mariés sont dans la même voiture) à la maison du père de la mariée, pour y faire les noces; en y entrant les mariés s'embrassent et le sont ensuite tous deux par leurs parents, ce qui marque la parfaite union qui doit subsister dans les deux familles qui se lient ensemble. Ils boivent ensuite chacun un coup d'eau-de-vie.

Après quoi, ne serait-il que dix ou onze heures, ils se mettent tous à table, excepté le marié, son beau-père, et sa belle-mère qui restent debout et servent la mariée qui est au haut de la table, ayant à ses côtés son frère ou autre proche parent, et la soeur ou autre proche parente du marié, qu'ils nomment garçon et fille d'honneur pour les cérémonies de la noce; le nombre de convives est toujours de près de cent personnes.

Le repas est toujours composé de pièces de lard frais et de moutons qu'ils font cuire dans le four, ou qu'ils font bouillir, les deux seules manières de faire cuire leur viande, ils ont aussi quelquefois mais très rarement des volailles.

Vers le milieu du repas, ils font chanter la mariée, qui le fait bien ou mal, et chacun ensuite chante sa chanson qui ne finit guère sans boire un coup d'eau de vie, étant la seule liqueur qu'ils y boivent, et ce en grande quantité.

Lorsque les esprits commencent à s'échauffer, on voit avec un oeil surpris le père s'approcher de son fils qui quelquefois n'a pas quinze ans, on le voit, dis-je, boire avec lui pendant plus d'une heure et se saluer réciproquement, et déchirer avec un appétit incroyable des morceaux de viande d'une énorme grosseur, ainsi que des pâtés à demi-cuits composés de pommes et

de mélasse qu'ils trouvent meilleurs que nous des chapons rôtis; ce qui me surprend le plus c'est qu'ils en sont très rarement incommodés; il faut croire que l'eau-de-vie qu'ils boivent recuit les aliments qu'ils mangent et les fait digérer aussitôt. J'en ai cependant vu un qui en fut malade. Je lui conseillai de boire de l'eau chaude; quand il m'entendit parler d'eau chaude il se mit à rire, et demanda au contraire encore à manger, cela, me dit-il, fera passer le reste.

Le dîner de la noce fait, qui dure une heure et demie, le garçon d'honneur tenant un gant va prendre le marié par la main, et la fille d'honneur la mariée et les conduisent ainsi au milieu de la chambre, où un mauvais joueur de violon leur fait danser un menuet. Dès qu'ils ont fini, on prie quatre autres couples qui dansent aussi tous ensemble le menuet, dans une chambre qui souvent n'a pas dix pieds en carré. Je fus prié un jour à une de ces noces et je me perdis si bien en dansant de la sorte, que je ne pouvais plus trouver ma partenaire. Quant à eux ils sont si bien accoutumés qu'ils ne se trompent jamais.

Leur danse qui n'est composée que de menuet et de quelques contredanses, dure ainsi jusqu'au soleil couché, temps où ils se remettent à table et soupent avec le même appétit et agissent de la même manière qu'au dîner.

Dès que le souper est fini, on voit entrer en foules de jeunes hommes et de jeunes filles que l'on admet toujours pour danser; ils les nomment les survenants. Les jeunes gens ont pour coutume et ne manquent jamais de porter chacun une bouteille d'eau-de-vie sous le bras qu'ils cachent autour de la maison de la mariée, ou dans des bûchers, et vont de temps à autre boire un coup pendant la danse; ils se croiraient déshonorés s'ils n'étaient pas ainsi muni chacun de leur bouteille; on ne voit jamais de vin dans un repas, ils disent pour raison négative, que le vin n'a pas assez de force; ils le donnent cependant quelquefois à leurs femmes dans les maladies de leur sexe, auxquelles celles-ci sont assez sujettes, ne prenant aucune précaution; quant aux hommes ils sont très rarement malades.

Mais je m'écarte, ce me semble de mon sujet, voici donc ce qu'ils font après le souper de noces. La danse recommence de la même manière qu'après le dîner et avec les mêmes cérémo-

nies, ce qui continue ordinairement jusqu'à minuit, heure où les mariés se retirent incognito et les convives en font autant peu de temps après.

Le lendemain, de grand matin, les convives viennent rejoindre les mariés et partent tous ensemble de la maison de la mariée et se rendent dans celle de l'époux et passent encore la journée à faire les mêmes suites de repas, danses et cérémonies qu'ils avaient fait la veille, ce qui dure souvent chez ceux qui sont riches deux ou trois jours. De sorte qu'ils mangent et boivent pendant ces jours, ce qui leur suffirait pour un an.

* * *

Ils se mettent ensuite à travailler la terre, ce qu'ils continuent de faire toute l'année de la manière suivante:

Le printemps qui commence dans ce pays vers le 25 ou 26 avril, ils ensemencent leur terre ce qui dure environ quatre semaines, pendant laquelle ils sèment du blé, de l'avoine, des pois et des patates pour engraisser leurs animaux, du lin dont ils se font des chemises et autres vêtements, ils ont aussi des moutons avec la laine desquels, mêlée avec du fil, ils se font de bons habits. De sorte qu'ils n'ont recours aux villes marchandes que pour certaines choses dont ils ne peuvent absolument se passer, ou qu'ils ne recueillent pas sur leurs terres, telle que l'eau-de-vie, la mélasse, dont ils se servent pour sucre, le tabac en poudre, car pour celui à fumer ils en vendent en quantité chaque année, l'huile qui leur sert de chandelle; et un habillement complet d'étoffe étrangère qu'ils achètent tous les deux ou trois ans, le conservant pour les fêtes et les dimanches.

Lorsqu'un habitant a fini ses semences, il raccommode ou fait des clôtures, dont toutes leurs terres sont séparées, pour éviter le dommage que pourrait faire les animaux d'un chacun sur la terre de son voisin; ils font ou nettoient les fossés pour égoutter les eaux qui sans cela inonderaient leurs terres.

Ils font ensuite leurs foins pour hiverner leurs animaux. Les foins faits ils commencent à couper leurs grains, ce qui dure cinq ou six semaines, suivant le beau ou mauvais temps.

Suivent immédiatement les labours qu'ils font ainsi l'autom-

ne par rapport au printemps trop tardif dans ces contrées; à peine ont-ils fini leur labour, que l'hiver s'avance à grands pas et amène au commencement de novembre chaque année une quantité de neige dont ils profitent pour couper leur bois qu'ils traînent aussitôt pour se garantir du froid de 25 et 30 degrés qui dure très souvent six mois.

Dès qu'ils ont fini de traîner leur bois qui souvent est éloigné de deux lieues de leur maison, ils commencent à battre leurs grains pour en séparer le froment d'avec la paille dont ils nourrissent avec le foin leurs animaux pendant l'hiver; il leur en faut une grande quantité, car chaque animal mange par hiver 250 bottes de foin et paille, la botte du poids de 15 lbs.

Par cette suite de travaux, on peut conclure qu'un habitant qui n'est point paresseux, ne peut jamais dire: Je n'ai rien à faire aujourd'hui; mais n'en sont-ils pas que plus heureux! ils sont exempts de soucis, ils travaillent beaucoup, il est vrai, et c'est ce travail même qui leur procure un bon appétit, un sommeil exempt de ces songes voltigeants qui nous fatiguent souvent. Ils voient naître avec joie des enfants qui dès l'âge de dix ans emploient déjà leurs faibles mains à l'agriculture, ce qui leur donne en peu de temps une force surprenante et leur fait par conséquent un corps robuste et en état de soutenir à 15 ans les travaux les plus fatigants. Sitôt qu'un habitant a cinquante ans, et qu'il a un fils de dix-huit à vingt ans, il lui fait un abandon de son bien à condition qu'il lui donne une rente annuelle pour le nourrir, et souvent ils vivent tous ensemble, et alors le fils fait son profit de l'excédant de leurs besoins. Il est seulement obligé, et ce justement, de donner une certaine somme à ses frères ou soeurs s'il en a. Lorsqu'ils ou qu'elles sont majeures, c'est-à-dire à vingt-un an accomplis, suivant les ordonnances de ce pays, cette manière d'agir des pères envers leurs enfants est très avantageuse à ces derniers, car sans cela ils seraient contraints de voyager ou d'aller ouvrir de nouvelles terres; il n'y a que ceux qui ont une nombreuse famille qui agissent ainsi.

Les habitants canadiens sont tous assez dévots, mais faciles à faire tomber dans la superstition, mais ce n'est pas surprenant, le manque d'éducation en est la cause.

On y voit guère parmi eux d'ivrognes passionnés; s'ils boivent ce n'est que quand ils se trouvent en compagnie, ce qui arrive lorsqu'ils sont dans les villes ou à leurs noces. C'est alors que vous les rencontrez couchés dans leur voiture et laissant aller leurs chevaux qui les conduisent à demi-mort de boisson et toujours sans accident à la porte de leur maison.

Quant à la politesse ils n'en sont pas beaucoup munis, il est vrai, ils sont au contraire la plupart bien grossiers: ils entreront chez vous le bonnet sur la tête (je dis bonnet car ils ne portent pas souvent de chapeau) la pipe à la bouche, s'assoieront sur une chaise, et y resteront souvent un quart d'heure sans vous dire un mot, attendant que vous leur demandiez le sujet de leur visite, c'est alors qu'ils vous répondront en ôtant leur bonnet à demi et en se grattant l'oreille; mais nous regarderons tout cela comme peu de chose, dès que nous penserons que c'est leur manière d'agir, et qu'ils n'ont point ce que nous nommons Civilité.

Ce qu'on pourrait peut-être leur reprocher c'est d'être un peu trop intéressé, faisant souvent quatre lieues ou même six, s'ils savent avoir pour deux coppes meilleur marché lorsqu'ils ont quelque chose à acheter; mais encore, aurait-on peut-être tort de les blâmer; ils travaillent beaucoup, font très peu d'argent et c'est presque juste qu'ils le ménagent.

Ils sont d'ailleurs très charitables, au point que si un d'entre eux brûle sa maison ou sa grange, vous la voyez quinze jours après rebâtie sans qu'il lui en coûte une coppe, chacun se porte avec plaisir à secourir le malheureux, sans attendre que celui-ci vienne leur demander.

* * *

Le prince William-Henry à Lévis.

La Pointe-Lévy n'est distante de la ville de Québec que par la traverse du fleuve Saint-Laurent qui a une demi lieue de large. C'est un endroit très agréable. Son Altesse Royale le prince William-Henry a été s'y promener plusieurs fois pendant son séjour dans ce pays, et principalement le 6 octobre 1787, où il y débarqua avec plusieurs de ses officiers, dans le dessein d'aller visiter par curiosité quelques maisons d'habi-

tants, sans y être connu, ce qui était facile à faire parmi eux qui s'occupent plutôt à leurs travaux champêtres qu'à savoir distinguer un prince d'avec une personne de qualité inférieure.

Le prince entra donc dans une maison où il ne trouva qu'une femme, mais une de celles qui sont vigoureuses et qui ne craignent rien, et qui feraient volontiers le coup de poing avec plusieurs hommes si l'occasion s'en présentait. Il demande à cette femme une terrine de lait à boire: Elle lui répondit d'un air farouche, qu'elle lui en donnerait s'il voulait la payer et ne pas faire comme quantité d'autres jeunes étourdis d'officiers qui venaient tous les jours chez elle lui demander du lait à acheter, et qui, quand ils l'avaient bu ou mangé, s'en retournaient sans payer. Le prince lui dit qu'il n'en agirait pas ainsi, et après l'avoir assuré qu'elle ne perdrait rien avec lui, elle fut enfin chercher une terrine de lait.

Son Altesse Royale, après l'avoir bu avec des officiers, tira de sa poche une portugaise et la présenta à la femme qui la voyant se mit à lui dire avec colère: Aha! Voilà bien de mes gens, on voit bien que vous ne valez pas mieux que les autres! C'est ainsi qu'ils font, ils me présentent des portugaises à changer pour un demi schelling; c'est bien me dire qu'ils ne veulent pas payer, car le moyen, poursuivit-elle, qu'une pauvre femme comme moi puisse changer une portugaise, moi qui ai à peine de quoi acheter du pain. Les officiers de Son Altesse Royale l'ayant averti qu'elle parlait au prince: Quand ce serait le roi, répondit-elle, ce serait tout la même chose, il ne doit pas prendre ce qui m'appartient sans me le payer. Le prince à qui l'histoire plaisait et qui en reçoit beaucoup avec sa suite, lui dit: Eh bien! ne vous fâchez pas la bonne mère, prenez cette portugaise, c'est pour vous récompenser de ceux qui ne vous ont pas payé.

* * *

Jeudi, le 4 octobre 1787, on fit des feux d'artifices sur le Cap Diamant dans la ville de Québec en l'honneur du prince William-Henry, qui furent exécutés de manière à donner beaucoup de satisfaction et de plaisir à un concours nombreux de monde qui s'était assemblé à cette occasion.

Les lundi et mardi suivants, les transports ayant à bord les 29e, 31e et 34e régiments partirent du port de Québec pour l'Angleterre.

Le mercredi, 10 du même mois, vers sept heures du matin, partit de Québec le navire de Sa Majesté *Pégasus*, commandé par Son Altesse Royale le prince William-Henry, lequel fut suivi par le *Leander*, navire commodore, et la *Resource*, capitaine Minchin.

* * *

Moyen d'empêcher les banqueroutes si fréquentes dans ce pays, et cela par la trop grande facilité des marchands en gros à faire des avances à des gens qu'ils ne connaissent pas :

S'il est des banqueroutes exemptes de mauvaise foi, il n'en est guère où il n'y ait de la témérité. Si l'on employait les règles suivantes, il serait très difficile de faire banqueroute. Il faudrait :

1° Etablir des magistrats ou commissaires à qui les marchands rendraient compte de leurs effets, de leurs profits, de leurs dépenses et de leurs entreprises ; et ce chaque année.

2° Leur défendre de risquer le bien d'autrui, et ne leur permettre même de ne risquer que la moitié du leur.

3° Permettre à ceux qui ne pourraient gérer seuls leurs affaires de s'associer quelqu'un avec eux, et rendre la police de ces sociétés inviolable par la rigueur des peines imposées à ceux qui ne la suivrait pas.

4° Laisser la liberté du commerce entière.

Si l'on agissait ainsi, on verrait bien vite le commerce du pays semblable au flux et reflux de la mer. Les trésors y entreraient comme les flots viennent sur l'autre. La franchise, la bonne foi, la candeur sembleraient du haut des montagnes de ce Canada appeler les marchands des terres les plus éloignées. Tous ces marchands vivraient tranquilles comme dans leur patrie.

* * *

M. McDonell, prêtre écossais dont j'ai parlé précédemment,

était à Québec depuis près d'un an, quoique destiné pour aller en mission au fort Beauharnois, au sud de la ville de Montréal. Mgr Briand, ancien évêque du pays, lui demanda un jour pourquoi il ne se rendait pas à sa mission. Il lui répondit en mauvais français : "Mgr, j'irai quand je puis." Plusieurs mois s'écoulèrent encore sans qu'il parlât de partir. Il faut observer qu'il avait sa mère qu'il était obligé de soutenir et qu'il avait placé à l'Hôpital-Général de Québec. Elle était extrêmement âgée et infirme, et malgré tout cela bien-aimée de son fils, ainsi qu'on le va voir.

M. Gravé, grand-vicaire du district de Québec, eut enfin ordre de Mgr d'Esgly, évêque du lieu, de lui signifier son départ, en lui faisant voir qu'il était plus nécessaire en qualité de pasteur auprès de son troupeau qu'auprès de sa mère, et qu'il avait dû prévoir avant d'entrer dans son état qu'il serait dans le cas d'abandonner ses parents. A quoi le missionnaire répliqua :—Mais, mon grand-vicaire, j'étais fils avant d'être prêtre.

* * *

20 décembre 1787.

Etablissement d'une malle pour Halifax, qui partira de cette dernière ville tous les premiers lundis de chaque mois à ... de relevée,, qui passera par Frédéricton et la ville de Saint-Jean, dans la province du Nouveau-Brunswick, par Digby, Annapolis, Horton et Windsor, dans la Nouvelle-Ecosse. Le directeur-général est M. Hugh Finlay.

* * *

Le 15 mai 1788, a sorti une ordonnance qui défend à qui que ce soit de pratiquer la médecine et la chirurgie dans la province de Québec, ou la profession d'accoucheur dans les villes de Québec et Montréal, sans une permission du gouverneur ou du lieutenant-gouverneur pour lors.

Les médecins et chirurgiens dans l'armée ou dans la marine en sont exemptés.

* * *

Du même jour.—Une autre ordonnance du même Conseil change la présente méthode des traînes et carrioles.

Il est donc ordonné par cette ordonnance qu'après le 10 novembre prochain, aucune voiture d'hiver ne sera employée, qui ne sera point fixée à sa menoire, conformément à un des modèles qui sera vu chez les clercs des marchés de Québec ou Montréal, ou chez chaque capitaine de milice des campagnes, sous peine d'amendes.

* * *

Mort de Mgr D'Esgly, évêque de Québec, décédé à Saint-Pierre, île d'Orléans.

Le 28 mai 1788, Sa Grandeur Mgr Louis-Philippe Mariau-cheau D'Esgly, évêque de Québec, tomba malade à sept heures du soir d'une fièvre intermittente accompagnée de frisson. On dépêcha aussitôt chez le docteur Just à la Sainte-Famille, qui s'y rendit. Il trouva la fièvre de Sa Grandeur très mauvaise et jugea à propos de le saigner; il put à peine lui tirer quelques gouttes de sang. Mgr demanda à se faire purger. Le docteur lui dit que cela ne pouvait lui faire que du bien. Il lui donna en conséquence une médecine qui le fit un peu évacuer.

Le lendemain, la fièvre augmenta. Sa Grandeur passa une mauvaise journée.

Le vendredi, son secrétaire, M. Hamel, envoya un courrier avertir le confesseur ordinaire de Mgr (le P. Glapion, jésuite), qui arriva à huit heures du soir avec M. le docteur Badelard. Ils trouvèrent Sa Grandeur bien mal et en danger de mort. Toute la nuit suivante, grosse fièvre.

Le lendemain, à huit heures, Mgr demanda à se lever. On le mit dans son fauteuil et on le porta à quatre dans sa chambre. A dix heures, il se confessa avec une entière connaissance. A midi, M. Badelard lui donna un grain d'émétique qui le fit vomir deux fois.

Il passa le reste de la journée et la nuit dans une grande faiblesse, ne prenant, de deux heures en deux heures, qu'une cuil-

lée d'eau et de vin, seule chose qu'il voulut prendre pendant sa maladie.

Le lendemain, 3 juin, à sept heures du matin, M. le secrétaire Hamel lui demanda s'il désirait recevoir le Saint-Viatique. Il répondit qu'il fallait attendre encore un peu, qu'il désirait que toute sa paroisse fut avertie. Mais comme l'on vit qu'il affaiblissait de plus en plus et qu'il perdait même connaissance de temps à autre, M. Pinet, curé de Saint-Jean, en cette île d'Orléans, lui adressa ces paroles à quatre heures de l'après-midi :

— Monseigneur, j'ose me présenter à vous comme votre enfant pour vous prier de vouloir bien permettre que nous vous procurions ce que vous avez procuré à tant d'autres.

A quoi, Mgr répliqua qu'il désirait recevoir les derniers sacrements, mais qu'il fallait au préalable qu'on lui donna le Saint Viatique, qui lui fut donné aussitôt par M. Hamel, qui lui fit recevoir ensuite l'extrême-onction. Sa Grandeur présenta elle-même ses mains, récita le credo, et paraphrasa plusieurs versets des psaumes, entr'autres ceux-ci :

“Laudate Dominum omnes gentes, laudate eum omnes populi.

“Quoniam confirmata est super nos misericordia ejus, et veritas Domini, manet in aeternum.

“Gloria Patri, etc.”

M. son secrétaire lui fit ensuite une lecture qu'il écouta attentivement. Il eut ensuite une si forte crise que l'on crût qu'il allait expirer : on lui lut les prières des agonisants, il revint un peu de cette crise qui fut suivie de bien d'autres toute la nuit.

Le lendemain, 4 juin, à huit heures du matin, son pouls était très faible et s'arrêtait pendant près d'une minute par temps ; de sorte que le docteur Just ne pouvait comprendre comment il pouvait vivre. Vers neuf heures, M. Hamel lui demanda s'il voulait qu'il lui fit une lecture, à quoi il répondit :— Sans doute. Pendant cette lecture on le vit faire des élévations de cœur à Dieu. A dix heures, on lui récita une quantité d'actes de foi et autres qu'il écouta attentivement, jetant les yeux sur un crucifix qui était au pied de son lit.

A onze heures et demi, il eut une crise très forte suivie d'un râle. M. Hamel acheva les prières des agonisants, récita les litanies et plusieurs *oremus*. A midi, il revint de cette crise. A une heure après-midi, arriva de Québec M. Dupré, conseiller et neveu du prélat. Il s'approcha du lit de son oncle à qui il parla mais il ne put proférer que ce mot :—Ah !... Enfin, il resta depuis ce moment jusqu'à cinq heures sans parole, mais ayant toujours connaissance et rendit doucement l'esprit à cinq heures huit minutes, dans la soixante dix-huitième année de son âge, sa cinquante-deuxième de prêtrise et la quatrième de son épiscopat. Il avait été coadjuteur et évêque de Dorylée.

Dès qu'il fut mort, M. Hamel écrivit à Mgr l'ancien (Mgr Briand) afin d'ordonner le lieu et le temps de l'inhumation. Mgr Briand remit le soin de cette affaire entre les mains de M. Gravé, ci-devant grand-vicaire, qui fit la réponse suivante à M. le secrétaire Hamel :

“ Monsieur,

“ Mgr l'ancien, après la triste lecture de votre lettre, m'a chargé de présider le clergé en son nom jusqu'à révocation de Mgr d'Almyre (c'est le coadjuteur de Mgr de Québec qui était pour lors en visite dans le district de Montréal) et de régler toutes choses le mieux qu'il se pourrait. Je ne sais pas qui est l'exécuteur testamentaire, c'est à lui et aux parents de régler le temps de l'inhumation. MM. de Léry, Dupré et mademoiselle Bonfit (ce sont les seuls parents de l'évêque), consultés, m'ont répondu que je ferais pour le mieux, et qu'étant impossible de l'embaumer il serait plus impossible encore de retarder l'inhumation plus loin que vendredi à onze heures; qu'ils pensaient qu'il serait mieux de l'enterrer à Saint-Pierre que dans la cathédrale.

“ Quant à la manière: 1° Tenez le corps le plus fraîchement que vous pourrez pour éviter la corruption. 2° Les prêtres ou ecclésiastiques doivent l'ensevelir, et s'il est possible, il faut l'exposer avec ses habits pontificaux dans sa chambre. 3° Vous, M. Gâtien et autres direz demain la messe dans sa chapelle do-

mestique. J'irai demain y dire la messe et les ecclésiastiques iront après-midi dans notre bateau, jusqu'au moulin, ils y chanteront et psalmodieront l'office ordonné par le cérémonial des évêques.

Je suis, etc.,

Ensuite est écrit :

Gravé, Ptre."

"Vous tendrez l'église en noir, le mieux que vous pourrez. Vous mettrez des cierges à l'église le plus possible; dans sa chambre six suffisent."

Tout cela fut exécuté de point en point par MM. Hamel et Gatien. Le lendemain, 5 juin, M. Gravé arriva à dix heures du matin, et ordonna à M. Hamel d'ouvrir le testament que Sa Grandeur avait fait, ce qu'il fit en présence de mon père, moi et plusieurs autres témoins. Mon père y était nommé exécuteur testamentaire. M. Hamel y était légataire de plus grande partie de son ménage, du cheval, calèche, vache et autres animaux. La moitié de son argenterie. Il y avait 600 à chacun de ses domestiques, 600 à sa nièce Bonfits. Il ordonna que son portrait restât dans sa chambre, etc. Le testament est du mois de mars dernier passé devant M. Crépin, notaire, en présence de MM. Pinet et Gatien, prêtres.

Après la lecture du testament, M. Gravé célébra la sainte messe dans la chapelle domestique du prélat, en présence du corps du défunt, revêtu de ses ornements pontificaux.

Le 10 juin, à huit heures du matin, on transporta le corps à l'église avec toute la pompe due à un évêque. Il y fut exposé sous un mausolée près du choeur. On y chanta les matines et laudes, ce qui dura jusqu'à dix heures et demi. A onze heures, M. Gravé commença le service auquel étaient présents MM. de Lery, Dupré, Duchesnay, Perrault, Dechesnaux fils, et M. Tachereau, et plus de quarante prêtres ou ecclésiastiques. Le service fut chanté en musique et dura jusqu'à une heure après-midi.

Le corps de l'illustre prélat fut ensuite inhumé dans l'é-

glise, avec une partie de ses habits pontificaux, sous la lampe à l'entrée du chœur.

Ainsi furent ordonnées et exécutées les funérailles de Mgr D'Esgly, évêque de Québec, auxquelles assista un concours de peuple considérable, de qui il fut généralement regretté.

* * *

Installation de Mgr d'Almyre.

Le 12 juin 1788, arriva à Québec un Sauvage qui annonça avec grands cris de joie dans toutes les rues de la ville que Mgr d'Almyre (M. Hubert) allait arriver. Le Sauvage était parti en même temps que Sa Grandeur de dix-huit lieues au-dessus de Québec le même jour, et précédait la poste de beaucoup. Mgr d'Almyre arriva quelque temps après lui et lui donna pour récompense une portugaise.

Le 13, à cinq heures du soir, Sa Grandeur fut installée évêque de Québec, et prit en conséquence possession de sa cathédrale au son de toutes les cloches de la ville. On chanta le *Te Deum* et Sa Grandeur accorda 40 jours d'indulgences à toutes les personnes présentes.

Le lendemain, Mgr Hubert fit visite à lord Dorchester, qui le complimenta sur son avènement à l'épiscopat. Il lui demanda ensuite si ce n'était pas la coutume de nommer un coadjuteur en cas de mort. Mgr Hubert lui répondit que c'était en effet la coutume, mais qu'il fallait pour cela l'approbation du gouvernement. Sur quoi lord Dorchester répliqua qu'il en avait un en vue, M. Bailly (il avait été précepteur des enfants de lord Dorchester à Londres). Mgr Hubert répondit qu'il l'acceptait avec plaisir. On écrivit en conséquence à M. Bailly, curé de la Pointe-aux-Trembles. Celui-ci se transporta à Québec, et fut reçu coadjuteur de Mgr Hubert avec l'approbation de tout le clergé. Il dina chez lord Dorchester avec Mgr Hubert et partit le lendemain pour sa cure.

* * *

CHANSONS SUR LA CONVALESCENCE DE LORD DORCHESTER

(juillet 1788).

Air: Du haut en bas.

Ami très cher,
 Nous devons tous à ton exemple
 Ami très cher,
 Chanter l'illustre Dorchester ;
 Sa vertu offre un sujet ample
 Et notre amour lui doit un temple,
 Ami très cher.

LES CURES

Nous rendons grâces à ta bonté,
 O Sauveur adorable.
 C'est toi qui nous a conservé
 Ce gouverneur aimable ;
 Exauce de notre clergé
 La fervente prière ;
 Accorde à ce chef bien-aimé
 Une longue carrière.

LA NOBLESSE

Air: "Je mets ma confiance".

Noble et brave
 Faites briller en ce jour
 Cette vive allégresse
 Qui augmente ton amour
 Digne soutien du trône
 Ce bon père est sauvé,
 Par lui près de Belone
 Tu seras protégé.

LES COMMUNAUTES

Chaste Joseph, grand Augustin
 Et vous très digne sainte Ursule,
 Permettez que d'un air benin

REVUE CANADIENNE

Vos filles laissent leurs cellules
 Par d'innocents, par d'innocents amusements,
 Amusements,
 Faire voir leur contentement,
 Faire voir leur contentement.

LE BARREAU

Air: "Où allez-vous."

Pour chanter un jour si heureux,
 Montrons-nous galants et joyeux.
 Laissons là nos perruques.
 Eh! bien!
 Faisons friser nos nuques.
 Vous m'entendez bien.

LES JESUITES

Quoique toujours on s'applique
 A préparer nos malheurs
 Jamais notre politique
 Ne fit tort au gouverneur.
 Nos coeurs, nos coeurs
 Dans l'allégresse publique
 Prouve encore des douceurs.

LES COMMERÇANTS

Air: "Turlurette."

Plus qu'aucun cette santé,
 Tout le commerce a flatté,
 Prenons donc part à la fête.
 Turlutette,
 Ma tanturlurette.

LES RECOLLETS

Air: "Un chanoine, etc."

Aux Pères que les capuchons
 Ne rendent pas moins bons garçons,
 Enfants de saint Antoine,

Montrez-nous ce que vaut le froc;
Faites venir un large broc,
Qu'à l'instant chaque moine
Chante à l'honneur de Carleton,
Du couvent l'aimable chanson
Et bon, bon, que tu en est bon,
A ma santé j'en veux boire.

LA MILICE BOURGEOISE

Célébrons mes braves amis,
Cette convalescence
Qui doit mettre dans le pays
Tout en réjouissance,
Jurons tous sur notre esponton,
La faridondaine, la faridondon,
De faire face à l'ennemi biribi,
A la façon de barbari, mon ami.

LES CAMPAGNARDS

Pierrot, mon cher camarade,
De joie il faut mourir,
Dorchester n'est plus malade;
Partage notre plaisir.
Ces grands nigots de la ville,
Croient que le laboureur
N'a pas l'esprit mobile,
D'aimer ce bon gouverneur.

LES ARTISANS

La bonne nouvelle que nous apprenons
Fait que la truelle vite nous quittons.
Hou, marteau, lime,
Ciseaux et rabots,
Même pour la rime
Nous laissons le rot.

REVUE CANADIENNE

LES VOYAGEURS

Air: "Sur la mer et sur l'onde."

Ne craignons pas l'orage,
 Dieu comble nos souhaits.
 Faisons notre voyage,
 Nos vœux sont satisfaits.
 Eh! vogue la galère, etc.

TOUS LES ETATS

Si chaque état s'apprête
 A célébrer la fête,
 Qui lui fait en ce jour
 En aller autant d'amour;
 Allons chers camarades
 Oublions nos boudades,
 Et qu'un commun bonheur
 Nous donne une même ardeur.
 Amis, morbleu, courage,
 Tout joyeux engage;
 Unissons nos voix et nos chants
 Et montrons-nous reconnaissants
 Pour le chef plein d'honneur,
 Et ayons tous un même cœur.

* * *

Le 15 avril 1789 a sorti une ordonnance du Conseil législatif de cette province relative à la grande disette de l'année. Elle porte

"Que pour aider les habitants de cette province dans leur semence, tous ceux qui prêteront pour un sujet, à tout habitant un certain nombre de grains, limité à 30 minots de blé, 50 minots d'autres grains et 20 minots de patates, seront payés par privilège sur toutes autres dettes, les droits seuls du roi réservés.

La disette a été si grande qu'un grand nombre de paysans ont été réduits à la triste nécessité de faire bouillir du peza pour se nourrir. Messieurs les curés ont montré ainsi que les Seigneurs, leur généreuse pitié, en donnant ou avançant aux pauvres de quoi se nourrir.

* * *

Etablissement d'une société d'agriculture en ce pays.

Le 16 avril de cette année, il s'est assemblé au château Saint-Louis à Québec un grand nombre de souscripteurs, en présence du noble Lord Dorchester. L'évêque canadien (M. Hubert) s'y trouva, le conseil ou plutôt les membres du conseil législatif, plusieurs curés et autres, y étaient aussi. L'honorable Henry Caldwell, de Belmont, y prononça une harangue premièrement en anglais, ensuite en français. Il y fut résolu que l'assemblée se tiendrait tous les ans le six avril, qui serait composée de un directeur, un président, un trésorier, un secrétaire.

Cette société a en vue l'amélioration de l'agriculture en ce pays, d'y faire apporter des grains d'outre mer, adoptés au climat, détruire le blé et l'avoine noires. Y réussiront-ils? C'est ce que j'ignore. Ce dont je suis sûr, c'est que chaque souscripteur payera annuellement une quince; comme le pays est grand, il y aura plusieurs districts ou branches, et par conséquent plusieurs officiers, etc.

* * *

Les Juges de Québec et de Montréal.

Au commencement de juin 1787, les juges de la Cour des Plaidoyers Communs et des Prérogatives des districts de Québec et de Montréal furent accusés d'avoir rendus plusieurs jugements avec partialité. Ils furent en conséquence traduits devant le Conseil Supérieur établi à Québec, où présidait M. Smith, grand juge. La plainte était au nom de plusieurs marchands qui se disaient lésés. L'avocat du roi, M. Monk, prit leur cause en main tant en leur nom qu'au nom de Sa Majesté. Il lui fut permis d'aller dans les greffes et archives pour rechercher les pièces nécessaires au procès. Plusieurs comités furent assemblés à cet effet, et un grand nombre de témoins furent entendus pour et contre les juges.

Le 9 juillet, les juges accusés présentèrent une requête à lord Dorchester aux fins d'entendre de nouveaux témoins. Il acquiesça à cette demande. Le Conseil ordonna ensuite que l'affaire serait renvoyée au Parlement d'Angleterre. Les vaisseaux devant partir le lendemain, il fallut faire grande diligence. Lord Dorchester envoya un ordre au greffier de la Commission de remettre à M. Williams, assesseur, tous les papiers relatifs à cette affaire, sans aucune restriction. Le greffier (M. Thomas, avocat) fit quelques difficultés de les remettre, vu que les minutes et expéditions étaient toutes ensemble. Il demanda à M. Williams le temps de les séparer. Celui-ci ne voulut pas parce que le nombre était si grand qu'il aurait fallu un long temps pour le faire. D'ailleurs l'ordre portait tous les papiers. Sur quoi, sans avoir la précaution de garder les minutes, il les embarqua à bord du navire. Quelle imprudence dans une affaire si épineuse! Si le navire se perd, voilà une affaire à recommencer. Lord Dorchester reprocha beaucoup cette imprudence à l'assesseur, qui s'en lava comme il put, mais enfin la faute était commise. Pour vouloir trop se presser souvent l'on se met dans le cas de s'en repentir.

* * *

Aventure arrivée à Lady Dorchester dans le mois de novembre 1787.

C'est la coutume de cette dame de se lever de grand matin tous les jours, et d'aller prendre l'air dans ses jardins et bocages. Elle sortit donc ainsi dernièrement suivie seulement de deux de ses filles de chambre. Elle se promena d'abord dans son jardin et voulut aller ensuite dans son bocage qui est séparé de son jardin de telle sorte qu'il faut traverser une rue pour s'y rendre. Comme elle la traversait, il vint à sa rencontre trois matelots qui la prirent ainsi que ses filles de chambre pour des filles de joie. L'un d'eux s'approcha de lady Dorchester et lui dit qu'il était bien aise de la voir, qu'il l'avait déjà rencontrée à bord de son vaisseau. Lady Dorchester commença à être saisie de crainte et à hâter le pas, et se voyant toujours poursuivie, elle eut tant de peur qu'elle gagna le cap,

où est bâti le château, qui a 8080 toises de haut et sans apercevoir sa maison, elle marcha à grands pas suivant un petit sentier d'un pied de large malgré les cris de ses suivantes qui la rappelaient. Comme ces filles n'étaient point démontées, elles firent face aux matelots, et leur dirent qu'ils parlaient à lady Dorchester. Ils n'eurent pas plutôt entendu ce nom, qu'ils se sauvèrent à toute jambes. Cependant, lady Dorchester s'avancait toujours dans le Cap, et s'y serait précipité sans le secours d'un domestique qui était au bas et qui la reconnaissant, vola à son secours et lui ayant rappelé ses esprits, lui fit voir le danger qu'elle venait de courir.

Le domestique lui aida à se rendre au pied du Cap avec assez de peine car l'endroit est des plus dangereux. Elle fut obligée de faire le tour de la basse-ville et de remonter la grande côte à pied jusqu'au château, ne voulant point se faire reconnaître de si bon matin dans les rues. En arrivant au château elle raconta son aventure à son mari qui ne put s'empêcher d'en rire avec elle. On peut croire que depuis ce temps elle n'a pas été prendre le frais de si bonne heure.

* * *

Epitaphe de Elisabeth-Verville Décharnet.

Elle décéda à son onzième jour de picote, dans la vingt-huitième année de son âge, à Québec, le 23 janvier 1788. Son corps a été inhumé le 24. Son cercueil était couronné de fleurs. Mesdemoiselles Frémont et de Lanaudière portaient les coins du drap mortuaire.

Chers lecteurs, ce papier fut choisi,
 Pour publier la grande extorsion
 De mort que Verville Decharnet a pris
 Dont ici est la moindre notion !
 Car si elle eut eu à la proportion
 De sa vertu, un juste monument,
 Tout Québec elle aurait entièrement
 Pour son cercueil et le fleuve Saint-Laurent
 Ne fut que fleurs, et le clair firmament
 Lui aurait servi de flambeaux ardents.

* * *

Le 22 février 1788 a sorti une ordonnance signée de lord Dorchester passée au Conseil Législatif pour établir des juridictions une fois par mois dans les campagnes. Aucune ne sera tenue à moins de deux juges ou commissaires. Il devra y avoir un greffier. Ces juges et greffiers n'auront que les émoluments ordinaires des petites causes et ne pourront juger que jusqu'à dix louis sterling. Le roi ne leur donne aucun émolument.

Ces sortes de juridictions peuvent être utiles et nuisibles. Elles seront utiles en ce qu'elles épargneront des transports coûteux aux habitants des campagnes. Elles seront nuisibles en ce que souvent des habitants plaideront pour des bagatelles, ce qu'ils n'auraient osé faire si ils avaient été éloignés de la justice.

* * *

M. Dequesne, curé de Saint-François en l'île d'Orléans, n'avait jamais eu d'autre voiture qu'une charette. Tout le monde fut surpris quand, à soixante-dix-sept ans, on le vit se faire faire une calèche.

Un curieux lui demandait un jour pourquoi il avait attendu si tard pour se servir d'une pareille voiture. Il lui répondit : — Mon ami, quand j'ai eu besoin de lunettes, j'en ai achetées.

* * *

Sauvage en banqueroute.

Dernièrement, un Sauvage canadien entra avec sa femme chez un marchand de Québec. Il tenait à la main une bourse remplie de portugaises qu'il montra au marchand, en lui disant qu'il voulait changer son argent pour des marchandises dont il avait besoin pour aller faire la chasse. Le marchand voyant cette bourse, crut qu'il pouvait déployer et mesurer autant d'articles que son homme lui en demandait. Notre Sauvage choisit ce qu'il y avait de plus beau en fit un paquet qu'il donna à sa femme en la priant d'aller le porter à son canot. Le Sauvage feignant de vouloir payer le

marchand, lui demanda cependant : “ Mais, dis donc, frère, j’ai entendu souvent parler de gens qui, parmi vous autres, Français, font banqueroute. Qu’est-ce que cela veut dire, banqueroute ? ” Le marchand tout naïvement expliqua au Sauvage que les banqueroutiers étaient des gens qui achetaient des marchandises et ne les payaient pas.—“ Ah ! ah ! dit le Sauvage, c’est donc ce que veut dire banqueroute ! Eh bien ! banqueroute, mon frère, et se retournant, il se mit à courir plus vite qu’un lièvre à son canot. Le marchand ne l’a pas revu. Il jura, mais un peu tard, de ne plus instruire qui que ce soit sur la manière de faire banqueroute sans être préalablement nanti de son argent.

* * *

PENSÉE DU 28 MARS 1788

Mon père, soixante ans au travail appliqué,
 N’aurait pu laisser pour rouler et pour vivre
 Un revenu non léger, son exemple à suivre.
 Mais, par raison, amoureux d’un plus noble métier,
 Fils, petit-fils, arrière-petit-fils de greffier,
 Pouvant charger mon bras d’une utile liasse,
 J’allai loin de Québec errer sur le Parnasse.
 Mes parents en pâlirent et virent en frémissant
 Dans la poudre du greffe un rêveur naissant.
 On vit avec dédain une muse effrénée
 Dormir chez un greffier, la grasse matinée.
 Dès lors à la richesse il fallut renoncer,
 Ne pouvant l’acquérir, j’appûs à m’en passer.
 La brigue ni l’envie à mon bonheur contraires,
 Ni les cris douloureux de mes vains adversaires,
 N’ont pu dans leur course arrêter les décrets,
 C’en est trop ; mon bonheur a passé mes souhaits.
 Qu’a son degré désormais la fortune me rie,
 Dieu m’aidant, je veux dormir au branle de sa rosie.

EPIGRAMME POUR METTRE AU BAS DU PORTRAIT DE MGR D’ESGLY,
 EVEQUE DE QUEBEC

Grâce au Delisle (1) de notre âge

Te voilà sûr de vivre autant qu’Orléans. (2).

(1) Delisle, fameux peintre.

(2) Orléans, ile où ce prélat a passé plus de cinquante ans comme curé.

Et ne connut-on plus ton illustre sang
 Dans ce portrait fameux tiré sur ton visage
 De D'Esgly charitable on connaîtra l'image.

* * *

EPIGRAMME POUR LE PORTRAIT DE M. HAMEL, SECRETAIRE DE
 MGR D'ESGLY

Ne cherchez point comment s'appelle
 L'écrivain peint dans ce tableau,
 A l'air dont il regarde, prêt à poser le sceau
 Qui ne reconnaîtrait Hamelle.

DESCRIPTION DES EMBARRAS DE LA VILLE (QUEBEC).

Qui frappe l'air, bon Dieu! de ces tristes échecs,
 Est-ce donc pour veiller qu'on se couche à Québec ?
 Et quel fâcheux démon durant les nuits entières
 Rassemble ici les chats de toutes les gouttières,
 L'un miaule en grondant comme un tigre en furie,
 L'autre roule sa voix comme un enfant qui crie.
 Ce n'est pas tout encor, les souris et les rats
 Semblent pour m'éveiller, s'entendre avec les chats.
 Tout conspire à la fois, à troubler mon repos,
 Et je me plains ici du moindre de mes maux;
 Car à peine les coqs commençant leur ramage,
 Auront de cris aigus, frappé le voisinage,
 Qu'un affreux serrurier, laborieux vulcain,
 Qu'éveillera bientôt l'ardente soif du gain,
 Avec un fer noirci, qu'à grand bruit il affrète,
 De cent coups de marteau, me va fendre la tête.
 J'entends déjà partout les charettes courir,
 Les maçons travailler, les boutiques s'ouvrir;
 Tandis que dans les airs mille clochers émues,
 D'un funèbre concert font retentir les nues,
 Et se mêlant au bruit de la grêle et des vents,
 Pour honorer les morts, réveillent les vivants,
 Mais si seul en mon lit, je peste avec raison,
 C'est encor pis vingt fois en quittant la maison.
 En quelqu'endroit que j'aïlle, il faut fendre la presse
 D'un peuple d'importuns, qui fourmillent sans cesse ;
 L'une me heurt d'un ais, dont je suis tout froissé,
 Je vois d'un autre coup mon chapeau renversé.
 Là d'un enterrement la funèbre ordonnance
 D'un pas lugubre et lent, vers l'église s'avance,
 Et plus loin des laquais; l'un l'autre s'agaçons

Font aboyer les chiens et jurer les passants.
 La crainte en ce lieu me bouche le passage,
 Là je trouve une croix (1) de funeste présage.
 Et des couvreurs grimpés au toit d'une maison,
 En font pleuvoir l'ardoise et le bardeau à foison.
 Là sur une charette une poutre branlante
 Vient menaçant de loin la foule qu'elle augmente,
 Six chevaux attelés à ce fardeau pesant
 Ont peine à l'émouvoir sur le pavé glissant
 D'une calèche en tournant il accroche une roue,
 Et du choc la renverse en un grand tas de boue.
 Quand un autre à l'instant s'efforçant de passer
 Dans le même embarras se vient embarrasser.
 Vingt calèches bientôt arrivant à la file,
 Y sont en moins de rien suivi de près de mille,
 Et par surcroît de maux, un sort malencontreux
 Conduit en cet endroit un grand troupeau de boeufs.
 Chacun prétend passer, l'un mugit, l'autre jure.
 Des vaches en passant, augmente le murmure.
 Aussitôt, cent chevaux dans la foule appelés
 De l'embarras qui croît, ferment les défilés,
 Et partout des passants enchaînant les brigades,
 Au milieu de la paix font voir les barricades.
 On n'entend que des cris pousser confusément,
 Le tonnerre serait entendu difficilement.
 Moi donc, qui dois souvent en certain lieu me rendre,
 Le jour déjà baissant, et qui suis las d'attendre,
 Ne sachant plus tantôt à quel saint me vouer,
 Je me mets au hasard de me faire rouer.
 Je saute vingt nuisseaux, j'esquive, je me pousse,
 Un cavalier en passant vite, m'éclabouse.
 Et n'osant plus paraître en l'état où je suis;
 Sans songer où je vais, je me sauve où je puis,
 Tandis que dans un coin en grondant je m'essuie,
 Souvent pour m'achever il survient une pluie.
 On dirait que le ciel qui se fond en eau,
 Veuille inonder ces lieux d'un déluge nouveau
 Pour traverser la rue, au milieu de l'orage,
 Un ais sur deux pavés forme un étroit passage.
 Le plus hardi Aquais n'y marche qu'en tremblant,
 Il faut pourtant passer sur ce pont chancelant;
 Et les nombreux torrents qui tombent des gouttières,
 Grossissant les ruisseaux, en ont fait des rivières.

(1) Les couvreurs quand ils sont sur le toit d'une maison laissent pendre une croix de latte pour avertir les passants qu'il y a danger.

J'y passe en trébuchant, mais malgré l'embarras,
 La frayeur de la nuit précipite mes pas.
 Car sitôt que du soir les ombres pacifiques
 D'un double cadenas font fermer les boutiques;
 Que retiré chez lui, le paisible marchand
 Va revoir ses billets, et compter son argent,
 Que dans les deux marchés tout est calme et tranquille,
 Les voleurs à l'instant s'emparent de la ville.
 Le bois le plus funeste et le moins fréquenté,
 Est au prix de Québec, un lieu de sûreté.
 Malheur donc à celui qu'une affaire imprévue
 Engage un peu trop tard au détour d'une rue.
 Bientôt quatre bandits lui serrant les côtés,
 La bourse: il faut se rendre: ou bien: non résister.
 Afin que votre mort de tragique mémoire
 Des massacres fameux aille grossir l'histoire.
 Pour moi fermant ma porte, et cédant au sommeil,
 Tous les jours je me couche avec que le soleil,
 Mais en ma chambre à peine ai-je éteint la lumière
 Qu'il ne m'est plus permis de fermer la paupière.
 Des filous effrontés, d'un coup de pistolet
 Ebranlent ma fenêtre et percent mon volet.
 J'entends crier partout: au meurtre, on m'assassine,
 Où le feu vient de prendre à la maison voisine.
 Tremblant et demi-mort, je me lève à ce bruit
 Et souvent sans-habit je cours toute la nuit.
 Car le feu, dont la flamme en ondes se déploie
 Fait de notre quartier une seconde Troye;
 Ou maint gros affamé, maint avide argien,
 Au travers des charbons va piller le Troyen.
 Enfin sous mille croix la maison abimée,
 Entraîne aussi le peu qui se perd en fumée,
 Je me retire donc encore pâle d'effroi:
 Mais le jour est venu quand je rentre chez moi,
 Je fais pour reposer un effort inutile.
 Ce n'est qu'à prix d'argent qu'on dort en cette ville.
 Il faudrait dans l'enclos d'un vaste logement,
 Avoir loin de la rue un autre appartement.
 Québec est pour un riche un pays de Cocagne,
 Sans sortir de la ville il trouve la campagne,
 Mais moi, grâce au destin, qui n'a ni feu ni lieu,
 Je me loge où je puis et comme il plaît à Dieu.

* * *

Manière de faire le sucre d'érable en ce pays.

Vers le 25 mars de chaque année, les habitants qui veulent

faire du sucre d'érable (seul sucre que l'on fasse dans ce pays) se transportent dans les érablières, avec un grand chaudron de 10 seaux, des haches, des batte-feux, pierre-fusil, une pelle, et des vivres; ce qu'ils transportent sur une petite traine à leur cou, étant impossible d'y aller avec des chevaux.

Rendus là, ils commencent à faire un trou dans la neige jusqu'à la terre d'environ 20 pieds en superficie, et y élèvent une petite cabane ronde dont le haut au milieu est à jour de deux pieds, pour laisser passer la fumée du feu qu'ils font au milieu de la cabane. Lorsqu'ils l'ont parachevé, ils font des auges de deux pieds de long, sur dix pouces de large, et en font autant qu'ils veulent entailler d'arbres; c'est ordinairement deux ou trois cents.

Leurs auges creusés, si le temps le permet, c'est-à-dire qu'il soit assez chaud, ils entaillent leurs érables de la manière suivante: Ils font avec leur hache une entaille oblique de quatre pouces sur deux, et mettent au bord de la coupe, un petit morceau de bois de huit pouces de long, sur un de large, qui est fait en façon de dalle (qu'ils appellent *goudrilles*) dans laquelle l'eau qui sort de l'arbre s'écoule et va tomber dans l'auge qui est au pied et qui peut contenir trois pots.

Sur les cinq heures après-midi, ils charoyent l'eau dans des seaux, à leur cabane, et ce en raquette. Ils mettent cette eau dans des cuves ou barriques.

Lorsque l'eau qui a coulé dans la journée est ramassée, ils mettent leur chaudron plein, sur le feu, et l'y font bouillir à gros bouillon jusqu'à ce que l'eau y soit réduite en sirop. Dès qu'il est bien épais, c'est alors qu'il faut beaucoup d'attention pour éviter qu'il ne se gonfle et ne se renverse dans le feu. Ce qu'ils évitent en brassant continuellement ce sirop avec une *spatule* ou palette de bois franc, jusqu'à ce qu'il soit en sucre, ce qu'ils connaissent par le moyen de cette même spatule, qui est percée au milieu de sorte qu'en soufflant sur l'endroit où est le trou, s'il en sort une petite rotonde ou boule, qui en tombant, sèche aussitôt, ils sont certains que leur sucre est cuit. Ils le tirent alors sans perdre de temps, et portent le chaudron sur la neige, continuant de brasser avec la palette jusqu'à ce qu'il ne bouille plus, pendant ce temps un petit garçon prépare

des moules faits d'écorce de bouleau de différentes grandeurs, qu'il pose dans la neige : et dès que le sucre ne bouille plus, il le transvide dans ces moules avec une gamèle ou cueiller. Ils le laissent là environ une demi-heure après quoi ils le retirent et le mettent sécher à sa fin sur des planches aérées.

Le degré de chaleur pour que les érables coulent est depuis deux degrés et au dessus, et jamais au-dessous.

Le vent le plus favorable est le sud-ouest et qu'il ait gelé la nuit précédente.

Chaque érable coule par jour deux pots d'eau, et il en faut dix pour faire une livre de sucre, qui se vend dans ce pays douze sols.

Ce sucre est très estimé quoiqu'il soit aussi brun que la cassonade qui nous vient des îles étrangères. Il est très bon pour le rhume; il s'en fait une grande consommation ici. L'on peut faire du sucre tant qu'il y a de la neige au pied des arbres, ce qui dure environ un mois.

* * *

Manière de faire le charbon en ce pays.

Le meilleur charbon se fait ici de bois neuf, c'est-à-dire abattu depuis moins d'un an; et du bois le plus dur comme érable, frêne, bouleau, on ne peut le faire que dans les forêts. On choisit pour cela une fosse dans quelque clairière; on y assemble les morceaux de bois dont on veut faire le charbon. Ils doivent être longs de quatre pieds, et gros depuis un pouce et demi jusqu'à dix ou sept. On les arrange quarrément les uns sur les autres; on en fait quatre murs en sorte qu'il y ait un vide dans le milieu d'un pied et demi de large; on remplit ce carré de morceaux de bois qu'on pose debout contre la meule, et on en met autant qu'on veut les uns sur les autres jusqu'à ce que le carré soit comblé, et se termine en pyramide. On met un bon lit de paille sur le bois, et pardessus la paille un second lit de terre ou gazon, de sorte qu'il n'y ait point d'air. On laisse cependant une ouverture pour mettre le feu, que l'on allume au bout d'une longue perche. On y veille avec soin

pendant trois semaines, car il faut cet espace pour que le charbon se fasse. Il faut éviter de faire un trop grand feu parce que le bois se consumerait et se réduirait bien vite en cendre. Il est censé fait et suffisamment lorsqu'il ne s'élève plus de fumée; alors on bouche exactement avec de la terre tous les trous du fourneau afin que le charbon s'éteigne, ce qui arrive au bout de vingt-quatre heures.

Il faut neuf cordes de bois de quatre pied (ce qui fait 18 cordes ordinaires) pour faire quarante pipes de charbon, qui se vend cinq schelings courants la pipe. Il s'en fait une grande quantité aux environs de la ville de Québec.

* * *

Aujourd'hui 17 avril 1788 a paru une ordonnance passée par Lord Dorchester et son conseil (qui est composé de vingt-un membres dont six Canadiens, et le reste des Anglais) qui étend davantage le commerce intérieur de cette province.

Il est statué par la susdite ordonnance que tous effets, denrées et marchandises (castors, pelleteries et fourrures exceptées) du crû des manufactures ou produit de cette province, ou d'aucun domaine de la Grande-Bretagne, et tous et tels effets qui peuvent être légalement importés dans cette province par mer, pourront être exportés d'ici par terre, ou par navigation intérieure, dans aucun des états voisins, affranchis de tous droits, impôts ou contrainte; et qu'il y aura également une même liberté d'importer des dits états dans cette province, les effets ci-dessous mentionnés, pourvu qu'ils soient amenés par la route de la Communication du Lac St-Jean et de la rivière Sorel ou Richelieu et non autrement. Savoir: mâts, vergues, beauprés, barres, planches, bordages, côtes pour navires, courbes ou aucun espèce de bois propre à la construction, feuillards, douves, bardeaux, planches préparées pour futailles, arbres, bois de construction et de meubles, poix, térébentine, suif, chanvre, lin, et toutes sortes d'effets pour la marine; grains, blé, seigle, blé-d'inde, fèves, pois, patates, riz, avoine, orge, et toute autre grains; beurre, fromage, miel, chevaux, bêtes-à-cornes, moutons, cochons, volailles et autres provisions

et denrées vivantes et poisson frais, et généralement tout ce qui est du cru des dits états, et de l'or et de l'argent en espèce ou en lingot; à l'exception du rhum, liqueurs fortes, monnaie de cuivre, et que tels articles non permis, seront saisis et confisqués, ainsi que chacun de ceux ci-dessus mentionnés, s'ils n'ont point été importés par la route ou communication ci-dessus.

Libre permission à qui voudra s'établir dans cette province.

* * *

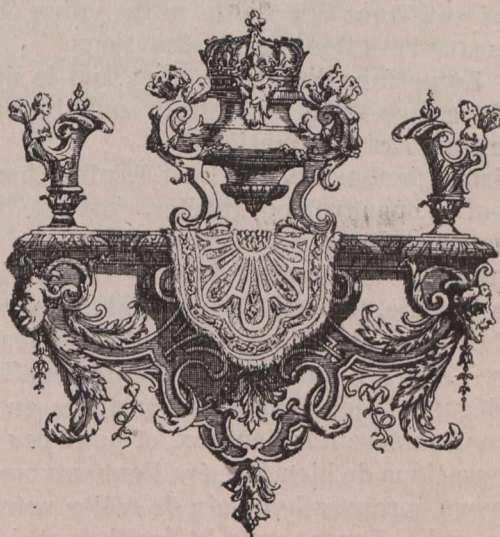
Le cérémonial du mai dans les campagnes.

Le dernier jour d'avril de chaque année, quatre pères de famille vont demander au capitaine de milice de la paroisse où ils résident la permission de planter un *mai* (c'est un sapin de soixante pieds de haut, orné d'une girouette) à sa porte; ce qu'il leur permet toujours car c'est une marque d'honneur pour lui. En conséquence de cette permission, le lendemain, de grand matin, on voit arriver à sa maison les quatre mêmes pères de famille suivis d'une douzaine de jeunes gens armés de fusils, qui escortent le *mai* tiré par deux chevaux attelés à deux paires de petites roues éloignées de vingt pieds l'une de l'autre sur lesquelles est couché le *mai*. Dès qu'ils sont rendus à la place désignée par le capitaine, ils y creusent un trou de quatre pieds perpendiculaires, et l'élèvent de la manière suivante: un homme fort se met au pied et pose une planche dans le trou, sur laquelle vient s'accoter le pied du *mai*. Pendant que les uns le soulèvent avec des pièces de bois de douze pieds de long, les autres le soutiennent avec des gaffes, et ils s'approchent du pied à mesure que le *mai* s'élève. Dès qu'il est debout et qu'ils sont sûrs qu'il est bien droit, un jeune homme vif et vigoureux se saisit avec hâte d'une houe et remplit le trou de terre aux côtés du *mai*. Ils enfoncent ensuite à grands coups de masse des piquets tout autour, les autres continuant toujours à le soutenir avec leurs gaffes, jusqu'à ce qu'un nombre suffisant de piquets pour le soutenir soient posés. Ils placent alors six *guettes* en cercle sur le *mai*. Ces *guettes* ont cinq pieds de long. Le *mai* ainsi fixé, les jeunes gens font une dé-

charge de fusil pour saluer le capitaine, à quoi il répond en en tirant aussi un coup. Le chef de la brigade tire aussitôt une bouteille d'eau-de-vie qu'il a caché sous son capot, et en présente un coup au capitaine, et ensuite à tous les assistants, et ce à l'entour du *mai*.

Cette cérémonie faite, le capitaine les prie d'entrer chez lui, où ils trouvent une table dressée, avec une quantité de crêpes, arrosé de mélasse ou sucre d'érable, et quelques viandes, mais principalement quantité d'eau-de-vie. A chaque coup qu'ils boivent, trois jeunes gens se lèvent de table, et vont tirer une décharge de fusil sur le *mai* afin de le marquer, car c'est en quoi consiste le plus grand honneur que de noircir entièrement le *mai* à coups de fusil. Le reste de la journée est employé à danser.

Et c'est la cérémonie du *mai* qui se fait non seulement pour les capitaines de milice, mais encore pour tous les autres officiers.



Pages Publiées

“PREMIERES POESIES,” (1876-1878).

par M. Eudore Evanturel.



U cours de mes recherches littéraires, j'ai mis dernièrement la main sur un charmant et délicieux petit volume intitulé: “*Premières Poésies*,” par M. Eudore Evanturel, avec préface de M. Joseph Marmette, lui-même un littérateur distingué, lequel rivalisant d'élégance de style et d'élévation de pensées, célèbre en une prose riche et colorée l'incontestable talent de son confrère, en qui les muses “ont mis leurs complaisances,” lui soufflant à l'oreille mille jolies choses qui jusque-là étaient secret des dieux.

La préface d'un livre, c'est tout le livre a-t-on dit, certes—l'on ne saurait souhaiter plus brillante entrée en matière:

“ Dans les environs de Québec, l'endroit le plus charmant où l'homme puisse jouir de nos trop courts étés, c'est l'île d'Orléans, frais oasis de bocages et de prés que les grandes eaux du fleuve étreignent avec amour. Les travaux de la journée finis, quelles délices de quitter la ville, poussiéreuse et embrasée, pour aller vous abreuver d'air pur et détendre sur l'herbe fraîche, vos membres alourdis.—Alors, humant avec volupté les effluves embaumés qui se dégagent des arbres, des prairies en fleur ou des foins mûrs, vous vous sentez heureux, et pour peu que vous soyez *poète*, ces sensations de bien être éveillent en vous les idées les plus riantes; vous éprouvez le besoin de mêler votre voix au chant des oiseaux, qui se jouent sous la feuillée, et de célébrer avec eux, l'auteur de toutes les belles et bonnes choses de la nature.

“ Enfin, si vous avez un livre sous la main et près de vous un ami qui partage vos goûts pour les beautés champêtres et pour les productions de l'esprit, votre jouissance est complète. C'est en souvenir de ces heures charmantes, de ces échanges d'âme à âme, qu'ont été conçues, nous dit Marmette, les poésies légères qu'il publie aujourd'hui, écloses la plupart au gré du caprice, entre une lecture et une causerie agréables, dans un rayon de soleil, dans la saison des fleurs, comme des papillons.

“ Quant aux notes tristes que laisse échapper le poète, elles lui sont venues plus tard, à des heures d'angoisse, causées par des blessures fictives ou vraies, ces douleurs de poète, qui font pousser aux plus grands d'entre eux des sanglots immortels, méritent le respect de tous ; il ne faut point porter une main brutale sur les délicates sensibles :

“ Oh ! qu'il faut des mains délicates pour panser,
Les trop douloureuses blessures qu'on s'est fait à trop penser ! ”

* * *

Mais si M. Evanturel, à l'exemple de Musset son illustre maître en sensibilité d'âme, a gardé de la vie, le meilleur souvenir “ d'avoir quelquefois pleuré ” ; il n'est pas à son honneur sans avoir fréquenté l'école de la Pléiade classique de Villon et de Ronsard.

En effet ses “ *Premières Poésies*, ” qui ne sont pourtant pas d'hier, nous semblent tout fraîchement écloses en cette saison printanière de la vie, qui prête à ses “ *mignardises* ” et ces jolis propos galants et de ces mots d'esprit qui de tout temps ont été l'apanage de la bonne société française :

“ Ces riens brodés dans mon âme,
Je vous les offre, à vous madame,
Comme on offrirait des bonbons. ”

Ce sont ces mille “ *riens* ” d'une allure si courtoise qui ont alimenté à travers tous les âges et les époques les plus brillantes, la littérature de salon. Alors les poètes romantiques ou décadents, qui les fréquentaient, ne se contentant plus de faire la

cour aux muses, accordaient les accords d'or ou d'argent de leur lyre pour charmer les oreilles de ces dames; ces "anges" et ces "divines" dispensatrices des éloges et des louanges, arbitres du bon goût et de la bienséance, qui en retour leur ouvraient toutes grandes les portes de la *Renommée*.

Mais l'auteur de "*Pinceaux et Palette*", n'a jamais fait la cour à cette dernière aussi comme le remarque très bien son vieil et meilleur ami Marmette, l'on ne saurait lui en vouloir, quand on le voit: "la rose à la boutonnière et passer plein de désinvolture, le chapeau penché sur l'oreille, à l'instar des peines romantiques de 1830." Ajoutons que s'il en avait la mine engageante et cavalière, il avait aussi la *vocation*; et à cette époque de première jeunesse, perçaient dans ses vers des tendances au *néo-classicisme*.

Sous cet égide d'heureux compromis en l'ancienne et la nouvelle école, se rangeaient les écrivains modernes tels que A. Theuriet, Frs. Coppée, Sully Prudhomme et Alphonse Daudet, que dominait encore de son front d'artiste et de poète Théophile Gautier, dont "*les Emeaux et les Camées*", restent un modèle du genre descriptif, tableaux riches de tons et de couleurs.

C'est en aussi bonne compagnie et sans du tout plagier ces nobles devanciers dans l'art de rendre par la plume ses émotions et ses fugitives impressions qu'il entonne ses premiers chants, où il célèbre les "*Quatre Saisons*" de l'année, avec cette grâce et cette souplesse de style, qui pour être un peu mièvres, ne vont pas sans une certaine hauteur et profondeur de pensée, trempée d'une larme, ou illuminée d'un sourire en une finale gauloise.

"Le Printemps"—l'éternel printemps, n'est-il pas la saison par excellence des poètes, qui croient au perpétuel recommencement de toutes choses:

—"L'hiver s'est éteint lentement!
—"C'est au printemps à lui survivre.
Il revient en grand appareil,
Non pas en "casquette" de givre
Mais en "cravate" de soleil."

Ces expressions: "casquette" et "cravate" sont prises ici dans le sens *badin*.

"L'Eté" suit plein d'effluves ensoleillées et d'odorantes senteurs :

"Le trèfle croît sur la muraille,
Le grillon chante dans le thym ;
Et juillet, en chapeau de paille
Arrose les fleurs du jardin.
—"Le blé promet La fraise est mûre.
Quand vient le soir, tant l'air est bon,
La Lune, en quête d'aventure,
Se promène sur son balcon.

"L'Automne", avec sa bise refroidie et sa tristesse nostalgique est arrivé :

—"Les nuits sont froides; l'on s'enrhume ;
Soir et matin le ciel est noir.
—Les verrous sont blancs à nos portes.
—Novembre est plein de feuilles mortes.
Encore un soleil de compté !

Voici "L'Hiver" avec ses frimas :

—"Le menton bleu janvier grelotte,
Sous son paletot de frimas.
—Et dans le givre du châssis
Février signe à la fenêtre
Son nom avec ses doigts rougis.
—Entrons au logis.
L'Hiver, le pied dans sa pantouffe
Se réchauffe près des tisons."

L'on a remarqué avec quel entrain et quelle jovialité badine, notre poète fait tourner "la roue des saisons": *Automne, Eté, Printemps, Hiver*, passent devant nos yeux avec leur cortège spécial d'impressions du moment.

* * *

Quel est celui d'entre nous, qui n'a pas vu passer dans les

allées ombreuses et strillées du soleil du jardin de l'Eden, la belle "Inconnue," la Dame en blanc, qui habite au pays de nos rêves?

"*L'Inconnue*":—

Elle vient se cacher avec les hirondelles,

 Tous les jours, en juillet, sous l'ombre des tourelles,
 A midi, quand il fait chaud dans le jardin.

 Triste quand elle passe, elle revient joyeuse,
 Je l'ai surprise un jour assise sur un banc,
 Seule, le pied caché dans la mousse amoureuse
 Et les yeux suspendus aux feuillets d'un roman.
 Elle ignore qu'on l'aime ;
 Elle passe toujours sans oser laisser même
 Son mouchoir ou son gant sur le vieux banc de bois.

* * *

Comme tous les artistes et les littérateurs amoureux de la grande nature, M. Evanturel en vrai poète, aime les flâneries solitaires à travers la campagne riante et pleine de la lumière ensoleillée du matin ou dorée des longs crépuscules; aspirant les senteurs matinales ou celles plus doucereuses encore des fins du soir:

"*Promenade*":

J'adore voir lever le jour après la pluie,
 Le soleil a trouvé le nuage et s'essuie.
 On s'en va dans la plaine,
 Aspirer les senteurs dont la campagne est pleine
 Au premier rayon d'or que sème le matin.

 C'est le temps d'aller voir s'habiller les fleurs bleues,
 L'on fait, sans le savoir en rêvant plusieurs lieues,
 Dans des herbes, le long des sentiers ravissants.
 L'heure passée!
 Et l'on songe, en marchant au fauteuil près de l'âtre,
 Qui s'ennuie—et surtout à son bol de café.

* * *

Notre barde, à l'instar du berger de Théocrite ou ceux du

roman de "*l'Astrée*", joue sur son chalumeau les airs les plus variés; il nous trace aussi, "*Plumes et Crayons*" en main, de jolies esquisses :

Ils sont seuls! La porte est ouverte;
 Et craignant fort les yeux jaloux,
 Dans un coin de la chambre verte
 Ils se sont donné rendez-vous.

 Le chant d'un long baiser circule
 Avec le son qui vibre encore.

 Personne, ne monte la garde

 Mais moi, j'en sais un qui regarde
 Par l'embrasure du châssis.

* * *

Voici maintenant, comme une scène de moeurs rustiques, ce qui se passe au soir triste de la "*Toussaint*" :

Soudain, on croit ouïr les sanglots d'une cloche.
 C'est pour les morts. On met les enfants à genoux.
 La grand'mère, aussitôt, va tirer les verrous,
 Et le vieux curé fait, afin que l'on médite
 Le signe de la croix avec de l'eau bénite.

Si les "*Oeillades*," font éclore un sourire, sur les lèvres, où le baiser se pose; les "*Soupirs*" eux semblent parfois de longs sanglots, qui éclatent au "*Départ*" :

Vous m'avez fait pleurer comme un enfant madame;
 Quand poussant de la main le châssis entrouvert,
 Vous m'avez dit: Voyez, le printemps vous réclame;
 Nous devons nous quitter, si ce n'est plus l'hiver.

* * *

Comme on aime à "*Vingt ans*".....

L'avoir connue au bal et s'être assis près d'elle,
 Dans un coin et l'avoir trouvée enfin bien belle.

Et puis le lendemain aller au rendez-vous
 Qu'elle a promis le coeur plein de joie ;

.....
 On est au paradis dans un moment pareil."

Tout coeur humain a son "secret":

"Je n'ai jamais osé le dire

Même à l'ami le plus discret.

Mon pauvre coeur a son "secret":

C'est qu'un fol amour me consume.

J'écris ton nom sur le vélin.

Comprends-tu maintenant la chose ?

Ma vie est au bout de ton nom.

* * *

Ainsi ses "*Ocellades et Soupirs*," nous offrent comme en un écrin de perles ignorées, plus d'une de ces "pastourelles" d'amour courtois et de ces "mignardises" à la Villon ou à la Ronsard, que n'auraient pas non plus désavoué les belles dames du XVIIIe siècle, éprises elles aussi de ces "joliesses" et "prouesses" en vers :

"Mon coeur dictant, j'ai fait ce livre,

Je m'attends bien à lui survivre

Pour l'avoir fait j'ai mes raisons.

.....
 Et ces riens brodés dans mon âme,

Je vous les offre, à vous madame,

Comme on offrirait des bonbons.

* * *

Avant de fermer le petit volume de vers aux pages quelque peu jaunies par le temps, citons l'adieu du poète, son dernier "*bonjour*" à la "Muse":

Tout est fini!.....

Fais tes adieux à notre chambre,

Et fermons notre livre ouvert.

.....
 Ne chantons plus, car c'est l'hiver.

.....
 A quoi nous servirait ma reine

De pleurnicher sur notre amour?

Allons bonjour !

* * *

Notre barde canadien, croyant "l'heure sonnée", avait donc "bonjouré la Muse sa fidèle compagne; celle-ci pourtant, ne lui en garda pas rancune et souvent elle est revenue chanter à son oreille les douces cantilènes: ces refrains familiers dont elle avait jadis bercé ses premiers amours.

Maintes fois depuis, aux heures de lassitude et de découragement, "l'Inspiration" a frappé d'un grand coup d'aile, son front rêveur et pensif, pour en faire jaillir l'étincelle qui devait bientôt rallumer sous la cendre de l'indifférence et de l'apathie ambiantes, le "feu sacré" de l'enthousiasme pour l'Idéal et le Beau noblement conçu.

Avec le talent de poète qui le distingue, avec sa sensibilité d'artiste et son érudition de bon aloi, puisse M. E. Evanturel (comme le lui conseillait naguère un ami d'antan,) "puisse-t-il accordant sa lyre étonner la mélopée des combats de nos aïeux!

En effet, à rappeler leur souvenir légendaire, "il trouvera des notes nouvelles et vibrantes pour célébrer ces faits d'armes héroïques; et sa mâle voix s'élevant avec ce thème sublime, modulera de ces chants enthousiastes qui passionnent tout un peuple."

Et ce, tout à l'honneur et à la gloire des lettres canadiennes françaises.

Jules L. Lesage

Ste-Foye, Québec, 25 septembre 1907.

A Travers les Paits et les Ouvres

En Angleterre.—La question de la Chambre des lords. — Un plan de lord Rosebery.—La campagne ministérielle contre la Chambre haute. — Le programme de la prochaine session.—L'opposition conservatrice. — Le mouvement socialiste.—En Russie.—Les élections pour la troisième Douma.—Le traité anglo-russe.—En France.—La rupture des radicaux et des socialistes.—Jaurès et Hervé. — Les congrès socialistes. — Les audaces de l'antimilitarisme et de l'antipatriotisme.—Fauteurs de révolte, de trahison et d'anarchie.—Protestations des radicaux.—L'alliance est rompue au congrès radical de Nancy.—L'Encyclique "Pascendi dominici gregis".—Un chef d'oeuvre de la pensée chrétienne.—La presse et l'Encyclique.—Au Canada.

En Angleterre la question de la Chambre des lords occupe le premier plan, durant la vacance parlementaire. Elle captive l'attention des journaux et des cercles politiques. Et les chefs de parti lui consacrent de nombreux discours et font à son sujet les plus graves déclarations. Lord Rosebery, président du comité des lords chargé d'étudier la réforme de la seconde chambre, communiquait récemment à ses amis quelques-unes de ses idées. Suivant lui, les pairs écossais et irlandais devraient être créés pairs du Royaume-Uni, et ce corps ainsi accru devrait choisir un certain nombre de représentants pour siéger dans la Chambre des lords. A l'heure actuelle, il y a des pairs d'Ecosse et des pairs d'Irlande, qui n'ont pas de siège dans la chambre haute. Seuls les pairs du Royaume-Uni sont de droit membres de cette Chambre. Avec le plan de lord Rosebery la pairie deviendrait un corps d'électeurs héréditaires et d'éligibles héréditaires. Ils choisiraient, croit-il, les membres les plus compétents, et si le principe de la représentation des minorités était adopté, tous les pairs vraiment capables de l'un et l'autre parti seraient choisis. Les non-valeurs de la pairie seraient ainsi exclues automatiquement. La supériorité oratoire et la capacité pratique de la Chambre des lords seraient maintenues et le principe héréditaire qui a tant de prise sur la nature hu-

maine serait respecté, et même fortifié par une association avec le talent manifeste et l'efficacité dans le service public. Aux pairs ainsi choisis, lord Rosebery voudrait ajouter un certain nombre de membres élus, soit par de futurs conseils de comtés ou par les plus grandes municipalités, ou même par la Chambre des Communes, ou par les trois à la fois. Ces derniers membres redevables de leurs sièges à l'élection populaire, directement ou indirectement, tiendraient la Chambre des lords plus en contact avec le sentiment national et avec ses variations. En outre lord Rosebery y donnerait des sièges aux agents généraux des colonies. Ainsi dans cette seconde chambre l'empire en général aurait une représentation directe et les grandes dépendances de l'Angleterre pourraient faire entendre leur voix au Parlement. Il en résulterait pour l'Angleterre, d'après le noble lord, une connaissance plus précise des idées et des sentiments coloniaux, en même temps qu'une union plus intime et plus cordiale des esprits et des coeurs. Quant aux pairs qui ne voudraient pas siéger dans la Chambre des lords ou qui ne seraient pas choisis par leurs collègues, ils devraient être éligibles à la Chambre des communes, et alors ils cesseraient d'appartenir au collège électoral des pairs. Ce projet provoque naturellement des opinions bien divergentes.

D'autre part les ministres et leurs partisans ont annoncé une campagne ardente en faveur de la limitation du pouvoir des lords. Sir Henry Campbell Bannerman l'a inaugurée à Edinbourg, et elle bat actuellement son plein. Presque tous les jours des membres du cabinet parlent dans des assemblées publiques, où ils dénoncent le traitement infligé à des mesures importantes par la Chambre haute. Evidemment la prochaine session qui s'ouvrira le 20 janvier, sera orageuse. Le programme parlementaire sera très chargé et comprendra plusieurs questions au sujet desquelles les deux Chambres viendront en conflit. Quelques-unes des mesures rejetées cette année par les lords seront réintroduites. Viendront ensuite les bills d'éducation et de licence, qui ne produiront certainement pas l'harmonie. Si toutes ou quelques-unes de ces mesures sont repoussées, un bill sera présenté pour donner effet à la résolution de la Chambre des Communes relativement à la limitation des

pouvoirs de la Chambre haute. Cela signifierait des élections générales immédiates. Beaucoup de personnes s'attendent à ce qu'elles aient lieu l'automne prochain.

Les conservateurs ne sont pas inactifs. Ils ont commencé cette année, une campagne dirigée contre les tendances socialistes des radicaux et du parti ouvrier, qui jusqu'à présent ont été les alliés du parti ministériel. Le socialisme devient une quantité menaçante en Angleterre. Les dépêches nous annonçaient tout dernièrement que le groupe ouvrier indépendant, appuyé par la fédération socialiste démocrate, venait d'organiser une campagne de propagande qui devra couvrir tout le Royaume-Uni. Des réunions se tiennent dans la plupart des villes. Presque tous les représentants du parti ouvrier au Parlement y prennent la parole, et l'on distribue de tous côtés des milliers de brochures, de tracts relatifs aux pensions de retraite, à la distribution du travail aux ouvriers sans emploi, à la prise de possession des chemins de fer par l'Etat, etc.. Les socialistes étendent aussi leur action aux campagnes. Mais ils rencontrent là des éléments assez récalcitrants, et leurs réunions sont en plus d'un endroit l'occasion de désordres graves. C'est ainsi que dans le Somerset les ruraux ont maltraité les orateurs socialistes, qui ont dû prendre la fuite. Cette agitation pourrait bien provoquer le sentiment conservateur qui anime la masse du peuple anglais, et accroître considérablement les chances de l'opposition dans les luttes qui se préparent.

* * *

En Russie les élections pour la troisième Douma semblent devoir donner l'avantage aux partis modérés et gouvernementaux. Une dépêche annonçait l'autre jour que sur 5,161 électeurs du premier degré, qui doivent être choisis par l'électorat général, 1903 étaient déjà élus, et que, sur ce nombre, 1131 étaient des modérés, octobristes ou membres de la droite, 516 appartenaient à l'opposition, et 256 n'étaient classés dans aucun parti. Ultérieurement le télégraphe nous a appris que, dans la province de St-Petersbourg, les constitutionnels-démocrates—ou les cadets—ont emporté la majorité. D'après l'A-

gence russe l'élément prédominant de la troisième Assemblée nationale sera vraisemblablement réactionnaire, et, parmi l'opposition, les "constitutionnels-démocrates" joueront une fois de plus un rôle très important. Il est à noter qu'au sein de ce dernier parti, un revirement d'opinion s'est produit. Un des leaders, M. Struwe, publie en effet, une sorte de *Credo* invitant les "cadets" à abandonner toute liaison avec les révolutionnaires et à consacrer toute leur activité à la défense de la constitution octroyée par le manifeste impérial du 17-30 octobre 1905.

La conclusion du traité anglo-russe a détourné un peu l'attention publique du mouvement électoral. C'est certainement un événement considérable. Il a réglé et effacé toutes les difficultés contre lesquelles se heurtaient les relations diplomatiques entre la Russie et la Grande-Bretagne depuis environ un demi-siècle. La tâche qui incombait au ministre russe des affaires étrangères pour trouver une solution équitable au frottement continuel et aux suspicions mutuelles des deux diplomaties, était des plus ardues. M. d'Isvolsky l'a su résoudre d'une façon remarquable et judicieuse à degré égal pour les deux parties contractantes.

Le caractère équitable de ce traité frappe tout esprit impartial, lisons-nous dans une correspondance de St-Petersbourg. Renonçant à son influence politique au Thibet et en Afghanistan, la Russie signe une convention qui ne porte aucun préjudice à ses intérêts vitaux et établit avec la Grande-Bretagne des relations cordiales qui désormais permettront au gouvernement impérial de consacrer toute son attention aux affaires européennes.

* * *

En France, l'événement du mois est la rupture entre les radicaux et les socialistes unifiés. Cette rupture a été causée par les excès antimilitaristes et antipatriotiques de ces derniers. Depuis plusieurs années une fraction du parti socialiste, fraction dont le sieur Hervé est devenu le coryphée bruyant, s'est évertuée à combattre l'idée de patrie, à détruire la discipline dans l'armée, à prêcher la désertion, la trahison, le refus du

service militaire, en un mot à faire prévaloir les doctrines les plus anarchiques. L'élément dont M. Jaurès était le porte-parole, tout en pactisant beaucoup trop avec ces énergumènes, avait cependant tenu jusqu'ici à ne pas se solidariser entièrement avec eux. Toutefois les idées hervéiennes faisaient leur chemin. Au congrès international socialiste tenu cet été à Stuttgart elles se sont affirmées hardiment. Après de longs débats, les motions trop audacieuses ont été écartées et l'on a adopté une résolution dont voici la dernière partie :

“Le congrès déclare que si une guerre menace d'éclater, c'est le devoir des classes ouvrières, de ses représentants dans le Parlement avec l'aide du bureau international, force d'action et de coordination, de faire tous ses efforts pour empêcher la guerre par tous les moyens les mieux appropriés et, au cas où la guerre éclaterait, elles ont le devoir de s'entendre pour la faire cesser promptement et de profiter de la crise économique et politique survenant après la guerre pour précipiter la chute de la domination capitaliste.”

Subséquentement, dans un congrès socialiste tenu à Nancy, les mêmes questions ont été posées et discutées. Hervé et son groupe ont de plus en plus affiché leur programme, et il est devenu manifeste qu'ils entraînaient avec eux le gros du parti. Enfin dans une conférence prononcée au Tivoli Vauxhall, à Paris, Jaurès a franchi presque tout l'espace qui le séparait de Gustave Hervé. Voici le passage le plus significatif de son discours : “C'est le devoir élémentaire des travailleurs de tous les pays de prendre au mot les gouvernants de tous les pays qui parlent de paix internationale. Il faut leur dire : Vous êtes trop débiles pour l'établir. Quand un litige éclatera, entendez-vous, entre diplomates ; s'ils ne réussissent pas, allez devant des arbitres ; si vous ne le voulez pas vous êtes un gouvernement de scélérats, un gouvernement de bandits, un gouvernement de meurtriers, et le droit, le devoir des prolétaires, c'est de se soulever contre vous, c'est de prendre, de garder le fusil que vous leur mettez entre les mains, contre vous.

“Avec cette sommation d'arbitrage international, dit avec une ironie lugubre M. Jaurès, toutes les questions se simplifient. Il n'est plus nécessaire de rechercher quel est le gou-

vernement qui attaque, l'agresseur ce sera le gouvernement qui refusera l'arbitrage.

“ Nous nous servirons, en ce cas, des fusils, non pour aller de l'autre côté de la frontière, mais pour abattre révolutionnairement ce gouvernement de crimes.”

Comme on le voit, en passant par l'arbitrage, Jaurès arrive finalement à la même conclusion que le sieur Hervé : à un moment donné les soldats, au lieu de se servir de leurs fusils contre l'étranger, contre l'ennemi de leur patrie, devront les tourner contre leurs chefs.

Naturellement Hervé a pris acte de cette attitude ; mais il a voulu en même temps démontrer qu'en fait d'anarchisme et d'antipatriotisme il est le *primus inter pares*. Et il a prononcé un discours abominable. Parlant de l'arbitrage recommandé par Jaurès il s'est écrié :

“ Lorsqu'une guerre éclatera, les deux gouvernements, de peur de n'être pas soutenus, affirmeront qu'ils ont voulu l'arbitrage et que l'autre a refusé, et il sera impossible de savoir quel est des deux le sincère.

“ Et d'ailleurs, supposons que l'affaire marocaine s'embrouille, que le gouvernement allemand et le gouvernement français en viennent aux menaces. La guerre est proche alors, et le voleur français, qui se sent le plus faible et qui a peur du voleur allemand, dit : “ Je demande l'arbitrage.” Mais vous autres, qui trouvez les deux voleurs aussi ignobles, est-ce que vous allez offrir aux balles prussiennes le seul bien que vous ayez : votre peau ? ” Une clameur : “ Non ! non ! ” et des applaudissements frénétiques éclatent de toutes parts ; et Hervé poursuit : “ Nous, nous gardons notre position, nous détestons toutes les patries, nous ne donnons pas un centimètre de notre peau pour elle, et s'il faut risquer notre vie, ce sera pour quelque chose qui en vaille la peine, pour faire la Révolution.”

Le blasphémateur de la patrie parle ensuite de l'expédition du Maroc qu'il appelle “ le brigandage marocain,” et dit qu'il faut faire dans la rue des manifestations hostiles : “ Elles sont possibles tout de même en province et même à Paris, s'écrie-t-il, pour protester contre ces assassinats, puisque nous n'avons pas d'armes pour aller nous-mêmes défendre les Marocains.

“Crions assez fort pour que les soldats mercenaires qui marchent là-bas sachent que nous n'avons pas plus de pitié pour eux que pour les escarpes, et pour que, parmi eux, se trouvent des gaillards qui fassent à leur tour le geste de ceux du 17e!”

“Ceux du 17e”, c'étaient les soldats mutinés durant les émeutes du Midi, au moment de l'agitation viticole.

De telles provocations, de tels appels à l'indiscipline constituent un péril public. Et l'audace de ces antipatriotes s'accroît tous les jours. N'a-t-on pas lu sur les murs de Paris une affiche portant cet en-tête: “Aux crimes, répondons par la révolte,” et contenant cette proclamation aux troupes: “Soldats, vous refuserez de tirer sur vos frères révoltés!... Vous n'écoutez pas les endormeurs! Si l'on fait appel à vos fusils pour nous combattre, vous ferez cause commune avec vos frères révolutionnaires!”

“Et au lieu de rendre les armes, vous vous servirez de vos cartouches contre les affameurs et les assassins qui nous gouvernent et qui vous commandent et vous les fusillerez sans pitié!”

Le gouvernement a compris que cette propagande incendiaire doit être réprimée. Il a poursuivi les signataires de cette affiche criminelle, qui ont été trouvés coupables par le jury de la Seine, et condamnés à des peines variant de quinze mois à trois ans de prison. Mais le mal sera difficile à enrayer. Au moment même où cette condamnation était portée, on distribuait dans les rues de Paris un prospectus à l'en-tête de l'Association antimilitariste internationale portant au recto cette inscription: “Il est préférable de tuer un général français qu'un soldat étranger,” et au verso: “A la guerre, répondons par l'insurrection et la grève générale.” Devant ces déclarations de guerre à la patrie et cette explosion de haine antimilitariste, les radicaux et les jacobins maîtres du pouvoir se sont émus. Ils ont eu peur de se trouver compromis par les excès de leurs alliés les socialistes unifiés. L'évolution de Jaurès, les exécra- bles élucubrations d'Hervé, les résolutions des congrès socialistes et l'indignation de tous les citoyens qui ont encore au cœur l'amour de la patrie, les ont forcés de protester, et de déclarer qu'ils ne veulent pas être solidaires de tels excès. La

presse radicale a donc commencé à dénoncer le socialisme unifié et l'hervéisme." La *Lanterne*, l'*Action*, le *Radical*, etc., ont multiplié les articles dans ce sens. Des radicaux de marque comme M. Delpech ont proclamé la rupture :

"J'ai été partisan du Bloc, s'est écrié ce vice-président du comité directeur du parti radical et radical socialiste, j'ai dit souvent que nous n'avions pas d'ennemis à gauche. La situation n'est plus la même. Loin d'être des alliés, les socialistes unifiés sont nos ennemis depuis la promulgation de leur dogme nouveau."

M. Clemenceau, lui-même, dans un discours à Amiens, a dénoncé les doctrines subversives de l'anarchie. Enfin le congrès radical et radical-socialiste, tenu à Nancy le 11 octobre, a adopté une résolution décidant de rompre avec les socialistes unifiés, partisans de l'antimilitarisme. M. Pelletan, ancien ministre de la marine, a prononcé un discours dans lequel était réaffirmé le programme de réformes sociales promises aux électeurs, mais où ceux-ci étaient mis en garde contre tous les candidats favorables à la désorganisation de l'armée, à la désertion en temps de paix, à l'insurrection et à la grève générale en temps de guerre. A cette rupture d'alliance, M. Jaurès a répondu par cette apostrophe violente au gouvernement :

"Si vous ne désirez pas l'arbitrage, vous êtes un gouvernement de vauriens, de bandits, d'assassins, et c'est le devoir du prolétariat de se lever contre vous. Il devrait serrer les armes que vous avez placées dans ses mains, mais au lieu de marcher à la frontière contre des frères de travail, il devrait s'unir pour détruire les gouvernements de criminels et susciter la révolte contre eux."

M. Jaurès pourrait aussi rappeler à ses alliés d'hier qu'ils ont mis bien du temps à se scandaliser des théories socialistes. Dans un remarquable article, le *Journal des Débats* fait ressortir cet aspect de la situation. Il signale l'hypocrisie du parti ministériel, qui a marché la main dans la main avec Jaurès et ses amis, lorsque le collectivisme, l'internationalisme, étaient déjà à l'ordre du jour. Notons que les meneurs du radicalisme s'évertuent à proclamer que leur rupture avec le socialisme unifié n'entraîne aucun changement dans leur programme de démolition sociale et religieuse.

* * *

Dans notre dernière chronique, nous n'avons pu que signaler aux lecteurs de la REVUE CANADIENNE l'Encyclique du Saint-Père contre le modernisme, et en indiquer la portée, d'après les premières et incomplètes dépêches que nous avons sous les yeux. Nous avons le devoir d'y revenir, aujourd'hui que nous avons le texte de ce document mémorable.

Cette Encyclique *Pascendi dominici gregis*, est, non seulement une oeuvre de forte et inébranlable doctrine, mais elle est en même temps un des monuments les plus admirables de la pensée chrétienne à notre époque. Elle s'attaque aux erreurs les plus subtiles et les plus insidieuses, elle en montre la genèse et l'aboutissement, elle les réfute et les réprouve à la fois, et elle décrète un ensemble de dispositions destinées à leur enlever le pouvoir de nuire et de continuer leurs ravages dans la famille catholique.

Ce document pontifical est divisé en trois parties. La première contient l'analyse des doctrines modernistes. Ceux qui les professent assemblent en eux divers personnages : le philosophe, le croyant, le théologien, l'historien, le critique, l'apologiste, le réformateur, le Souverain Pontife les passe en revue. D'abord le fondement philosophique de ces hommes, c'est l'agnosticisme et la théorie de l'immanence vitale. L'agnosticisme prétend que la raison humaine enfermée dans le cercle des phénomènes c'est-à-dire des choses qui apparaissent, ne peut en franchir les limites et s'élever jusqu'à connaître l'existence même de Dieu. Pour l'agnostique Dieu n'est point objet direct de science, Dieu n'est pas un personnage historique, la science et l'histoire doivent être athées; Dieu et le divin en sont bannis. Quant à la doctrine de l'immanence, voici en quoi elle consiste. La religion étant un fait dont, suivant l'agnosticisme, il faut chercher l'explication en dehors de la révélation divine, qui ne peut être admise, cette explication doit donc se trouver dans l'homme lui-même. La religion est née chez l'homme d'un certain sentiment intime engendré par le besoin du divin. La source de la religion c'est la conscience religieuse de l'homme. Il s'ensuit chez les modernistes une étrange déformation de l'histoire reli-

rieuse, et la théorie que les dogmes sont dûs à un travail de la pensée sur les impressions de la conscience.

Passons maintenant au croyant. Le croyant moderniste soutient que la certitude religieuse provient de l'expérience individuelle. Il fait fi de la tradition, chasse la foi de la science et l'assujettit à la science. Il fait table rase de l'ancienne théologie et s'efforce d'en introduire une nouvelle, complaisante à toutes les divagations. . Cette théologie, partant des principes générateurs de l'immanence et du symbolisme, enseigne que les dogmes sont nés du besoin qu'éprouve le croyant de travailler sur sa pensée religieuse; que les sacrements sont des symboles nés du besoin de donner à la religion un corps sensible; que les Ecritures sont le recueil des expériences faites dans une religion donnée; que l'Eglise est le fruit de la conscience collective, et qu'elle doit être séparée de l'Etat; et enfin que tout doit être sujet à l'évolution dans le dogme, dans le culte, dans la foi, dans l'Eglise.

Ce qui précède indique ce que peut être le moderniste quand il aborde l'histoire et la critique. Il renvoie au domaine de la foi tout ce qui concerne Dieu, l'intervention de Dieu dans les affaires humaines. Il distingue le Christ de l'histoire du Christ de la foi, l'Eglise de l'histoire de l'Eglise de la foi, et ainsi de suite. Quant à l'apologiste il s'inspire des mêmes principes et adopte une méthode conforme à ses idées philosophiques et théologiques. Enfin le réformateur moderniste, conséquent avec ses doctrines, voudrait tout changer dans l'Eglise: la philosophie, la théologie, l'histoire, le culte, le gouvernement ecclésiastique.

Qui ne voit que le modernisme, dans ses multiples manifestations, tend à la ruine de la religion. Il est, dit le Pape, le rendez-vous de toutes les hérésies.

Mais quelles en sont les causes? Ici commence la deuxième partie de l'Encyclique, beaucoup plus courte que la première. Les causes du modernisme sont la curiosité et l'orgueil, et aussi l'ignorance de la philosophie scolastique. Leurs erreurs sont d'autant plus pernicieuses qu'ils déploient plus d'activité pour les propager. Par la revue, par le journal, par le livre, ils disséminent leurs idées. Ils les professent du haut des chaires

universitaires et de la chaire sacrée elle-même; ils les proclament dans les congrès et les font pénétrer dans les institutions sociales. En un mot ils mettent tout en jeu pour séduire et entraîner les esprits. Voilà pourquoi le pape s'est déterminé à prendre les mesures les plus vigoureuses pour enrayer le mal.

La troisième partie de l'Encyclique contient l'exposé de ces mesures. Le Saint-Père ordonne que la philosophie scolastique soit mise à la base des sciences sacrées. Quiconque se montre imbu de modernisme, ou le favorise d'une manière quelconque, ou trahit son amour des nouveautés en histoire, en archéologie, en exégèse biblique, ou néglige les sciences sacrées et paraît leur préférer les profanes, doit être exclu de la charge de professeur ou de directeur dans les séminaires et les universités catholiques. Le Pape enjoint aussi aux évêques de surveiller avec sévérité l'examen et le choix des candidats aux saints ordres, en ayant soin d'écarter du sacerdoce les sujets entachés de modernisme. Il défend aux clercs et aux prêtres inscrits dans les universités ou instituts catholiques, de suivre les cours des universités civiles. Il demande aux chefs des diocèses d'exercer leur vigilance contre les livres, les revues, les journaux, les publications imbus de modernisme, et de ne pas reculer devant l'interdiction solennelle. Il prescrit de plus la nomination, dans chaque diocèse de censeurs d'office auxquels seront déférés les écrits qui, suivant la constitution *Officiorum*, ne peuvent être édités sans permission. Il défend aux membres du clergé de prendre la direction de journaux ou de revues sans la permission des Ordinaires. Le Souverain Pontife conseille aux évêques de ne permettre que très rarement la tenue des congrès sacerdotaux. Enfin, il décrète que, dans chaque diocèse, un conseil de vigilance soit institué pour surveiller les erreurs et informer les évêques. En terminant, le Pape voulant prévenir la vieille calomnie qui représente l'Eglise comme l'ennemie de la science et du progrès de l'humanité, déclare qu'il va "seconder de tout son pouvoir la fondation d'une institution qui groupera les plus illustres représentants de la science parmi les catholiques, et qui aura pour but de favoriser, avec la vérité catholique pour lumière et pour guide, le progrès de tout ce que l'on peut désigner sous les noms de science et d'érudition."

Cette grande, lumineuse et décisive encyclique a produit partout une profonde impression. Les catholiques de tous les pays l'ont accueillie avec allégresse, avec une soumission reconnaissante. L'épiscopat y a adhéré de toutes parts avec une admiration respectueuse. La presse catholique a acclamé la parole forte et majestueuse du Souverain Pontife. Des journaux non religieux eux-mêmes, comme le *Journal des Débats*, ont reconnu dans l'Encyclique un document digne de toute considération. Le *Temps*, journal hostile à l'Eglise, n'a pu s'empêcher d'admirer la Lettre pontificale, tout en la critiquant.

"Elle est, dit-il, *un morceau tout à fait remarquable de critique et de polémique.*" Il constate que l'analyse faite par Pie X des théories condamnées est *admirablement intelligente et claire*". Il reconnaît à l'Encyclique *"une incontestable grandeur."* Il ajoute: "Personne n'a jamais eu plus de verve que l'auteur de l'Encyclique dans son attaque vigoureuse contre la méthode critique appliquée aux livres saints. Quelle charge hardie! L'histoire, petite science conjecturale, comme disait le grand incrédule Renan, et sa parente pauvre, l'érudition, subissent un terrible assaut. Il y a *de l'entrain, de la vivacité, de l'ironie* même dans cette attaque de l'Infaillible contre les Infaillibles de la critique et de la philologie. On ne résiste pas *au plaisir—littéraire—de citer...*"

Enfin le *Temps* résume son impression en disant de l'Encyclique qu'elle est "un beau geste."

Maintenant, comment le document pontifical a-t-il été accueilli dans le camp moderniste? Nous n'avons vu jusqu'ici dans les journaux et les revues aucune manifestation de la pensée de MM. Loisy, Leroy, et des autres auteurs qui sont évidemment visés par le Pape. Seulement un écrivain qui fut quelque peu de leurs amis, sans prendre à son compte leurs erreurs, M. George Fonsegrive, directeur de la *Quinzaine*, a publié dans le *Temps* une lettre qui montre jusqu'à quel point l'Encyclique était nécessaire. Cette communication, rédigée avec une merveilleuse souplesse de style et la plus remarquable dextérité de plume, est d'un très vif intérêt, parce qu'elle indique l'état d'esprit et la mentalité de tout un groupe catholique. Cette lettre a fait du bruit, et l'*Univers* dont M. Fonsegrive a

été le collaborateur et qui lui a témoigné souvent sa sympathie, n'a pas cru pouvoir, suivant l'expression de M. François Veillot, continuer à l'auteur "l'amitié du silence." Tout en reconnaissant sa foi, son zèle, sa piété, sa volonté de se soumettre à l'Encyclique et ses efforts pour la bien comprendre, *l'Univers* déclare que "ni sa soumission ne paraît avoir ce caractère inconditionné que doit revêtir l'obéissance du fidèle au Pasteur, ni son interprétation ne reflète cette pleine adhésion de l'esprit qui abandonne jusqu'à ses propres tendances pour s'imprégner de la pensée du Pape." L'article de M. François Veillot en réponse à M. Fonsegrive est de tous points excellent et démontre que le neveu de Louis Veillot est digne du nom qu'il porte et de la noble tradition dont il est l'héritier.

* * *

Au Canada les événements politiques sont pleins d'intérêt depuis quelque temps. Les deux ministres nouveaux que Sir Wilfrid Laurier s'est adjoint dernièrement, MM. Graham et Pugsley, ont été élus sans opposition. Mais le comté de Brockville, représenté jusque-là par M. Graham dans la Législature de Toronto, a élu un député conservateur pour le remplacer, après une lutte très vive et avec une forte majorité.

Le nouveau traité de commerce entre la France et le Canada a été signé, à Paris le 19 septembre dernier. Les signataires pour le Canada étaient Sir Francis Bertie, ambassadeur d'Angleterre à Paris, et les honorables MM. Fielding et Brodeur, membres du Cabinet d'Ottawa; et pour la France, MM. Pichon, ministre des affaires étrangères, Caillaux, ministre des finances, Doumergue, ministre du commerce, et Ruau, ministre de l'agriculture. On ne connaît pas encore les détails de ce traité, dont la primeur est naturellement réservée aux Parlements des deux pays. Les tarifs touchant l'importation des vins français ont subi, paraît-il, de notables modifications.

MM. Fielding et Brodeur sont revenus au Canada dans les premiers jours d'octobre. Ils ont été l'objet de réceptions très cordiales à leur arrivée au pays.

Un autre membre du gouvernement canadien, l'honorable

M. Lemieux, ministre des postes, part pour le Japon, en mission officielle auprès du gouvernement du Mikado, relativement à la question de l'immigration japonaise. On sait que des émeutes ont eu lieu dernièrement à Vancouver, que les quartiers japonais et chinois ont été attaqués, que des voies de fait ont été commises. Le sentiment public est très monté à la Colombie anglaise contre l'envahissement de la province du Pacifique par les Orientaux. Des milliers de signatures ont été apposées à une pétition adressée à Sir Wilfrid Laurier, dans laquelle il est rappelé que la Colombie est devenue le réceptacle des ouvriers japonais, hindous, et chinois; qu'il y a déjà 30,000 Orientaux dans la Colombie, et qu'ils font une concurrence désastreuse aux citoyens canadiens; qu'ils ne sont pas assimilables avec la race blanche et constituent un péril pour l'existence nationale du Canada. La pétition demande l'exclusion des Asiatiques. La situation du gouvernement canadien est embarrassante, à cause du traité conclu l'an dernier avec le Japon.

Dans la province de Québec, d'importants changements ministériels ont eu lieu. M. Prévost, ministre de la colonisation, a démissionné subitement; on ignore encore quelles raisons officielles en seront données. Presque en même temps, M. Tessier, trésorier de la province était nommé juge. Ces deux vacances ont été remplies comme suit. MM. Charles Devlin, député fédéral de Nicolet, et Alexandre Taschereau, député provincial de Montmorency, sont entrés dans le cabinet. M. Devlin est devenu ministre de la colonisation, et M. Taschereau ministre des travaux publics. M. Weir, qui présidait à ce dernier département passe à celui du trésor.

D'autre part, M. Turgeon, qui a été l'objet de beaucoup d'attaques depuis quelques mois, après avoir obtenu un jugement contre le *Nationaliste*, qui l'avait accusé de parjure, a donné sa démission comme député de Bellechasse, afin de solliciter de nouveau les suffrages des électeurs.

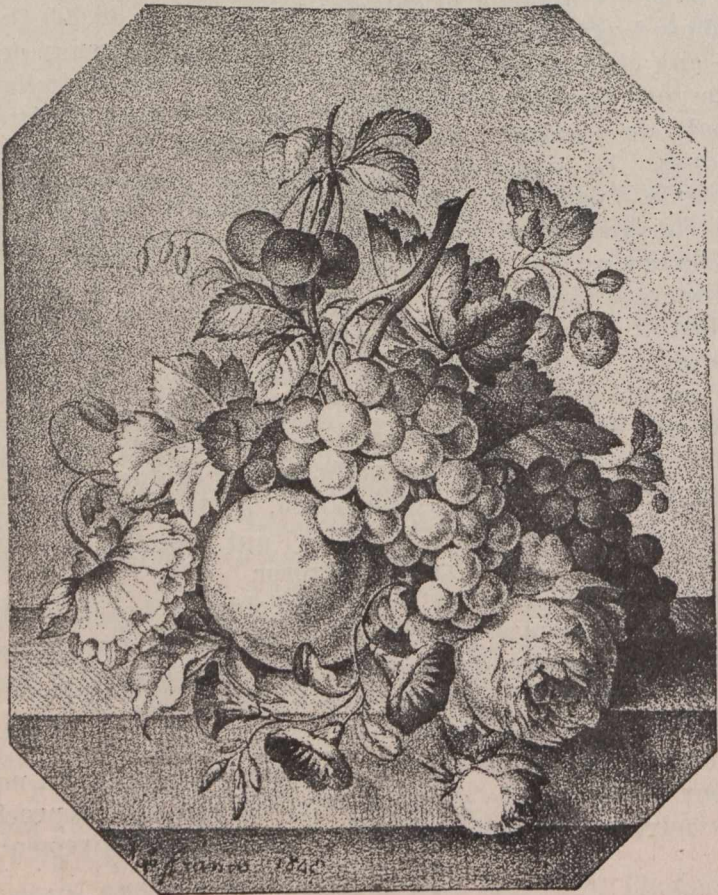
Et l'on annonce de plus qu'une commission royale sera nommée pour s'enquérir de certains faits qui lui sont reprochés par ses adversaires au sujet de négociations relativement à

une concession de terrains en faveur d'un syndicat belge dans l'Abbitibi.

Tous ces incidents sont très diversement et très vivement commentés dans la presse politique.

Thomas Chapais.

Québec, 19 octobre 1907.



Notes Bibliographiques

Tous les livres dont il est rendu compte ici sont en vente à la librairie Cadieux & Dérome, Nos 18 et 21 rue Notre-Dame-Ouest.

LA TERRE POUR RIEN. Renseignements pratiques sur la Colonisation agricole française au Canada, par J. du Saguenay.—1 vol. in-16 avec cartes. Prix : 2 fr. franco, 2 fr. 25 Librairie Bloud et Cie, 4, rue Madame, Paris (VIe).

L'extraordinaire développement du Canada justifie la prophétie de M. Laurier : "Le XIXe siècle a été le siècle des Etats-Unis; le XXe siècle sera celui du Canada." Jean du Saguenay se propose de faire connaître les ressources agricoles de ce beau pays, pratiquement indépendant, où règnent les libertés civiles et religieuses, et qui, digne toujours du nom de Nouvelle-France, reste moralement une colonie magnifique pour notre race.

Bien qu'il se limite à la question de la colonisation, l'auteur donne d'abord des renseignements généraux mais précis sur l'histoire, la géographie, l'organisation politique du Canada. Puis il décrit, au point de vue agricole, la province de Québec et cet Ouest canadien où le gouvernement donne aux colons—d'où le titre du livre—de riches concessions de 64 hectares de terre. Ici, et ce n'est pas la moindre originalité de l'ouvrage, sont passées en revue les paroisses rurales et les principales missions de langue française de l'Ouest. Dans un dernier chapitre, Jean du Saguenay fournit à l'émigrant des indications précises sur son voyage, son établissement, etc..., et au capitaliste des renseignements sur les placements fonciers de premier ordre qui se font au Canada.

Pour l'un et pour l'autre, ce volume écrit en vue de l'expansion de notre race sera un guide indispensable.

Ajoutons que l'ouvrage est muni de plusieurs cartes fort claires, dont une en couleurs.

* * *

NOUVELLES ETUDES DE LITTÉRATURE CANADIENNE-FRANÇAISE.
Chansons populaires et Jeux enfantins—Arthur Buies—Laure Conan—Henri d'Arles—M. William Chapman—M. Pamphile Le May—L'Ecole Littéraire—M. Albert Lozeau—Emile Nelligan, par Charles ab der Halden. F. R. de Rudeval, éditeur, 4, rue Antoine Dubois, Paris VIe. Un volume in 18 jésus de XVI-380 pages, 4 francs.

Les précédentes "Etudes de Littérature canadienne française" du même auteur, publiées en 1904 et couronnées par l'Académie française, ont déjà fait connaître les efforts des écrivains qui, depuis un demi-siècle, défendent aux bords du Saint-Laurent les droits de notre langue maternelle.

Les "Nouvelles Etudes" de M. ab der Halden sont le fruit de longues, patientes et minutieuses recherches. On y voit la figure si étrange et si originale du chroniqueur Arthur Buies, élevé à Paris, et qui fut un peu l'enfant terrible du Canada vers 1869. L'auteur ne s'est pas borné à dépouiller les textes, il a encore interrogé les témoins, aujourd'hui bien clairsemés, d'une époque disparue, et, les contrôlant l'un par l'autre, il a vraiment fait revivre son héros. On trouve aussi dans ce livre des appréciations parfois un peu mordantes, mais toujours illustrées d'amples et

curieuses citations, sur les poètes canadiens d'aujourd'hui. En particulier des pages très neuves et très vivantes font connaître l'École littéraire de Montréal, ce cénacle de jeunes écrivains qui tentèrent dans les dernières années du XIX^e siècle, de renouveler la littérature de leur pays. La silhouette malade de M. Albert Lozeau, le délicat poète de "l'Ame solitaire", l'ombre mélancolique d'Emile Nelligan, à la tragique destinée, donnent à ce volume un intérêt humain, tandis qu'un chapitre ému sur les vieilles chansons populaires permet d'évoquer le temps à jamais évanoui où le Canada s'appelait la Nouvelle-France.

* * *

LA DIGNE FILLE DE MARIE OU LA BIENHEUREUSE JEANNE DE LESTONNAC. Nouvelle édition, par M. l'abbé Duprat. 1 vol. in-16 avec gravures. Prix : 2 francs; franco : 2 fr. 25. Librairie Bloud et Cie, 4, rue Madame, Paris (VI^e).

"La digne Fille de Marie!" sous ce titre, M. l'abbé Duprat vient de rééditer une vie de la Bienheureuse Jeanne de Lestonnac, suivie d'Entretiens spirituels sur les vertus de la Bienheureuse, par M. l'abbé Duprat. Ce livre se recommande par les charmes d'une composition toujours aussi simple qu'élevée, mais surtout par le caractère distingué du sujet. Jeanne de Lestonnac était nièce de Montaigne, le célèbre auteur des "Essais." Esprit supérieur, Jeanne de Lestonnac avait puisé dans sa famille une culture intellectuelle peu ordinaire. Elle était "grandement savante, dira Gaufreteau, parlant bon latin et bon grec." Ame d'élite, elle s'éleva à un tel degré de perfection que de son vivant la ville de Bordeaux tout entière exaltait les vertus de la Sainte. Jeanne de Lestonnac est la fondatrice des Filles de Notre-Dame, ordre voué depuis trois siècles à l'éducation des jeunes filles de famille et à l'instruction gratuite des pauvres. En 1900, le pape Léon XIII lui décerna les honneurs de la Béatification, et de nos jours les vœux les plus ardents sont faits en vue d'une canonisation prochaine.

Pour donner une idée exacte de l'intérêt de ce charmant volume, nous terminons par cette phrase de la lettre adressée à l'auteur par Son Eminence le cardinal Lecot : "Cette vie, simple, courte, pieuse, d'une lecture attachante, restera la Vie préférée des amis de la Sainte."

* * *

LA DICTATURE. Essai de philosophie sociale, par J. Viaud, docteur en droit. 1 vol. in-16. Prix : 2 fr., franco : 2 fr. 25. Librairie Bloud et Cie, 4, rue Madame, Paris, VI^e.

Le mot de dictature est de ceux qui se répètent avec passion dans le langage de la politique et de la polémique d'aujourd'hui. Est-elle absolument criminelle? Est-elle au contraire défendable sous des conditions à déterminer? Mais tout d'abord, qu'est-ce que la dictature? car il ne paraît pas que les historiens et les publicistes se soient toujours préoccupés de la définir et de la distinguer de ce qui n'est pas elle. M. Joseph Viaud, après avoir cherché la réponse à ces problèmes, arrive à constater que la dictature, cette création d'un peuple très politique et très sage, est un suprême remède aux heures de crise, et par suite une institution nécessaire et légitime. Toutefois, il n'a garde d'approuver toutes les tentatives et toutes les ambitions qui tendraient déloyalement à se couvrir de la bonté du principe. Car si la dictature, moyen rapide et passager de sauver l'Etat par l'absolutisme, est une ressource permise, c'est à la condition de poursuivre de bonne foi ce noble but de l'intérêt public. Faut-il ajouter que ce désintéressement est loin d'apparaître comme la vertu éminente des dictateurs? Telle est la leçon qui se dégage trop souvent d'une étude historique où sont examinées et discutées certaines situations dictatoriales de notre pays, Convention, Empire, Ordonnances de Juillet, Coup d'Etat de Décembre, etc. On sent que l'auteur se défie des entreprises équivoques et mal fondées. Et cette sévérité des principes doit ajouter aux raisons par lesquelles il conclut à la possibilité et à l'avantage d'une dictature honnête, malgré les dangers,

les excès et les erreurs dont notre histoire a fourni les exemples. Une vive et constante préoccupation de la moralité publique, du bien commun, des droits individuels ne cesse d'inspirer la critique dans cette revue des actes dictatoriaux, soit qu'ils aient été jugés dignes de blâme, soit qu'ils aient mérité d'être approuvés.

* * *

INTRODUCTION AUX ETUDES LITURGIQUES, par le Rme Dom Cabrol, abbé de Farnborough, 1 vol. in-16. Prix : 3 francs.—Librairie Bloud et Cie, 4, rue Madame, Paris (VIe).

Cet ouvrage ne pouvait être confié à un homme plus compétent et plus savant qu'à Dom Cabrol, l'auteur des "Origines liturgiques, des "Monumenta liturgica, le directeur du "Dictionnaire d'Archéologie et de Liturgie. Encore qu'il n'ait entendu faire qu'un ouvrage élémentaire, il l'a écrit avec beaucoup de science et de soin, et son travail rendra les plus grands services, non seulement aux étudiants de nos séminaires qu'il mettra au courant de ces questions, mais même au grand public qui tirera le plus grand profit des idées neuves et justes qui sont exposées ici.

L'auteur explique ce qui constitue la science liturgique; il en suit le développement depuis les origines du christianisme jusqu'à nos jours. Il donne des notices courtes et substantielles sur les documents liturgiques (sacramentaires Léonien, Gallican, Ambrosien, etc.), sur les écrivains Amalair, Alcuin, Bona, Thomasi, Mabillon, etc. Il montre ce qui a été fait sur ce terrain et ce qui reste à faire. Son livre deviendra le manuel du liturgiste et de l'archéologue.

* * *

L'ORDRE NATUREL ET DIEU. Etude critique de la théorie moniste du docteur L. Buchner, sur les principes de l'ordre naturel de l'Univers, et réfutation de "Force et Matière", par Alfred Tanguy. 1 vol. in-80 raisin. Prix : 4 fr. 50 fr. ; 5 fr. Librairie Bloud et Cie, 4, rue Madame, Paris (VIe).

"Illustrissime Seigneur, je suis heureux d'avoir, par ordre du Saint Père, à remercier votre Illustrissime Seigneurie, du courtois et filial présent qu'elle a fait à Sa Sainteté de son ouvrage, récemment publié sous ce titre : "L'ordre naturel et Dieu".

"Sa Sainteté a toujours en mémoire les exhortations qu'Elle a, plus d'une fois, adressées à la classe instruite des fidèles, pour l'engager à combattre le matérialisme contemporain qui n'est pas seulement une plaie de notre époque, mais encore une source, aussi féconde que troublée, des plus funestes maux.

"C'est, en conséquence, avec la plus vive satisfaction que Sa Sainteté a vu le volume de Votre Seigneurie, et le zèle qu'elle a mis à confondre un écrit aussi dangereux que répandu.

"L'Auguste Pontife forme des vœux ardents pour le succès et la diffusion de l'ouvrage de Votre Seigneurie, et, l'engageant à poursuivre avec une ardeur croissante la défense de la Vérité Catholique, vous envoie de tout cœur la bénédiction apostolique.

"Je saisis volontiers cette occasion pour vous adresser, avec mes personnelles félicitations, mes remerciements particuliers sur l'exemplaire que vous m'avez si gracieusement offert et vous assurer de mes sentiments de bien sincère estime en laquelle je tiens votre Illustrissime Seigneurie dont je suis le serviteur."

(Lettre de S. E. le Cardinal Merry del Val à l'Auteur en date du 9 juin 1906).

* * *

ŒUVRES COMPLETES du T. R. P. Desurmont de la Congrégation du Très Saint Rédempteur.

Né à Tourcoing (Nord), le 23 décembre 1828 et mort à Thury-en-Valois (Oise),

le 23 juillet 1898, le Très Révérend Père Desurmont est une des gloires de la vie religieuse et du clergé français au dix-neuvième siècle.

Nature riche, ardente, exubérante d'esprit et de cœur, caractère grand, généreux, énergique, homme de profonde doctrine et de haute vertu, il a joué un rôle important, non seulement dans sa Congrégation où il exerça vingt-deux ans la charge de Provincial, mais dans d'autres ordres religieux qui se félicitent de l'avoir eu pour prédicateur, pour conseiller ou pour visiteur apostolique, et dans le clergé séculier dont il fut, pendant trente ans, en France et en Suisse, la lumière, le guide et l'apôtre.

Le T. R. P. Desurmont était un maître en ascétisme et en pastorale. Imbu de la doctrine si pratique et si salutaire de saint Alphonse, il en a condensé et développé les enseignements par la plume aussi bien que par la parole.

Quelques-uns de ses écrits sont dans toutes les mains pieuses. Qu'il suffise de citer : le "Retour continué à Dieu," l'"Art divin de l'Oraison mentale," "la Semaine du serviteur de Marie," le "Catéchisme de l'Oraison mentale" dont plusieurs ont atteint 20, 30 et jusqu'à 45 éditions.

Son livre : "la Charité sacerdotale" "est d'une telle valeur, selon le témoignage de Mgr Isoard, que nous ne craignons pas de dire qu'il s'en publie bien rarement d'aussi propres à produire des effets de grâce et de bénédiction pendant plusieurs générations."

À côté de ces ouvrages imprimés, il en existe d'autres, beaucoup plus nombreux, non moins salutaires et tout aussi éminents, qui n'ont pas encore vu le jour. Lithographies ou manuscrits ils sont restés le trésor caché de notre Congrégation.

Dans l'intérêt des âmes et de la gloire de Dieu, nos supérieurs ont pensé que, sans nous en dépouiller, l'heure était venue de partager généreusement ce trésor avec le monde chrétien, religieux et sacerdotal.

Au sein des luttes doctrinales contemporaines, qui engendrent une véritable et redoutable crise de la foi, il ne sera pas sans utilité de jeter en abondance, au milieu de la mêlée, des idées saines, justes, profondes, fortes, surnaturelles. Ce sera mettre dans la main des amis et des champions de la vérité des armes précieuses pour son triomphe.

Après les bouleversements que viennent de subir les religieux et les religieuses, au milieu des combats qu'ont à soutenir en ce moment les prêtres et les laïcs, il sera souverainement salutaire de fournir, aux uns et aux autres, les moyens efficaces de se tremper et de se retremper dans la fidélité, et de se pousser eux-mêmes toujours en avant, malgré les multiples obstacles qui les repoussent sans cesse en arrière.

Au double point de vue des idées et des vertus, de la doctrine et de la vie, des principes et de la conduite, les ouvrages du T. R. P. Desurmont sont d'une admirable actualité en même temps que d'une utilité générale et sont appelés à rendre aux âmes (notre Congrégation en a fait l'expérience) les services les plus signalés dans l'avenir comme dans le présent.

Ce ne sont pas, comme il en existe tant de nos jours, des vulgarisés qui traînent partout, des compilations empruntées à tous les livres, des plagiat de tous les auteurs, mais des idées personnelles, un travail neuf et original, une œuvre de haute valeur.

Un savant évêque affirmait que "personne n'avait su rendre plus populaire l'ascétisme chrétien et que le Père Desurmont était, à son avis, le plus fort ascète de son siècle."

La "Semaine religieuse" de Saint-Dié dans un article nécrologique reconnaissait en cet homme de Dieu "une sainteté et un génie supérieurs".

La "Semaine religieuse" de Cambrai disait : "La publication intégrale de ses œuvres fournira aux âmes une source de spiritualité saine et vivifiante."

Le cardinal Vives, écrivait le 7 novembre 1905 : "L'œuvre éminemment sacerdotale du R. P. Desurmont restera comme un monument impérissable pour le plus grand bien du clergé séculier et régulier."

Un prélat n'hésitait pas "à le placer parmi les grands maîtres de la vie spirituelle à côté, sinon au-dessus, des Rodriguez et des Saint Jure."

Quoi qu'il en soit, ceux qui l'ont connu s'accordent tous à reconnaître en lui un homme de talent supérieur et d'extraordinaire vertu. Il en est même qui, enthousiastes de sa sainteté, ne désespèrent pas de le voir un jour sur les autels.

Nous ne prétendons pas que les écrits du T. R. P. Desurmont soient tous de premier ordre et possèdent une égale valeur. Il en est qu'il ne destinait pas à la publicité en dehors de notre Congrégation ; un certain nombre ont été composés à la hâte ou à bâtons rompus ; d'autres sont restés à l'état d'essais ou inachevés ; quelques-uns se réduisent à des canevas et à des plans, plus ou moins détaillés, dont il s'aidait pour ses conférences et pour ses retraites. Tous cependant sont riches d'idées, nourris d'Écriture Sainte, émaillés d'aperçus neufs et frappants, de pages magistrales, de réflexions profondément pratiques. Ils révèlent un penseur original, un habile moraliste, un ascète expérimenté, en un mot un homme de doctrine, et un homme de Dieu. Le lecteur est sûr d'y trouver une mine d'or aussi féconde que facile à exploiter. Le Révérendissime Père Abbé de Thymadeuc écrivait au lendemain de la mort de l'auteur : "Qu'on recueille et qu'on publie toutes ses notes, afin que rien de lui ne soit perdu." Nous ne pousserons pas notre culte aussi loin, du moins dans les volumes que nous présenterons au public, mais on pardonnera bien à des disciples et à des enfants de publier tout ce qu'ils ne jugeront pas indigne soit de leur maître et père, soit du lecteur, dût leur amour filial les incliner parfois à l'indulgence plus qu'à la sévérité.

Ce sont les œuvres complètes de cet homme éminent que nous sommes chargé par nos supérieurs de recueillir, de coordonner, de revoir et d'éditer. Travail immense, de longue haleine, délicat, devant les difficultés duquel nous aurions sûrement reculé, si l'obéissance n'était un devoir et un gage de succès !

Selon toute probabilité, les volumes paraîtront à raison de trois ou quatre par an. Le premier a déjà vu le jour, ainsi que les deux volumes de la "Charité sacerdotale (troisième édition) qui entrent naturellement dans les œuvres complètes. Les souscripteurs qui déjà possèdent ces deux derniers volumes n'auront qu'à effacer sur leur bulletin de souscription : "y compris la Charité Sacerdotale. Ceux qui ne l'effaceront pas seront censés souscrire à cet ouvrage comme aux autres.

Nous ne pouvons encore préciser le nombre exact des volumes qui seront publiés, mais nous pouvons dire cependant qu'il y en aura environ vingt.

Afin que les souscripteurs puissent à l'avance se rendre compte des matières traitées, voici, tout en nous réservant de les modifier, s'il y a lieu, quelques-uns des titres que porteront les volumes :

Vie chrétienne : L'art d'assurer son salut. Le Credo et la Providence. Le Monde et l'Évangile. La vie vraiment chrétienne. Dévotions de l'âme chrétienne. Le vénérable Joseph Passerat et les Rédemptoristes.

Vie religieuse : Exercices spirituels (Retraites). Renouvellements spirituels (Retraites). Conversion quotidienne et retour continu à Dieu (Retraites). Perpétuel retour à mon véritable bien (Retraites). Une vertu pour chaque mois de l'année. La vie vraiment religieuse. Manuel de méditations quotidiennes.

Vie sacerdotale : Dieu et la parole de Dieu. Discours et plans de retraites ecclésiastiques. L'esprit apostolique. L'art de sauver les âmes. La Charité sacerdotale.

On peut le voir par ces titres, les œuvres du T. R. P. Desurmont se partagent en trois séries : 1re série, vie chrétienne ; 2e série, vie religieuse ; 3e série, vie sacerdotale.

Les trois séries sont destinées aux prêtres et peuvent leur être de la plus haute utilité pour leur sanctification et pour leur ministère. Les deux premières séries se recommandent également aux âmes religieuses et sont du reste inséparables dans la souscription. Les personnes pieuses du monde peuvent profiter de la deuxième série aussi bien que de la première et sont par conséquent intéressées et fortement engagées à y souscrire. Ces deux séries comprendront une douzaine de volumes environ.

Les volumes (format in-8o écu) seront de 500 à 600 pages. Le prix de chaque

volume est fixé à 4 francs, prix fort. Ce prix sera le même quel que soit le nombre des pages.

Une remise de 30%, mettant le volume à 2 fr. 80, sera faite à tous les souscripteurs, aussi bien à ceux des deux premières séries qu'à ceux de l'édition entière. Le prix des vingt volumes (supposé qu'il y en ait vingt) sera donc réduit pour les souscripteurs à 56 francs au lieu de 80 francs et le prix des douze volumes des deux premières séries (supposé qu'il y en ait douze) à 33 fr. 60 au lieu de 48 francs.

Le montant de la souscription ne sera versé que par fractions, au fur et à mesure de la publication des volumes, dans les deux mois qui suivront leur réception. Passé ce délai, le recouvrement sera fait par la poste.

Les frais de port et de paiement sont à la charge des souscripteurs.

Les lecteurs au courant des questions de librairie devront le reconnaître : c'est à nos dépens, en renonçant à nos droits d'auteur, que nous pouvons faire des conditions aussi abordables et aussi avantageuses. Des éditeurs ordinaires ne pourraient livrer un volume semblable, si compact, de ce format et de cette valeur, à moins de 7 francs, prix fort, et de 5 francs, prix de souscription. Uniquement désireux de répandre des idées saines et salutaires, nous sommes heureux de sacrifier généreusement le bénéfice, bien légitime pourtant, qui nous reviendrait et d'en faire profiter, en ces jours malheureux, nos frères dans le sacerdoce et nos sœurs en religion. Tous comprendront notre fraternel désintéressement et beaucoup, nous l'espérons, pourront y répondre sans tenir compte de la difficulté des temps.

N. B. On est prié de souscrire, sans retard, à la Librairie de la Sainte Famille, 11, rue Servandoni, Paris, VIe, en envoyant à Monsieur le Directeur le bulletin suivant de souscription.

Librairie de la Sainte Famille, 11, rue Servandoni, Paris (VIe).

ŒUVRES COMPLETES du T. R. P. Desurmont de la Congrégation du Très Saint Rédempteur.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je déclare souscrire aux "Œuvres complètes" du T. R. P. Achille Desurmont, "y compris la Charité Sacerdotale (1) ou "aux deux premières séries" (2) de ses œuvres, et désire recevoir, au prix de 2 fr. 80, chacun des volumes à mesure qu'ils paraîtront.

Nom

Qualité ou profession

Adresse

Gare de

Le

190 .

Signature,

(1) Rayer : "y compris la Charité Sacerdotale," si on la possède déjà.

(2) Selon que l'on souscrit à toutes les œuvres ou aux deux premières séries seulement, effacer l'indication contraire.

N. B.—Les frais de port sont à la charge de l'acheteur.

* * *

L'ÉVANGILE.—Les discours et les enseignements de Jésus dans l'ordre chronologique. Par P. Lanier, prêtre de Saint-Sulpice. 1 vol. in-16 double couronne de plus de 400 pages. 3 fr. 50. Gabriel Beauchesne & Cie, éditeurs Ancienne librairie Delhomme & Briguët, rue de Rennes, 117. Paris (6e).

POURQUOI L'ON DOIT ETRE CHRETIEN.—Par M. Lepin, professeur à l'école de théologie catholique de Lyon. Brochure in-16 couronne, 64 pages. 0 fr. 50. Gabriel Beauchesne & Cie, éditeurs. Ancienne librairie Delhomme & Briguët, rue de Rennes, 117. Paris (6e).

* * *

SAINT-JEAN L'EVANGELISTE, SA VIE ET SES ECRITS, par L. Cl. Fillion. In-12, v. 403 pages. 3 fr. Librairie Gabriel Beauchesne & Cie, rue de Rennes, 117. Paris (6e).

* * *

L'EVANGILE : Synopsis, Vie de Notre-Seigneur, Commentaire, par M. l'abbé Verdunoy, licencié es-lettres, supérieur du petit Séminaire de Dijon. 1 volume in-12 de xx-380 pages, avec 2 plans et 1 carte en couleurs. Prix: 3 fr. 50.—Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda et Cie, 90, rue Bonaparte, Paris.

* * *

LA DEFENSE DE LA FOI, par le P. Maumus. Un volume in-16. Prix: 3 fr. 50.—Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris (6e).

* * *

LA CRISE DE LA FOI CATHOLIQUE.—1. La crise de la foi catholique. Une question téméraire et mal posée. Réponse à Mgr Latty, évêque de Châlons-sur-Marne.—2. La vitalité catholique.—3. Les deux courants.—4. Une réponse à l'enquête du "Mercure de France", par Dr Marcel Rifaux. Une brochure in-16. Prix: 1 franc.—Librairie Plon-Nourrit et Cie, 2, rue Garancière, Paris (6e).

* * *

LE LIVRE DE LA MAITRESSE DE MAISON, par Paul Combes. Un beau volume in-8o couronne de 192 pages. Broché, 3 fr. Relié percaline, tranche rouge, 4 fr.

* * *

LA CROYANCE RELIGIEUSE ET LES EXIGENCES DE LA VIE CONTEMPORAINE, par l'abbé Ph. Ponsard, professeur de Philosophie à l'école Massillon. 1 vol. in-16 double couronne. 3 fr.—Gabriel Beauchesne & Cie, éditeurs. Ancienne librairie Delhomme et Briguët, rue de Rennes, 117, Paris (6e).

* * *

ADOLPHE RATTE.—DU DIABLE A DIEU, histoire d'une conversion, préface de François Coppée. 1 vol. in-12 broché, 3.50. Il a été tiré 15 ex. sur Hollande à 15 fr.

* * *

La Librairie Alphonse Picard & Fils, 82, rue Bonaparte, Paris, avance rapidement dans la publication des "Textes et documents pour l'étude historique du christianisme", publiés sous la direction de Hippolyte Hemmer et Paul Lejay. Déjà les volumes suivants sont en vente.

JUSTON: "Apologies", texte grec, traduction française, introduction et index, par Louis Pantigny. 1 vol. in-12. Prix: 65 cents.

* * *

TERTULLIEN: "De praes-criptione haereticorum", texte latin, traduction française, introduction et index, par Pierre de Labriolle. 1 vol in-12. Prix: 50 cents

* * *

TERTULLIEN: "De paenitentia, de pudicitia", texte latin, traduction française, introduction et index, par Pierre de Labriolle. 1 vol. in-12. Prix: \$1.25.

* * *

EUSEBE: "Histoire ecclésiastique", livre 1-iv, texte grec et traduction française, par Emile Grapin. 1 vol. in-12. Prix: \$1.00.

* * *

LES PERES APOSTOLIQUES: "Doctrine des Apôtres, Epîtres de Barnabé, texte grec, traduction française, introduction et index, par Hippolyte Hemmer, Gabriel Oger et A. Laurent. 1 vol. in-12. Prix: 65 cents.

* * *

LE CHRISTIANISME ET L'EXTREME-ORIENT, T. I. (*Missions Catholiques de l'Inde, de l'Indo-Chine, de la Chine et de la Corée*), par M. le chanoine Léon Joly. In-12, 3.50. P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Après trois siècles d'évangélisation, de luttes, de sang versé à flots, la victoire couronnait de toute part l'héroïque vertu des premiers apôtres; une bonne moitié de l'Empire Romain était chrétienne, et plusieurs nations, dites barbares, qui ne subissaient pas le joug de Rome, adoraient aussi Jésus-Christ.

Après seize siècles, et plus peut-être, du même apostolat, à travers l'Extrême-Orient, l'Inde, l'Indo-Chine, la Corée, la Chine, le Japon, le Thibet, restent figés dans le Brahmanisme, le Bouddhisme, le Confucianisme, le culte idolâtrique des ancêtres, le Mahométisme. Sur les huit cents millions d'âmes qui peuplent ces immenses régions, la véritable Eglise compte à peine quatre millions de fidèles.

Comment expliquer cette infériorité des résultats de l'apostolat moderne qui ressemble si fort à un échec, quand on les met en regard de la victoire remportée par les Apôtres des trois premiers siècles?

Le vrai Dieu, compatissant aux Blancs, s'est-il détourné des Jaunes? Dieu aime tous ses enfants. Il est mort pour les Jaunes, pour les Noirs, comme pour les Blancs.

Les Missionnaires modernes, inférieurs aux premiers Apôtres, sont-ils restés au-dessous de leur tâche? L'histoire affirme qu'à un zèle ardent ils joignaient le double prestige des vertus et de la science, qu'ils étaient toujours prêts à sceler de leur sang le témoignage qu'ils rendaient de bouche à Jésus-Christ.

Mais alors, où donc est la solution du douloureux problème? M. le chanoine Joly le cherche. Il croit l'apercevoir dans la différence des procédés d'apostolat.

Les Apôtres prêchaient, convertissaient, ordonnaient presque immédiatement des prêtres et des évêques, choisissant parmi les nouveaux convertis, puis, la jeune Eglise, sous la conduite d'un clergé indigène complet, sous la surveillance lointaine, intermittente de l'Apôtre qui volait à travers le monde, s'en allait, avec la grâce de Dieu, à ses laborieuses destinées.

Les missionnaires modernes ont procédé autrement. Nulle part ils n'ont établi d'églises complètes se gouvernant elles-mêmes. Ici et là ils ont entr'ouvert les rangs du sacerdoce à l'élément indigène. A une ou deux exceptions près, ils lui ont interdit ceux de l'épiscopat. Partout, dans leurs missions, ils sont restés des hommes nécessaires. Mais, la religion qu'ils prêchaient n'est pas devenue la religion nationale des peuples qu'ils évangélisaient. Le Bouddhisme, importé de l'Inde, est devenu une religion nationale dans l'Indo-Chine, en Chine, au Japon, parce qu'il a été prêché, dans ces différents pays, par des Annamites, des Chinois, des Japonais. Les Orientaux en ont cru des hommes de leur race. Le Christianisme, toujours prêché par des Européens, est resté une religion européenne, c'est-à-dire étrangère et bientôt suspecte, parce que, partout derrière l'Apôtre européen, on a vu apparaître le marchand, le marin, le soldat, le conquérant européen. De là les persécutions, la ruine périodique des chrétientés laborieusement fondées et, en somme, l'échec de l'Apostolat catholique en Extrême-Orient.

Le remède? Il est indiqué, c'est un clergé indigène. Il s'impose, parce que, dans dix ans, dans vingt ans, les Jaunes, armés à l'europpéenne, seront assez forts pour jeter tous les européens, et les missionnaires les premiers, à la mer.

Des résumés historiques courts, parfois pittoresques, souvent touchants, avec des dates et des chiffres à l'appui; des monographies d'Indoues, d'Annamites, de Chinois, de Coréens, véritables galeries de héros, de saints, de martyrs, où l'Eglise trouvera, quand elle voudra, tous les éléments de clergés indigènes complets; un récit vivant, où l'auteur, tout en signalant les desiderata de l'apostolat moderne, rend toujours aux apôtres la pleine justice qui leur est due, tel est l'ouvrage de M. le chanoine Joly.

On le lira certainement avec intérêt. On sentira, en le lisant, que la préoccupation unique de ce prêtre est le salut de ces huit cents millions d'âmes "pour lesquelles Jésus-Christ est mort, il y a deux mille ans, et qui n'en savent rien encore".

* * *

JEUNES ANNEES, VIEUX CURES, VIEILLES ANNEES, JEUNES ABBES,
par Marguerite de la R. de J. Un vol. double in-16 : 2 fr. — Paris, rue Bonaparte, 82, Victor Retaux, éditeur.

S'il fallait brièvement définir ce modeste volume, nous l'appellerions volontiers : le Roman d'une honnête femme; qu'à ce mot de roman on ne s'imagine pas trouver des descriptions troublantes, des analyses plus ou moins osées, des situations cabreuses. Non, c'est tout simplement une auto-biographie : l'histoire à peine démasquée d'une âme qui se raconte elle-même avec une simplicité et un souci presque exagérés de l'exactitude. L'art n'est pas le souci de l'auteur, parfois inexpérimenté; mais le récit est si limpide, si fraîches sont les descriptions de la nature, qu'on se sent dans une atmosphère d'honnêteté, de loyauté et de plein christianisme qui repose et fait du bien.

Le prêtre, dans ce livre et dans cette vie, se trouve à sa juste place et est envisagé sous son véritable aspect. Il se montre, dans les deux premières parties, le guide sûr, le soutien discret et fort auquel il fait bon de se confier. Peut-être bien des âmes désorientées trouveront, dans ces quelques pages, une indication précieuse et comme une révélation de ce qui leur a manqué

jusqu'alors pour supporter l'existence, triompher des tentations et élever la vie. Dans la dernière partie, certaines personnes pieuses pourront se reconnaître dans la mission délicate et si consolante, qui de nos jours, leur est parfois confiée : celle d'éclairer de leur expérience en même temps que d'aider de leurs ressources et de leur zèle les jeunes prêtres appliqués aux oeuvres si multiples de l'apostolat actuel.

* * *

L'AVENIR DE L'EGLISE RUSSE. *Essai sur la crise sociale et religieuse en Russie*, par Joseph Wilbois, 1 vol. in-16. Prix: 3 fr. 50; franco: 4 fr. Librairie Bloud et Cie, 4, rue Madame, Paris (VIe).

Les sept chapitres qui forment ce livre: 1o Sur la constitution sociale de la Russie; 2o L'âme russe comme produit de la vie russe; 3o Petit abrégé de l'histoire de l'Eglise russe; 4o Le culte; 5o L'organisation ecclésiastique; 6o Le Raskol et les Sectes; 7o L'avenir de l'orthodoxie; — peuvent être groupés en deux parties. La première est une explication du peuple russe à partir de son histoire antérieure et de son milieu géographique; la seconde montre les répercussions de sa vie profane sur sa vie religieuse; enfin le dernier chapitre permet de conclure du passé à l'avenir dans la mesure où on trouve dans ce passé de véritables "lois sociales"; en particulier, c'est dans cette conclusion qu'on examine sous quelle forme il faut espérer la future union de l'Eglise russe et de l'Eglise romaine. Ce livre est une application de la méthode inaugurée par Le Play, précisée par Henri de Tourville et développée par M. Edmond Demolins et son école: mais c'est la première fois qu'on l'étend à l'étude d'ensemble d'une Eglise, et la première fois aussi qu'on tente de rechercher systématiquement comment un christianisme s'est adapté à un milieu.

L'auteur, qui a des attaches de famille dans la société russe et à lui-même séjourné au coeur de l'empire, a pu enrichir ces pages de beaucoup de faits inconnus en France; il y a ajouté, çà et là, des résumés historiques qui rendent le volume accessible à ceux qui sont le moins informés des choses russes.

* * *

Essai d'histoire africaine. LA RHODESIA, par E. De Renty, capitaine d'infanterie, breveté, lauréat de l'Académie française. Un vol. in-18 de 240 pages et 2 cartes. Prix: 3 francs. F. R. de Rudeval, éditeur, 4 rue Antoine Dubois, Paris (VIe).

Une étude sur la Rhodesia vient de paraître. Elle est due à M. E. de Renty, capitaine breveté, dont l'ouvrage sur les *Chemins de fer coloniaux en Afrique* a eu tant de succès et a été couronné par l'Académie française.

L'auteur passe d'abord en revue l'histoire de la Compagnie, fondée par Cecil Rhodes, en décrit l'organisation et l'administration.

Puis, dans des chapitres bien documentés, il traite les questions d'agriculture, de commerce, de populations, de mines, d'industries, de travaux publics, de finances, etc.; et il constate que cette "chartered", comme on l'appelle, si décriée il y a quelques années, a de grandes possibilités d'avenir.

Grâce à son sol très riche, à son sous-sol peut-être encore plus riche, à son industrie naissante et déjà prospère, la Rhodesia est en train de prendre rang parmi les nations. Elle affirme, par sa vitalité, sa volonté de se créer une place au soleil, comme tout peuple qui naît.

Nous recommandons la lecture de cette étude à tous ceux qu'intéressent les choses coloniales, et aussi à ceux qui ont aidé de leurs deniers à bâtir cet édifice colossal.

LAMENNAIS ET LAMARTINE, par C. Maréchal, agrégé de l'Université. — 1 vol., grand, in-16. Prix: 3 fr. 50, franco, 4 francs.—Librairie, Bloud et Cie, 4, rue Madame, Paris (VIe).

M. Christian Maréchal, qui avait montré dans de précédentes publications l'influence de Lamennais sur Sainte-Beuve et sur V. Hugo, étudie ici ses relations avec Lamartine et son action sur lui. Une analyse minutieuse des correspondances et des oeuvres, le recours aux sources inédites, lui permettent d'établir pour la première fois, sur les preuves les plus solides, que Lamennais fut véritablement et dans toute l'acception du terme, le directeur de conscience religieuse et philosophique, politique et sociale de Lamartine pendant plus de vingt années. Dans chacune des démarches essentielles où notre grand poète s'engagea tout entier, dans sa "conversion", dans son évolution politique vers le "Libéralisme chrétien", dans sa rupture enfin avec l'Eglise et son inclination de plus en plus sensible pour les formes révolutionnaires du "Christianisme social", l'auteur montre la présence évidente ou occulte de Lamennais. Les principales "Méditations", plusieurs "Harmonies, la Politique rationnelle, le Voyage en Orient, Jocelyn, la Chute d'un Ange", sont replacés dans le cadre mennaisien qui leur rend à la fois leur véritable signification et toute leur valeur. Et sans doute on saura gré à M. Maréchal d'avoir, dans la mesure où une telle étude le comportait, sans rien sacrifier non plus du scrupuleux souci du vrai—fait effort pour mettre dans son ouvrage de l'âme et de la vie.

* * *

NEWMAN. GRAMMAIRE DE L'ASSENTIMENT.—Traduction française par M. Gaston Paris. 1 vol., in-8, de la collection "Etudes de Philosophie et de Critique religieuse". Librairie Bloud et Cie, 4, rue Madame, Paris (VIe). Prix: 6 francs, franco, 6 fr. 60.

On sait la place que la "Grammaire de l'Assentiment" occupe au centre de l'oeuvre newmanienne et que toute la philosophie religieuse de l'auteur y est incluse. Cependant ce monument de la pensée du maître d'Oxford était, jusqu'à présent, demeuré inaccessible à la plupart d'entre nous, car il n'a été publié en langue française aucune traduction de la "Grammaire". Les extraits que M. Henri Bremond en a donnés sous le titre de "Psychologie de la Foi" en les éclaircissant par des passages empruntés aux autres livres de Newman, ne devaient constituer, dans l'esprit même de l'auteur, qu'un instrument d'initiation et avaient pour but essentiel de préparer les lecteurs à l'oeuvre intégrale qu'il n'est guère facile d'aborder "ex abrupto" si l'on n'est point familiarisé avec la terminologie spéciale du célèbre oratorien. Désormais il sera facile à tous d'entreprendre l'étude de cette "Somme" des temps modernes, ou, mieux peut-être, de ce nouveau "discours de la méthode" tout imprégné de christianisme, car la "Grammaire" est moins un exposé systématique qu'une peinture des démarches de l'esprit dans la recherche de la vérité. Et ce ne sera pas non plus un des moindres mérites de cette publication que de nous mettre en contact direct avec le texte même de Newman et de nous aider à dirimer le conflit qui s'est naguère élevé entre les newmanistes français les plus autorisés et les ennemis plus ou moins déguisés de Newman. On y verra que les interprètes français de Newman n'ont point dénaturé la pensée du Maître et que c'est à bon droit que le public et la critique indépendante ont rendu justice à la rare pénétration de leurs aperçus. M. Bremond lui-même a bien voulu encourager de ses conseils l'auteur de cette traduction qui, faite avec la minutieuse lenteur qu'exigeaient la difficulté et la grandeur de l'entreprise, offre les plus sérieuses garanties d'exactitude et d'élégance.

Aux Lecteurs et Dévoués Collaborateurs de
la Revue Canadienne

Des circonstances tout à fait imprévues me forcent à me séparer de l'oeuvre à laquelle j'ai consacré la meilleure partie de ma vie pendant les quinze dernières années : celle de conserver à notre nationalité une revue digne d'elle. En l'abandonnant, j'ai la consolation de la laisser entre des mains bien plus capables de lui donner la direction et la vie que je me suis efforcé de lui procurer.

Il me reste à remercier les zélés collaborateurs qui ont bien voulu m'aider dans cette entreprise, difficile encore, dans notre jeune pays. Si le directeur a dû, souvent, puiser dans sa bourse pour faire vivre la REVUE CANADIENNE, ses amis ont mis à son service, gratuitement, leurs talents et leurs temps, bien souvent plus précieux encore. Merci donc à ces chers amis, aux abonnés qui nous sont toujours restés fidèles, ainsi qu'à ceux qui sont venus se joindre à eux ; merci aussi au digne prélat, qui dans sa bonté, a bien voulu me tirer de l'inquiétude où j'étais de savoir à qui confier une oeuvre qui m'était devenue bien chère.

Le dernier numéro de l'année que nous terminons, sera consacré à des tables générales de la REVUE depuis sa naissance, en 1864, jusqu'à ce jour : couronnement utile, désiré par tous ceux qui conservent la précieuse collection de la REVUE CANADIENNE.

Alphonse Leclaire.

Montréal, 30 octobre, 1907.